

ACTUALITÉS

Le tourisme : un soutien à l'économie régional



À lire sur www.lechodemaskinonge.com

ARTS ET SPECTACLES

« Rue ta gang de rue » à l'avant-scène



Mercredi 4 février 2009 Vol 88, no 15 - 15 000 exemplaires

L'ÉCHO

de Maskinongé

www.lechodemaskinonge.com

Transcontinental

metro Marché Émery

Surveillez nos spéciaux valides du jeudi au mercredi

OUVERT 7 JOURS de 8 h à 22 h

80, rue Saint-Marc, Louiseville
819 228-2764

À vélo dans la poudreuse



Une vingtaine de cyclistes d'ENJEU de passage à Louiseville

Page 7

points
canada

Trouvez les **CODES** dans le journal

EXEMPLE : MGK4U6PCD088

et validez le sur www.ipointscanada.ca

ACTUALITÉS

130 individus piégés pour braconnage



Page 6

VIE COMMUNAUTAIRE

109 donateurs ont relevé leurs manches



Page 13

Accès D

Téléphone et Internet

Un service **simple, rapide et efficace !**



PARLEZ-EN À UNE CONSEILLÈRE EN SERVICES ET PRODUITS DE CONVENANCE
Siège social : Louiseville

Centres de services :
Saint-Barnabé
Sainte-Angèle-de-Prémont
Saint-Édouard-de-Maskinongé
Saint-Élie-de-Caxton
Saint-Étienne-des-Grès

Sainte-Ursule
Saint-Justin
Saint-Paulin
Saint-Sévère
Saint-Thomas-de-Caxton
Yamachiche

819.228.9422 • 1.800.641.3215
www.desjardins.com



Desjardins
Caisse de l'Ouest de la Mauricie

Une caisse près de son monde !

2797015

Une maison neuve à vendre à compter d'un dollar sur les enchères Mercado.ca!

Voilà une grande première que viennent de dévoiler les dirigeants de Médias Transcontinental à Joliette en collaboration avec Gestion ImmoBilia. Jusqu'à la fin du mois de mars 2009, les internautes pourront par le site Internet de leurs hebdomadaires Transcontinental se rendre sur merkado.ca et vraiment faire une offre pour acheter cette maison neuve construite à Saint-Paul-de-Joliette expressément pour la promotion.

La charmante maison neuve en question d'une valeur de 124 995 \$ plus taxes offrira en plus à l'heureux acheteur des cadeaux de 8 000 \$ grâce à Club Piscine de Joliette, à Multi Meubles St-Cyr de l'Assomption et aux Assurances Venne & Rivest vos maîtres-courtiers. Située au 375 rue du Faubourg dans la belle municipalité de Saint-Paul-de-Joliette, elle peut être visitée dès maintenant, soit tous les lundis, mardis et mercredis de 13 h à 19 h, et les samedis et dimanches de 10 h à 16 h.

Il s'agit, pour les futurs acheteurs, d'une maison construite dans un très beau secteur qui accueille déjà des centaines de nouvelles familles. Elle est située dans un coin agréable, sécuritaire, avec de bons services et des taxes très abordables. D'ailleurs, Gestion ImmoBilia y a construit déjà une centaine de maisons et vous invite à devenir propriétaire à un prix très alléchant.

Les travaux de la maison mise à l'enchère ont bénéficié de la surveillance de chantier de la firme E.B.C. expert en bâtiment reconnue pour son expérience et ses compétences spé-

Voici de gauche à droite les principaux intervenants et partenaires impliqués dans cette grande promotion. Assis en avant-plan, la décoratrice de Multi Meubles St-Cyr, Mme Nathalie Leroux, Yvon Loyer, conseiller en publicité de L'Action, Michel Venne des assurances Venne&Rivest

courtier en assurance de dommages, à l'arrière Michel St-Cyr, propriétaire de Multi Meubles St-Cyr de l'Assomption, Norman Harvey, directeur des ventes au journal L'Action et coordonnateur de la promotion, Claude Charron de Gestion ImmoBilia développeur domiciliaire et constructeur de la maison en vente aux enchères sur Mercado.ca, accessible aussi à l'adresse www.laction.com, Éric Groulx de Club Piscine Joliette et Benoît Bazinet, éditeur de vos journaux L'Action des hebdomadaires Transcontinental.



cifiques dans le domaine de la construction. Des centaines d'acheteurs de partout au Québec ont déjà eu la chance de procéder à l'acquisition en toute sécurité d'un bien neuf et provenant toujours d'une place d'affaires établie sur notre territoire. Ainsi pour en donner quelques exemples dans la dernière année des internautes chanceux y ont acquis des certificats-cadeaux de plusieurs restaurants, spa, centres de santé, auberges, forfaits vacances et aussi des tondeuses, souffleuses, motos, génératrices, vêtements pour hom-

mes ou femmes, articles de cuisines, meubles, articles de décors et même une auto. C'est donc dire que les enchères merkado.ca facilement accessible par le site de votre journal, deviennent un incontournable à visiter régulièrement. Les items y sont normalement à l'enchère de deux à quatre jours avec un compte à rebours indiquant le temps qu'il vous reste pour relancer la dernière offre d'au moins un dollars.

Votre nouvelle maison neuve incluant trois chambres et deux salles de bain bien

construites par Gestion ImmoBilia, profitera aussi d'une piscine hors terre de 21' équipée et installée d'une valeur de 3 500 \$ gracieusement de Club Piscine de Joliette, avec des électroménagers d'une valeur de 2 000 \$ inclus avec en plus un bon d'achat d'une valeur de 1 500 \$ courtoisie de Multi Meubles St-Cyr de l'Assomption, et un crédit d'assurance d'une valeur de 1 000 \$ offert par Assurancia vos maîtres courtiers Venne & Rivest de Joliette, tout acheteur fera une très bonne affaire.

Beaucoup de gens suivront les enchères par curiosité afin de voir à combien cette belle maison d'une valeur de 124 995 \$ plus taxes sera vendue.

Évidemment, nous recommanderons aux acheteurs intéressés de s'assurer d'avoir une hypothèque pré-autorisée d'une institution financière établie et reconnue au Québec. L'acheteur devra s'engager à avoir fait notarié son contrat d'achat avant la fin du mois d'avril 2009.

Pour toutes informations complémentaires les gens pourront rejoindre M. Norman Harvey, directeur des ventes au journal L'Action au 450 752-1166, poste 227 ou Benoît Bazinet, éditeur du journal, au 450 752-1166 poste 224.

Tous les détails seront accessibles sur le site Internet de votre journal Transcontinental et naviguez vers Mercado.ca et le tour est joué. Vous tenez probablement l'achat de votre maison au bout des doigts.

LE DÉFI SANTÉ 5/30 : UNE AFFAIRE DE FAMILLE !

Pour une cinquième année consécutive, le Défi Santé 5/30 encourage petits et grands à adopter de saines habitudes de vie. Peu importe votre alimentation ou votre niveau d'activité physique, toutes les familles peuvent participer... et gagner! L'an dernier, Dominique Marcotte, son mari et ses deux enfants devenaient la Famille 5/30 Desjardins 2008 et remportaient un régime enregistré d'épargne-études (REEE) Desjardins d'une valeur de 5 000 \$. Dominique nous dévoile les trucs de sa famille pour concilier santé... et plaisir!

Pourquoi aviez-vous pris la décision de participer au Défi Santé 5/30 en famille ?

Par le passé, je m'étais inscrite au Défi Santé 5/30 avec des collègues de travail. Quelle belle expérience! Des conseils pratiques, des messages d'encouragement, des outils de soutien... Je me suis dit qu'il serait intéressant de participer en famille. Conscients de l'importance d'un mode de vie sain, mes deux enfants étaient emballés! Notre famille nécessitait un petit coup de pouce supplémentaire et le programme nous permettait de confirmer nos bonnes habitudes.

Comment s'est déroulé le Défi Santé 5/30 dans votre famille ?

Très bien! Sur le frigo, on gardait un registre de nos portions de fruits et légumes et on calculait nos minutes d'exercice au quotidien. Il était important pour nous d'impliquer les enfants dans le processus: ils choisissaient les fruits, coupaient les oranges en quartier, lavaient les raisins, préparaient les crudités... Au-delà des pommes et des bananes, on diversifiait le menu avec des fruits exotiques: ananas, mangue, carambole, papaye... Au niveau de l'exercice, il nous arrivait de subdiviser le 30 minutes en 3 segments de 10 minutes. Beaucoup plus facile!

Quel élément avez-vous trouvé le plus difficile dans le Défi Santé 5/30 ?

Il n'est pas toujours facile de convaincre ma fille de manger des légumes! J'essaie donc de rendre le tout plus amusant. On transforme les brocolis en arbres, on camoufle les épinards dans des omelettes, on essaie des trempettes et des vinaigrettes originales pour égayer les crudités... Et ça fonctionne!

Que vous a apporté le Défi Santé 5/30 ?

Le Défi nous a d'abord amené une certaine discipline, puis ensuite un nouveau mode de vie. Nous avons pris conscience de nos habitudes, nous les avons améliorées à notre rythme et nous nous sommes encouragés les uns, les autres.

Est-ce que vos bonnes habitudes durent toujours ?

Certainement! Chaque matin, je prends 30 minutes pour m'entraîner à la maison. J'ai mon ballon d'exercice, mes poids, ma bicyclette stationnaire, mes cassettes d'exercice. C'est mon petit moment à moi. Notre famille a d'ailleurs choisi de se réinscrire encore cette année!

Quel message voudriez-vous laisser aux familles qui considèrent participer au Défi Santé 5/30 ?

Le Défi n'est pas si difficile. Il vous suffit de troquer la télévision pour un peu d'action! Danser, marcher, bouger... Vous digérerez mieux, vous dormirez mieux, vous travaillerez mieux, vous vous sentirez mieux... Une étape à la fois, une bouchée à la fois, tous les membres de la famille en ressortiront gagnants!

Vous souhaitez manger mieux et bouger plus en famille ? Inscrivez-vous avant le 1^{er} mars en visitant le site DefiSante530.ca. Vous pourriez vous mériter des prix d'une valeur totale de 20 000 \$, incluant un Régime enregistré d'épargne-études (REEE) Desjardins d'une valeur de 5 000 \$ remis à la Famille 5/30 Desjardins 2009.

Vous êtes qualifié pour le

Défi Santé^{MC} 5/30

Inscrivez-vous au DefiSante530.ca avant le 1^{er} mars 2009

Courez la chance de devenir la **Famille 5/30 Desjardins**

«Nous avons demandé une aide rapide»

••• ÉMILIE TREMBLAY
emilie.tremblay@transcontinental.ca

Le président de Récupération Mauricie, Jean-Guy Doucet affirme que les prémices qu'a présenté la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp sont incomplètes. Selon ce dernier, le plan ne suggère aucune aide à court terme pour la survie des centres de tri.

«Pour assurer notre survie pendant quelques mois, il nous faudrait emprunter jusqu'à 350 000\$, informe M. Doucet. À cela s'ajoutent les intérêts et les pertes financières qu'on évalue jusqu'à 75\$ la tonne de matières recyclées. Pour pouvoir rembourser l'emprunt, il faudrait une structure des prix.»

Il estime que les mesures proposées par la ministre Beauchamp ne sont efficaces qu'à long terme.

Par exemple, elle suggère un budget initial 4,8 M\$ pour renouveler leur équipement. «Nos équipements sont pratiquement neufs

«Pour assurer notre survie pendant quelques mois, il faudrait emprunter jusqu'à 350 000\$, informe le président de Récupération Mauricie, Jean-Guy Doucet. À cela s'ajoutent les intérêts et les pertes financières qui s'évaluent jusqu'à 75\$ la tonne.»

Photo, L'HEBDO

dans les usines de la Maurice, nous n'avons pas besoin d'un tel plan de relance pour l'instant. Peut-être que ça pourrait être intéressant dans le futur, mais ce n'est pas une priorité.»

M. Doucet pense que la crise pourrait se stabiliser d'ici 2010, mais d'ici là, il y a des décisions à prendre. Le conseil d'administration s'est rencontré lundi afin de savoir la suite des choses. En parallèle, il continue ses discussions avec le député libéral chargé du

- Jean-Guy Doucet



dossier en Mauricie, Jean-Paul Diamond. Le président conclut en rappelant que pour l'instant, toute la matière reçue dans le centre de tri est valorisée et revendue, à perte au prix du marché, dans la première ou deuxième journée suivant son arrivée. Aucune matière n'est accumulée et disposée à l'extérieur comme il en est le cas à Montréal.

À suivre sur

www.lechodemaskinonge.com

Dépendance aux drogues
BESOIN D'AIDE ?

CENTRE **L'ÉTAPE**
DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.

CENTRE COMMUNAUTAIRE D'INTERVENTION EN DÉPENDANCE
155, STE-ÉLISABETH - LOUISEVILLE
TÉL.: 819.228.8377 - WWW.ETAPE.QC.CA

Une résidence incendiée à Sainte-Angèle-de-Prémont

Une résidence du rang Waterloo, à Sainte-Angèle-de-Prémont, a été la proie des flammes jeudi soir dernier.

Les pompiers de la municipalité ainsi que les policiers de la Sûreté du Québec ont été appelés peu après 19 h 30.

Il semblerait que la maison était inhabitée ou à tout le moins inoccupée au moment de l'incendie.

La cause de ce brasier n'était pas encore connue au moment de mettre sous presse.

> Le plan d'aide pour les centres de tri en quelques points

- Tous les centres de tri sont admissibles à des programmes de garanties financières tel le Programme Renfort.
- Les municipalités peuvent ajuster les contrats les liant aux centres de tri jusqu'à ce que le prix de la matière retrouve son cours normal.
- À moyen terme, on prévoit l'octroi d'une aide financière pour leur permettre de renouveler leur équipement afin d'être compétitifs. Ce programme bénéficiera d'un budget initial 4,8 M\$ qui pourrait être bonifié jusqu'à 6 M\$.
- Un comité conjoint sur le marché des matières recyclables sera créé afin de favoriser la justesse entre l'offre et la demande de matières recyclables au Québec.
- Les ministères et organismes publics devront commander au moins 80 % de papiers fins recyclés d'ici le 31 mars.
- Tous les centres de tri pourront participer au programme d'aide financière d'Emploi-Québec sur les subventions salariales et la formation de la main-d'œuvre.

Erratum

www.weblocal.ca

Prenez note que l'adresse exacte du nouveau site Internet lancé par Transcontinental et répertoriant tous les commerçants du pays est le www.weblocal.ca. Rappelons que ce site de recherche en ligne permet de trouver et d'évaluer les entreprises locales, leurs produits ou leurs services dans les communautés canadiennes.

PLAISIRS D'HIVER

Viens jouer dehors à SAINT-PAULIN
LE VENDREDI 6 FÉVRIER 2009
Centre multiservices Réal U.-Guimond
18 h à 22 h
ACTIVITÉS:
* Patinage * Décoration
* Jeux extérieurs * Tournoi de hockey-bottines

LE SAMEDI 7 FÉVRIER 2009
Centre multiservices Réal U.-Guimond
10 h à 16 h
ACTIVITÉS:
* Patinage * Raquette
* Glissade

Pour informations: 819 268-2026

Canada Pfizer Kino Québec Québec

Clinique de Massothérapie
ISABELLE BOUCHARD

- ◆ Massage suédois thérapeutique et de détente
- ◆ Bébé et femme enceinte
- ◆ Traitement cellulite

Spécial d'ouverture
À l'achat d'un certificat-cadeau, recevez **gratuitement** un contenant de 100 ml de bain de boue.
Valable du 3 au 28 février 2009

Cadeau idéal pour la Saint-Valentin!

Heures d'affaires:
Jeudi - Vendredi 8 h à 20 h
Samedi 14 février 8 h à midi

Isabelle Bouchard, Massothérapeute

25, rue Saint-Marc, Louiseville • 819 996-0918

Reçu d'assurance

mon réseau

ON A ÉCHO DE VOUS

Vous voulez nous faire part de vos histoires, potins, photos, activités ou autres, écrivez-nous à :
redaction_em@transcontinental.ca
ou encore par la poste au
43 rue St-Louis, Louiseville, J5V 2C7



On est avec toi Denis! Nous souhaitons bon courage à Denis Ringuette de Louiseville et te supportons dans ton combat contre la maladie. Ta famille, tes amis, tes confrères de Canadel, les pompiers de la caserne de Louiseville et la gang de L'Écho.

Félicitations au nouvel adjudant-chef des cadets de Louiseville, Karl Viennot-Perron de Maskinongé, qui a reçu cette promotion le 9 janvier dernier.



Trois générations de femmes qui aiment les fleurs... Salutations à la maman Sonia Gélinas, Dallyanne Boucher, 15 mois et à la grand-maman, Micheline Gélinas, qui ont pris la pose pour nous lorsque nous les avons rencontrées chez Fleuriste La Serre de Louiseville.

LA QUESTION DU NET

Question de la semaine

Avez-vous regardé le Superbowl dimanche dernier ?

Question précédente

Craignez-vous que vos matières recyclables se retrouvent dans les sites d'enfouissement ?

Oui : 78 %
Non : 22 %

Répondez au www.lechodemaskinonge.com

ON EN PARLE

VOX POP

♦♦♦ SANDRA JACOB

POURQUOI VOUS IMPLIQUER BÉNÉVOLEMENT POUR VOTRE COMMUNAUTÉ?

Le dévouement et le sens de communauté des bénévoles de la municipalité de Louiseville et des environs sont source d'inspiration pour plusieurs. Les bénévoles travaillent souvent dans l'ombre et ne comptent pas les heures pour s'assurer le succès des événements.



Jean Gagnon

J'aime ça tout simplement! J'aime donner et enseigner ce qu'on m'a appris il y a plusieurs années et j'aime m'impliquer particulièrement auprès des jeunes.



Marc Saucier

«Je m'implique, car ma communauté me tient à cœur. Le bénévolat m'apporte aussi un bon réseau de contacts et plusieurs amis!»



Denis Allard

C'est important pour moi de m'impliquer au niveau des jeunes, car c'est notre relève. C'est très valorisant et c'est aussi une grande fierté!



Denise Blais

Cela fait une cinquantaine d'années que je m'implique bénévolement et c'est une façon pour moi de se réaliser. Personnellement ça m'aide à mieux vivre.



Robert Ricard

À 87 ans, j'aime encore m'impliquer dans ma communauté, car ça me permet de rencontrer des gens. Apporter du bien autour de moi, c'est ça qui est l'important.



Jacques Côté

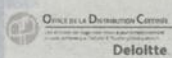
L'important c'est d'aider ceux qui en ont besoin et aussi aider la jeunesse. J'aime aussi rencontrer des gens régulièrement et échanger sur certains sujets.

L'ÉCHO
de Maskinongé

Louiseville : 43, Saint-Louis J5V 2C7
Tél. : 819 228-5532 Téléc. : 819 228-9379
Annonces classées : 1-866-637-5236
www.lechodemaskinonge.com

«Veuillez recycler ce journal»

RESEAU SELECT



Directeur de journal : Hugues Carpentier

Journaliste : Sandra Jacob

Conseillers publicitaires :
Line Plante, Janie St-Yves

Coordonnatrice aux ventes : Diane Béland

Éditeur et Directeur régional :
Michel Matteau

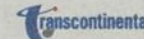
Atelier : Publi-Production
Danielle Devault, directrice

Impression :
T.R. Offset
1850, rue Bellefeuille,
Trois-Rivières

Distribution : Distribution Transcontinental Inc.
Division Publi-Sac Mauricie
Publié par : Médias Transcontinental S.E.N.C.
Présidente : Natalie Larivière
www.medias-transcontinental.com

DISTRIBUTION CERTIFIÉE ODC : 14 890 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 15 000 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec. Société canadienne des postes - Envoi de publications canadiennes. Contrat de vente de produit no 40005266. © 2005 Médias Transcontinental S.E.N.C. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Le Journal L'Écho de Maskinongé ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et ou de l'éditeur ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans Le Journal L'Écho de Maskinongé sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.



« Un budget injuste qui rejette les besoins du Québec et de Berthier-Maskinongé » - Guy André

« Le budget est tout à fait inacceptable pour le Québec et pour une population qui, en période de crise économique, est en droit de s'attendre à des mesures adéquates et suffisantes de la part du gouvernement fédéral, auquel ils payent des milliards de dollars en impôt et en taxes. En cette période de crise économique, il aurait pourtant été incontournable qu'Ottawa prenne en compte les besoins exprimés par la population et ses représentants élus », déclare le député de Berthier-Maskinongé, Guy André.

Le député du Bloc Québécois a souligné qu'en prévision du budget, le Québec a été très clair à propos de ses besoins, adoptant même à l'unanimité une motion à l'Assemblée nationale. Mais Stephen Harper a choisi de ne pas répondre aux demandes du Québec.

« Au lieu d'aider le Québec, le gouvernement Harper a décidé de le priver de moyens importants pour affronter la crise. À l'inverse, le chef conservateur a choisi de répondre aux vœux de l'Ontario et de l'Ouest. Par exemple, le chef conservateur a choisi de verser 2,7 milliards de dollars à l'industrie automobile et un milliard de dollars au sud de l'Ontario. Quant à l'Alberta, elle profitera grandement du Fonds d'adaptation pour les collectivités, qui n'octroie au Québec qu'une infime fraction de l'argent consenti par emploi perdu, même si c'est au Québec que la crise forestière frappe le plus. Cette somme est répartie de manière inéquitable, ainsi, le Québec recevra environ 2 300 \$ par emploi perdu, l'Alberta 25 000 \$. Je déplore également l'absence d'aide ciblée et directe pour le secteur manufacturier québécois. En effet, le Bloc proposait dans son plan de relance des mesures beaucoup plus géné-

reuses et qui pouvaient aider les entreprises qui ne faisaient pas de profit en raison de la crise. Le gouvernement a fait la sourde oreille et a préféré diminuer l'impôt des entreprises par diverses mesures. L'industrie manufacturière de Berthier-Maskinongé, dont le secteur du meuble, se retrouve aujourd'hui, sans plan concret pour l'aider à traverser la crise pendant que l'industrie automobile de l'Ontario recevra 2,7 milliards », lance Guy André.

Le député du Bloc Québécois déplore en outre qu'une grande partie des travailleurs qui perdent leur emploi continueront à ne pas avoir accès au régime d'assurance-emploi alors que 50% des chômeurs n'y ont pas accès. De plus, les travailleurs âgés qui perdront leur emploi sont encore une fois laissés pour compte, car il n'y a pas de programme adapté à leur situation. Les personnes âgées privées injustement du Supplément de revenu garanti n'obtiennent pour leur part ni justice, ni amélioration de leur condition. « Le plafonnement de la péréquation fera perdre un milliard de dollars au Québec cette année et jusqu'à deux milliards l'an prochain pour la santé, l'éducation et la politique familiale. En plus, le gouvernement conservateur fait un cadeau à l'Ontario qui fera perdre 250 millions sup-



Guy André

Photo, L'Écho de Maskinongé

plémentaires au Québec au chapitre de la péréquation », explique-t-il.

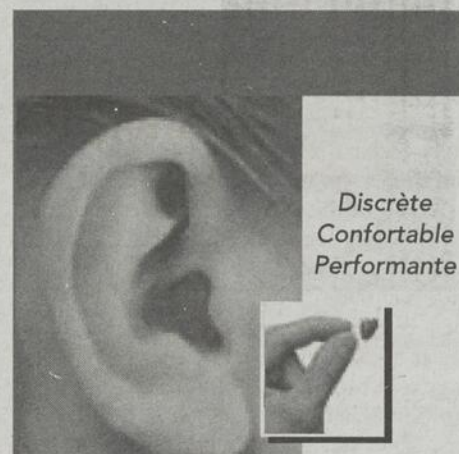
Guy André ajoute que le refus des conservateurs d'éliminer les coupes en culture, un secteur très important pour l'économie québécoise, va continuer à faire souffrir toutes les régions du Québec, tout comme leur refus d'éliminer les coupes infligées aux organismes de développement économique.

Notons par ailleurs que ce budget Harper va à l'encontre de Kyoto et, ce faisant, à l'encontre des intérêts économiques du Québec et de l'environnement. « Quant aux baisses d'impôt, elles ne sont pas ciblées. Une famille qui gagne 150 000 dollars recevra plus qu'une famille qui en gagne 40 000. Ces baisses d'impôt n'aideront pas les gens qui perdent leur emploi. Pour ce qui est de l'agriculture, un pilier économique dans Berthier-Maskinongé, l'Union des producteurs agricoles du Québec a déclaré qu'il s'agissait d'un budget carrément dans le champ », rétorque le député.

« Le budget du gouvernement Harper va accroître encore davantage les inégalités sociales, comme en fait foi sa volonté de s'attaquer au droit des femmes en faisant de l'équité salariale un droit négociable.

Ça, c'est l'idéologie avant les droits. Pour toutes ces raisons, le Bloc Québécois va voter contre ce budget injuste et qui rejette les besoins du Québec et de Berthier-Maskinongé.

Nous invitons les députés libéraux et néo-démocrates à rejeter ce budget. Il est clair à la lecture de ce budget que la coalition demeure la meilleure option pour les gens, pour l'économie et pour le Québec », conclut Guy André.



Discrète
Confortable
Performante

Découvrez comment la nouvelle technologie numérique peut améliorer votre écoute!

**Mme E.H. Rainville
Mme Suzanne Rainville
AUDIOPROTHÉSISTES**

Prothèses auditives, examens audioprothétiques
Appelez dès maintenant pour un rendez-vous

**835, des Ursulines,
Trois-Rivières
819-378-2131 ou
1-877-378-2131**

Certains modèles sont couverts sans frais par la Régie d'Assurance Maladie du Québec. Le modèle illustré ne l'est pas.

2757168

Service régional de
**reconnaissance des
acquis et des compétences**
de la Mauricie

J'ajoute à
mon bagage...



...la
**reconnaissance de mes
compétences.**

Sais-tu que ton expérience peut te conduire à un diplôme?

Il est possible de faire reconnaître officiellement des compétences développées dans le cadre d'expériences personnelles et professionnelles, en lien avec un programme d'études reconnu. Pour de plus amples renseignements, contactez le Service régional de reconnaissance des acquis et des compétences de la Mauricie.

» » 819 536-3121 » » info@rac-mauricie.ca

CÉGEP
TROIS-RIVIÈRES

COLLEGE
LAFLÈCHE

Collège Ellis
Campus de Trois-Rivières

Collège
Shawinigan

Commission
scolaire
du Chemin-du-Roy

Commission
scolaire
du Chemin-du-Roy

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
UQTR

2759004

130 individus piégés pour braconnage

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) informe la population qu'au cours de la saison de chasse de l'automne 2008, 130 individus ont été interceptés pour avoir commis des actes de braconnage. Au total, ces personnes feront face à 158 chefs d'accusation pour lesquels elles écoperont d'amendes totalisant près de 115 000 \$.

À l'automne 2008, pour la région de la Mauricie, les agents de protection de la faune des bureaux de La Tuque, de Shawinigan et de Saint-Alexis-des-Monts ont déposé 84 chefs d'accusation impliquant 71 individus. Ces accusations font état d'actes de braconnage à l'endroit du gros gibier en temps prohibé, tels que la possession de plus de gros gibier que la limite permise, la possession illégale de chair d'orignal et de cerf de Virginie et la possession d'arme à feu chargée à bord d'un véhicule. Au cours de



Un projecteur servant à la chasse de nuit qui a été saisi. (Photo collaboration spéciale)

cette saison de chasse, les agents de protection de la faune de la Mauricie ont également saisi trois carabines. Avec les saisies effectuées, plus de 2 000 kg de viande ont été remis à des organismes qui œuvrent auprès des personnes défavorisées.

La somme des amendes potentielles pour l'ensemble des infractions constatées dans la région de la Mauricie pour la saison de chasse 2008 s'élève à 54 700 \$ auxquels s'ajoutent les frais judiciaires. Dans certains cas, l'annulation du permis et du certificat de chasseur pour une période de 24 mois sera imposée.

Pour le Centre-du-Québec, dans les secteurs couverts par les bureaux de Victoriaville et de Drummondville, les agents de protection de la faune ont intercepté 59 individus qui feront face à 74 chefs d'accusation et à des amendes potentielles totalisant près de 60 000 \$.

Les principales accusations portées concernent notamment la chasse au gros gibier la nuit, la possession de plus de gros gibier que la limite permise, la possession illégale de gros gibier, la chasse au gros gibier avec une arme interdite, l'utilisation d'un pro-

jecteur pour déceler la présence de gros gibier la nuit et la possession d'armes à feu chargées à bord d'un véhicule.

Au cours de ces interventions, les agents de protection de la faune de ces deux bureaux ont également procédé à la saisie de 11 armes à feu, 11 projecteurs et d'un appeau électronique. Environ 350 kg de viande ont été remis à des organismes qui œuvrent auprès des personnes défavorisées.

Soulignons aussi que quelques enquêtes sont encore en cours et pourraient éventuellement conduire à d'autres accusations.

AUTOMOBILES RENÉ MICHAUD

30 VÉHICULES EN INVENTAIRE

ACHAT ET VENTE DE VÉHICULES non accidentés

PRIX PAR SEMAINE / 0\$ COMPTANT + TAXES

06	Cobalt	27 000 km	32\$/sem.	ou	9 990 \$
07	Nissan Versa	39 000 km	59\$/sem.	ou	13 750 \$
05	Equinox LS	46 650 km	56\$/sem.	ou	11 450 \$
05	Focus	50 000 km	43\$/sem.	ou	8 650 \$
05	Honda Civic	63 000 km	57\$/sem.	ou	11 680 \$
05	Pontiac G6	53 000 km	45\$/sem.	ou	9 400 \$
05	Caravan	71 000 km	39\$/sem.	ou	7 890 \$
05	Avéo	52 000 km	32\$/sem.	ou	6 490 \$
04	Montana	67 000 km	37\$/sem.	ou	6 990 \$
04	Echo	89 000 km	39\$/mois	ou	7 890 \$
03	Rio	60 000 km	29\$/sem.	ou	5 890 \$

2800128

71, rue de la Fabrique, Saint-Léon 819 228-2172

(voisin du cimetière) www.automichaud.com

Aussi 2e emplacement, voisin du Pétro-T à St-Léon

Me Isabelle St-Yves
Notaire et conseillère juridique
Agent vérificateur d'identité
Cessionnaire du greffe de Me Yvon Milot.

200, ave Ste-Marie, Louiseville,
(Québec) J5V 1E9

Bureau: (819) 228-8117 / 2915
Télécopieur: (819) 228-8684
Courriel: istyves@notarius.net

Réseau Notarial Plus
Le seul réseau de notaires recommandé
CNA Institution pour tout le Québec

Salon de l'auto 2009

Steven Guilbeault
Chronique environnement
www.lecourriersud.com

Au salon de l'auto 2009 qui se tient à Montréal, les voitures économes en énergie constituent sans aucun doute la grande vedette: voiture hybride, hybride rechargeable, véhicule tout électrique, etc.

L'ardeur pour la voiture tout électrique est d'autant plus forte qu'Hydro Québec et sa filiale TM4 vont fournir une centaine de moteurs au géant indien de l'auto, TATA Motors, pour des essais. L'engouement pour ces voitures plus propres est palpable et nous sommes sur le point de changements importants. C'est un peu comme si on voulait «passer à autre chose». La voiture hybride avec une consommation de moins de six litres au cent

kilomètres est un progrès important, mais ce n'est que le début. Nous verrons bientôt apparaître sur le marché des hybrides rechargeables, c'est-à-dire des voitures hybrides que vous pourrez «brancher» pour la recharger et qui vous permettront de fonctionner en mode électrique pour l'ensemble de vos déplacements urbains. En mode électrique, cette voiture coûte environ 10 cents le litre à faire fonctionner au lieu des 70 cents à 1,50\$ que coûte une voiture conventionnelle. Il faut savoir que tant d'un point de vue énergétique qu'environnemental, la voiture électrique est une excellente nouvelle. D'abord, l'efficacité d'un moteur électrique est de trois à quatre fois supérieure à celle d'un moteur à essence.

Des études récentes, notamment provenant du Electric Power Research Institute aux États-Unis, démontrent que l'utilisation de véhicules électriques serait équivalente à la mise au rancart de 82 millions de voitures (d'ici 2050) en termes de réduction de la pollution.

Pour finir, j'aimerais mentionner qu'il y a, à l'heure actuelle, pas moins de 650 millions de véhicules automobiles en circulation dans le monde. Cela fait beaucoup de voitures pour une petite planète si malmenée. L'empreinte écologique de chacune d'elles est considérable: chaque véhicule nécessite, pour sa fabrication, environ 200 000 litres d'eau pour ne mentionner que cela. La voiture plus propre va jouer un rôle important au niveau de la protection de l'environnement, mais nous devons miser beaucoup plus sur les transports en commun que nous le faisons présentement si l'on souhaite sortir de la crise écologique.

Dévoreur d'énergie RECHERCHÉ Récompense de 60 \$



RECYC-FRIGO
ENVIRONNEMENT

Nous viendrons vite cueillir le dévoreur chez vous GRATUITEMENT et en disposerons selon un procédé respectueux des lois et de l'environnement. Vous recevrez un chèque de 60 \$ par la poste.

Le programme RECYC-FRIGO, une initiative d'Hydro-Québec, est administré par le Consortium MRE ENVIRONNEMENT. Hydro-Québec fera parvenir un chèque de 60 \$ au propriétaire de l'appareil, une fois celui-ci récupéré. Une limite de deux appareils par foyer s'applique. Hydro-Québec se réserve le droit de mettre fin à ce programme sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

POUR LE RECONNAÎTRE :

- X Réfrigérateur ou congélateur de plus de 10 ans
- X Volume intérieur entre 10 pi³ et 25 pi³
- X Appareil toujours fonctionnel et branché

VOUS AVEZ UN DE CES DÉVOREURS CHEZ VOUS ?

Saviez-vous qu'un réfrigérateur de plus de 10 ans consomme en moyenne trois fois plus d'énergie qu'un appareil plus récent ?

Pour prendre rendez-vous, assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main. Gagnez du temps en vous inscrivant en ligne au www.recyc-frigo.com ou communiquez avec l'escouade RECYC-FRIGO au 1 877 493-7446 (49FRIGO).

Quand le diagnostic tombe...



Le 6 février 2009, entre 19 h et minuit,

sur les ondes de TVA Trois-Rivières et en direct du Théâtre du Cégep de Trois-Rivières.

Écrivez au Téléthon de la Fondation du CHRTM afin que nous puissions tous profiter de cette soirée spéciale, 30, dans notre région, entourés de nos proches. Donner pour la santé. Donner pour la communauté. Donner pour tout, en santé.



Une vingtaine de cyclistes d'ENJEU de passage à Louiseville



Plus d'une vingtaine de cyclistes braveront la température et s'arrêteront à Louiseville, pour se rendre par la suite au Parlement de Québec. Photo, Archives

••> SANDRA JACOB
sandra.jacob@transcontinental.ca

Pour une septième édition, l'organisme ENvironnement JEUnesse lance son opération l'Action nationale «Avant que ça déraile!». Près de 80 cyclistes partant de Montréal, Rivière-du-Loup, Rimouski, Gaspé, Trois-Rivières et Ville de Saguenay enfourcheront leur vélo pour converger vers le Parlement de Québec, le mercredi, 11 février. De passage à Louiseville, ils seront plus d'une vingtaine à venir rencontrer les élèves de l'école secondaire L'Escale.

Avec comme porte-parole un comédien bien connu et reconnu au Québec, Emmanuel Bilodeau, les cyclistes braveront les conditions hivernales et s'arrêteront à L'Escale pour sensibiliser les jeunes et leur

proposer des gestes verts réalisables au quotidien et à la portée de tous.

Les cyclistes d'ENJEU arriveront à l'école secondaire L'Escale ce dimanche, 8 février, où ils prendront du repos pour ensuite rencontrer le lundi matin, les élèves de quelques classes de l'école.

Après avoir parcouru près de 300 kilomètres dans des conditions rigoureuses, les cyclistes d'ENvironnement JEUnesse rencontreront par la suite les responsables des dossiers environnementaux au Parlement de Québec. Ensemble, ils présenteront leurs attentes en matière de transport durable.

Cet événement se veut un exercice visant à sensibiliser les jeunes sur les enjeux liés à l'environnement et aux gestes de consommation comme citoyen responsable d'un avenir meilleur.

LE MEILLEUR HOCKEY EN HD SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES.



ÉCONOMISEZ ENCORE PLUS AVEC LA MEILLEURE GRILLE DE PROGRAMMATION EN HD LA PLUS COMPLÈTE AU CANADA — RDS HD INCLUS.

49\$



★ Après réductions

DEUX RÉCEPTEURS — UN SEUL PRIX FANTASTIQUE

UN RÉCEPTEUR HAUTE DÉFINITION et UN RÉCEPTEUR DÉFINITION STANDARD

• PROGRAMMATION PAR SATELLITE D'UNE CLARTÉ INCOMPARABLE • 470 CANAUX ET PLUS • 48 CANAUX HD
• AUCUN CONTRAT • LE PLUS GRAND NOMBRE DE CANAUX HD SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES



SERVICE 24/7/365



Les Gestions Léon Renière Inc.

711, BOUL. SAINT-LAURENT OUEST, LOUISEVILLE • 819 228-9237

OUVERT
le dimanche
de
12h à 16h

Financement
sur place
 Desjardins

* L'offre s'adresse aux nouveaux clients résidentiels qui font l'achat d'un récepteur DSR505 HD remis à neuf et d'un récepteur à définition standard remis à neuf à 149 \$ jusqu'au 28 février 2009. Le crédit promotionnel de 50 \$, comprenant les taxes, apparaîtra au compte du client sous la forme d'un crédit et sera applicable au moment de l'activation. Le crédit de la télé à la carte (TALC) apparaîtra au compte du client sous forme de huit (8) crédits de films de la télé à la carte (valeur maximale de 6,99 \$ chacun). Le crédit de la TALC est uniquement valide pour les films réguliers (n'incluent pas les films pour adultes ni les événements), n'a aucune valeur monétaire, n'inclut pas les frais de commande et est incessible. Les crédits non utilisés deviendront périmés 90 jours suivant la date d'activation. Certaines conditions s'appliquent. L'installation de base de l'antenne et des deux premiers récepteurs est comprise (dans certaines régions seulement). Limite d'un (1) crédit de programmation par client à l'achat d'un DSR505 HD. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre et peut être modifiée sans préavis. D'autres frais peuvent s'appliquer. Les services Star Choice sont assujettis à l'Entente pour clients résidentiels, telle qu'elle est modifiée à l'occasion.

Capsule santé

Johanne Chainé, Pharmacienne

Membre affilié à

Chantale Gaboury, pharmacienne

Les intoxications alimentaires

Les intoxications alimentaires sont causées par certains types de bactéries. Elles peuvent causer des maux de tête, de la fièvre, des douleurs abdominales, des vomissements et de la diarrhée. Elles surviennent dans les 12 à 48h suivant l'ingestion d'un aliment contaminé. Ce type d'infection se guérit généralement en quelques jours.

Voici quelques conseils pour éviter d'avoir une intoxication alimentaire :

- Se laver les mains fréquemment avec du savon, avant, pendant et après la préparation des repas;
- Nettoyer soigneusement les surfaces qui ont servi à préparer les aliments, surtout les viandes;
- Éviter le contact entre la viande crue et les autres aliments;
- Utiliser des planches à découper différentes pour les différentes catégories d'aliments (viandes, fruits et légumes, pain, etc.) pour éviter la contamination entre les divers aliments;
- Réfrigérer les aliments dans de petits contenants;
- Bien cuire les aliments, surtout les viandes, les volailles et les oeufs.

Si vous avez besoin de renseignements sur les intoxications alimentaires, n'hésitez pas à en parler avec votre pharmacien!

Par Johanne Chainé, pharmacienne

Pharmacie Chantale Gaboury

« Ici, on prend le temps de vous conseiller et de vous écouter! »

22, rue St-Aimé, Maskinongé • 819 227-2288



UNE POUSSÉE VERS TA RÉUSSITE

Pour information : 819-228-0676

AVIS AUX EMPLOYEURS

VOICI TROIS CHERCHEURS D'EMPLOI INTÉRESSÉS À TRAVAILLER
DANS LA MRC DE MASKINONGÉ



SANDRINE PLANTE Mon profil

- Recherche un emploi à temps plein
- Expérience dans la vente et en animation/intervention
- Clientèle diversifiée : personnes âgées, adolescents et clientèle en santé mentale
- Dynamique et organisée

LAURENCE REQUILE

Mon profil

- Originaire de Belgique
- Diplômée en environnement et aménagement du territoire
- Expérience en "design floral", service à la clientèle et "gérance" (propriétaire d'une boutique)
- Compétente, passionnée, minutieuse et travaillante



VÉRONIQUE GAGNON Mon profil

- Originaire de Louiseville
- Recherche un emploi étudiant à temps partiel
- Expérience auprès du service à la clientèle et dans la restauration
- Travaillante, responsable, autonome et respectueuse

LISA-MARIE GENDRON

Mon profil

- Diplôme d'études secondaires
- Recherche un emploi à temps plein
- Expérience auprès du service à la clientèle (assistante en coiffure)
- Capacité à bien cerner les besoins et rapidité d'apprentissage



POSTE COMBLÉ

2802650

2782269



Exemple

M6K4U6PCD088

Cherchez les codes dans votre journal et sur le site Internet du journal et cumulez plusieurs dollars **iPoints** à chaque semaine.

www.lechodemaskinonge.com

*Une inscription, gratuite et très simple, est requise en cliquant sur le bouton IPOINTS Canada en bannière d'accueil



Gagnez en expérience avec le mentorat d'affaires



Sur la photo, Doris Dubé, Pierrette Bastien et Doris Scott. À l'arrière, Gilles Richard, André Carboneau, Johanne Beaulieu, Yvon Dubé et Robert Brissette. Absents: Gaston Alarie, Francine Vallières et Jean-Marc Ferron. *L'Écho de Maskinongé*

La Société d'aide au développement des collectivités de la MRC de Maskinongé (SADC) présente sa sélection des 11 mentors de la région qui font partie de la cellule de mentorat d'affaires accrédité par la Fondation de l'entrepreneuriat.

Le mentorat d'affaires offre un accompagnement personnel, volontaire, à caractère confidentiel, apporté sur une longue période par un mentor (un bénévole) en fonction d'objectifs liés au développement personnel et professionnel d'un entrepreneur (le mentoré). C'est une relation humaine qui porte sur le savoir-être d'une personne à une autre en l'accompagnant à trouver les réponses elle-même, en écoutant ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas. Le mentorat permet également une passerelle intergénérationnelle sans être limitatif, dans le seul but d'un transfert du savoir-être entre les générations d'entrepreneurs.

Yvon Dubé, chef mentor, Robert Brissette, Johanne Beaulieu, Gaston Alarie, Gilles Richard, Doris Scott, Jean Marc Ferron, Francine Vallières, Pierrette Bastien,

Doris Dubé et André Carboneau font partie de cette équipe.

Également, cette année, grâce au programme de mentorat d'affaires, ce sont huit entrepreneurs dont Stéphane Lemire (Atelier d'Usinage L. Lemire), Diane Grégoire (Boutique Imagine), Fanny Larivière (Domaine de la Carrière), Guy Gagnon (Protec-Sol), Guillaume Houle (Houle récréatif), David Bélanger (Usinage Prémont), Danielle Lessard (Ferme Danielle Lessard et Alain Ladouceur) et Liliane Vaudrin (Les Gourmets Galopants) qui ont saisi l'occasion de profiter de l'accompagnement d'un entrepreneur d'expérience tout à fait gratuitement afin d'accroître leurs compétences d'être des entrepreneurs (savoir-être, sens et efficacité d'organisation, esprit critique, etc.) dans le but d'augmenter leurs chances de survie et de croissance en affaires.

Vous voulez être mentoré? Ou vous voulez bénéficier de l'accompagnement d'un mentor? Contactez Danie Dauphinais au 819 228-5921, poste 265.

Voyage **VASCO** Louiseville
L'Univers de la Croisière



CROISIÈRE SUR LE M.S.C. POESIA
Trésors de Turquie et
Côte de la Croatie
Découvrez l'Italie, la Grèce,
la Turquie et la Croatie

à partir de
2 376\$

NEW YORK L'INCONTOURNABLE
Départ 17 avril 2009
(De Louiseville)
à partir de **253\$**

BOSTON ET LES CHÂTEAUX
Nouvelle-Angleterre
Départ le 29 mai 2009
à partir de **330\$**

293, avenue Saint-Laurent - Centre-ville Louiseville
www.vascolouiseville.com
martin@vascolouiseville.com

819 228-2008

Détenteur d'un permis
du Québec

2797764

Maskinongé... adopte-moi

13e édition du projet Place aux jeunes de la MRC de Maskinongé

Le lancement des activités de la 13e édition du projet «Place aux jeunes» de la MRC de Maskinongé a eu lieu récemment et cette année, ce sont 13 participant(e)s originaires de la MRC de Maskinongé et de l'extérieur de celle-ci qui pourront découvrir le potentiel de notre région pour y travailler, y entreprendre et y vivre. Ces participant(e)s, aux formations et aux compétences variées, souhaitent se faire valoir auprès des intervenants et des employeurs du milieu au cours des séjours exploratoires Place aux jeunes de la MRC de Maskinongé.

C'est sous la présidence d'honneur de David Bélanger, nouveau copropriétaire d'Usinage Prémont, que se déroule la 13e édition du projet Place aux jeunes de la MRC de Maskinongé. La première fin de semaine d'activité s'est déroulée sous le thème de la découverte. Accueilli(e)s par les organismes du milieu lors d'un souper tournant, les participant(e)s ont pu découvrir le dynamisme des intervenants du territoire. De plus, les participant(e)s ont assisté à de nombreuses conférences portant sur la motivation, l'employabilité, le portrait économique, historique et culturel de la MRC de Maskinongé. Une visite d'attrait touristique a permis aux participant(e)s de découvrir la beauté des paysages hivernaux de la MRC de Maskinongé.

Au cours des deux fins de semaine d'activités, dont la prochaine se déroulera les 20-21 et 22 février prochain, les participant(e)s auront la chance de découvrir ou redécouvrir la MRC de Maskinongé, développer leur réseau de contacts, se connaître davantage en tant que travailleur ou entrepreneur, entrevoir les possibilités d'entrepreneuriat et ses différentes facettes et enfin,



Quelques participants lors d'une activité de plein air qui s'est déroulée à l'Auberge Le Baluchon de Saint-Paulin.
Photo, gracieuseté

imaginer leur avenir dans la MRC de Maskinongé. Pour ce faire, plusieurs conférenciers, entrepreneurs et intervenants sont invités à rencontrer les participant(e)s afin de leur démontrer toutes les opportunités qu'offre notre belle région. De plus, des visites d'entreprises et d'attrait touristiques, une simulation d'entreprise et un dîner-parcours sont au programme.

Les séjours exploratoires favorisent l'établissement en région des jeunes diplômés en leur permettant de découvrir le marché de l'emploi, les possibilités d'affaires et les charmes de la région explorée tout en développant un réseau de contacts. D'autres services personnalisés sont aussi offerts afin d'aider de jeunes diplômés à concrétiser leur désir de venir s'établir en région.

En quête d'une meilleure qualité de vie, d'un emploi stimulant, d'un rapprochement de la famille et d'un lieu où l'accès à la propriété est facilité, les jeunes adultes sont sans contredit attirés par les régions, d'après Patricia Ladouceur, agente de migration Place aux jeunes. «D'ailleurs, les perspectives d'emploi sont favorables, notamment en raison des départs à la retraite et de secteurs de l'économie en croissance.»

Une fois de plus cette année, le Carrefour jeunesse-emploi MRC de Maskinongé est le

promoteur de ce projet qui a pour mission de favoriser le retour ou l'arrivée de jeunes adultes qualifiés dans la MRC de Maskinongé. Place aux jeunes de la MRC de Maskinongé est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, par le Mouvement Desjardins ainsi que par Place aux jeunes du Québec.

EXAMEN GRATUIT
CLINIQUE DU PIED



ORTHÉSIS
AUTONOMIE ET SANTÉ

1-800-363-4606
CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE
DE LOUISEVILLE

- Orthèse plantaire
- Bas compressif
- Chaussure orthopédique
- Orthèse de genou

Validez ce code sur www.lechodemaskinonge.com et accumulez des \$ IPOINTS (valable du 4 au 10 fév. 2009)

points JWLC6M6NEMXJ

Super spécial d'adhésion

CATÉGORIE	AVANT 16 FÉVRIER 09	APRÈS 16 FÉVRIER 09
Résident	963,00 \$	1 070,00 \$
Non-résident (+25 km)	715,50 \$	795,00 \$
Couple résidents	1 723,50 \$	1 915,00 \$
Senior	873,00 \$	970,00 \$
19 - 35 ans	625,50 \$	695,00 \$
Junior	125,00 \$ (parents membres)	150,00 \$
Junior	250,00 \$ (parents non-membres)	275,00 \$
Voiture annuelle	575,00 \$	575,00 \$
Demi-voiture annuelle	325,00 \$	325,00 \$
Champ de pratique	170,00 \$	170,00 \$

Association, comité et taxes inclus dans les prix, ainsi que l'entreposage des bâtons.

Pour informations sur les autres catégories et pour les dates de tournoi disponibles:



819 228-3951



2796593

MESSAGE IMPORTANT à tous les propriétaires de véhicules d'occasion Ford

TRANSFERT DE GARANTIE

Saviez-vous que peu importe où vous avez acheté votre véhicule Ford, vous devez faire le transfert de garantie de votre véhicule ?

VOUS AUREZ DROIT À :

- La balance de garantie du fabricant (Canada et USA)
- L'assistance routière 24H/24H
- L'information expédiée chez-vous en cas de rappel de sécurité

TOUT CELA EST SIMPLE et LE TRANSFERT EST GRATUIT!



www.maskiford.com

Contactez
Daniel Duhaime
au 819 228-9448

Vous aurez ainsi
l'esprit tranquille
au volant de votre Ford.

640, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville
819 228-9448



La destination cadeaux
pour souligner vos fêtes toute l'année!

UNIPRIX

PLAISIR DES SENS!

Vaste choix de

- PARFUMS
- PRODUITS DE BEAUTÉ ET SOINS CORPORELS
- DERMO-COSMÉTIQUE

Vos marques préférées à juste prix!

290, rue Saint-Laurent, centre-ville Louiseville
819 228-5581

VASTE CHOIX de

CHOCOLATS



TIGRE GÉANT

LOUISEVILLE

Le magasin familial à prix abordables

Toujours séduisante!



Certificat-cadeau

Lingerie
Clare Bélanger

- Lingerie fine • Maillots
- Vêtements de détente • Prothèses mammaires

315, av. Saint-Laurent,
Louiseville **819 228-9888**

**LES SPÉCIALISTES
DU COUVRE-PLANCHER
NOUVEAUTÉS 2009
en montre**

Nos poseurs sont qualifiés
et possèdent la certification qualité

Armstrong

René Gosselin, Propriétaire

**Claude Gosselin
Tapis Inc.**

R.B.Q.: 8229-4851-54

671, rue Denis, Louiseville
819 228-2817/3013

Restaurant

Picasso

Brunch de 9h à 13h
Samedi / Dimanche

Table d'hôte
gastronomique pour
la Saint-Valentin

Réservez tôt!

Achetez un brunch (adultes)
et obtenez le 2^e gratuitement
(avec ce coupon)

VALIDE LES SAMEDIS DU 7 AU 28 FÉV. 2009

Téléphone: **819 268-6166**

2321, Camirand, Ste-Angèle-de-Prémont
picasso@telmilot.net

CONCOURS

Gagnez
une fin de semaine
pour 2 personnes à
New-York

Pour participer, compléter un coupon
chez un des marchands participants.

Incluant :

- 200\$ en argent de poche
- Transport en autocar, hôtel
- Accompagnateur, etc.

Une valeur de **840\$**



En collaboration avec :

Voyage VASCO Louiseville
L'Univers de la Croisière

L'ÉCHO de Maskinongé
www.lechodemaskinonge.com

JUSQU'À

70%

DE RABAIS

sur marchandise automne-hiver
(sauf Centre du travail)

**CHAUSSURES
POP
SHOES**

Mireille Lemieux, propriétaire

381, av. Saint-Laurent, Louiseville
819 228-4449

Propriétaire d'un véhicule usagé FORD

**TRANSFERT DE
GARANTIE GRATUIT!**

Vous avez droit à :

- Balance de garantie
- L'assistance routière 24h/24h
- L'information expédiée chez-vous en cas de rappel de sécurité



Une division de Trois-Rivières Ford Lincoln Inc.

640, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville
819 228-9448

Un amour de resto!

RESTO



Pour la
Saint-Valentin

SPÉCIALITÉS :

- ✓ Poulet B.B.Q.
- ✓ Brochettes
- ✓ Frites maison
- ✓ Bifteck Baptiste
- ✓ Pizzas européennes
- ✓ Côtes levées
- ✓ Sous-marins
- ✓ Saucisses italiennes

Table d'hôte • Menu midi • Comptoir

805, St-Laurent Est, Louiseville • **819 228-9446**

Découvrez

**L'OR
italien**

Nouvelles collections
BOUCLES D'OREILLES
en montre





Denis Chevalier, propriétaire

819 228-3175

CENTRE COMMERCIAL

ENCADREMENTS
sur mesure
fabriqués sur place

GRANDEURS	PRIX RÉG.	SPÉCIAL
jusqu'à 5"x7"	18,00\$	7 ^s
jusqu'à 8"x10"	23,00\$	10 ^s
jusqu'à 12"x16"	33,00\$	16 ^s
jusqu'à 16"x20"	40,00\$	20 ^s

Moulures présélectionnées en inventaire

Cadres Louiseville

14, rue Saint-Aimé, Louiseville J5V 2A7
819 228-8668

Abonnez-vous

À partir de

33,75\$ /mois

*basé sur un abonnement de 12 mois

Centre de conditionnement physique

ÉNERGIE Plus

90, av. Ste-Élizabéth, Louiseville **819 228-8808**

Vous l'aimez?
Offrez-lui

**Nu
nature**

19,99



EAU VITALITÉ

- Bambou
- Kumquat
- Olive
- Orchidée
- Tournesol

Obtenez **10%** à l'achat de tout autre produit Nu NATURE.

Chantale Gaboury
22, rue St-Aimé, Maskinongé • **819 227-2288**

Le carnaval d'hiver d'Yamachiche, toujours aussi attrayant

••> SANDRA JACOB
sandra.jacob@transcontinental.ca

La 4e édition du carnaval d'hiver d'Yamachiche, qui a eu lieu les 23, 24 et 25 janvier dernier, a été un succès malgré la température glaciale que nous avons connue depuis quelque temps. L'organisateur de l'événement, Michel Desaulniers, est tout à fait satisfait du déroulement des activités intérieures et extérieures qui ont amusé petits et grands. Durant les trois jours de festivités, ce sont quelques centaines de personnes qui sont venues festoyer au cœur du village de Yamachiche.

Plusieurs activités étaient au rendez-vous. Mentionnons entre autres la soirée karaoké où un hommage particulier a été rendu au Comité des loisirs d'Yamachiche. Chants, danses, musique, sans oublier la journée country et folklorique du carnaval avec Martial Gélinas et Les Chapeaux Noirs qui a été un franc succès. Également, lors de cette activité, l'organisation a tenu à souligner le 40e anniversaire de vie artistique de l'artiste country.

Les tout-petits ont également eu la chance de s'amuser autant que les grands



Le soccer sur neige a eu la cote malgré le temps glacial.

avec plusieurs jeux organisés: structures gonflables, glissade et patinage. Un tournoi de hockey bottine et de soccer sur neige a aussi eu lieu pour amuser toute la famille.



Photo de groupe du carnaval d'hiver d'Yamachiche. On reconnaît ici Maurice Noël, musicien, Gaétane Trudel, présidente de la FADOQ d'Yamachiche, Jean-Paul Diamond, député de Maskinongé, Guy Plante, musicien, Diane Plante, chanteuse, Martial Gélinas, musicien et chanteur, Édouard Bédard, chanteur et Michel Desaulniers, organisateur du carnaval. Photo, Guy Sylvestre

DÉPLIANTS "L'ÉTAPE-INFO-DÉPENDANCES" Collectionnez les 5 dépliants de la série

1 par semaine dans votre Publi-Sac à compter du 28 janvier 2009

- > LE CANNABIS > LA COCAÏNE
- > L'ALCOOL > LES AMPHÉTAMINES (speed, crystal-meth)
- > LES MÉDICAMENTS : SOYONS VIGILANTS

CENTRE **L'ÉTAPE**
DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.

CENTRE COMMUNAUTAIRE D'INTERVENTION EN DÉPENDANCE
155, STE-ÉLISABETH - LOUISEVILLE
TÉL.: 819.228.8377 - WWW.ETAPE.QC.CA

2801962

Les activités intérieures ont aussi eu la cote à cause du temps froid. Jeux de poches, cartes, scrabble et autres étaient organisés. Également, une exposition des élèves de l'école Omer-Jules-Desaulniers était tenue dans les locaux de l'établissement.

Bref, de belles activités pour tous les goûts ont amusé petits et grands durant ces trois jours de festivités. Une cinquième édition aura lieu l'an prochain soit du 22 au 24 janvier 2010, selon l'organisateur Michel Desaulniers.

L'ÉCHO
de Maskinongé
www.lechodemaskinonge.com

Lisez vos nouvelles sur le net
www.lechodemaskinonge.com

2756367

La Maison Claire Daniel
www.lamaisonclairedaniel.com

819 536-0476 1992-2009 819 538-2626
4350, Rte des Vétérans, AU COEUR DU RÉSEAU 3151, 33^e Rue,
N-D du Mt-Carmel ET DE LA COMMUNAUTÉ Grand-Mère

7^e ACCRÉDITATION **NOUVEAU SERVICE**
QUALITÉ-COGNITRIX DISPONIBLE 1^{er} AVRIL 2009

POUR GRAND-MÈRE ET MONT-CARMEL

- Répit 24 hrs ou fin de semaine
- Hébergement permanent privé
- Attente de placement

RÉPIT DE JOUR DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

Pour les gens avec problèmes cognitifs dont la maladie d'alzheimer

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT • 819 536-0476

PRÉSENTE

FESTIVAL FEU et GLACE
Une rafale de plaisir!

Une rafale de plaisir vous attend du 14 au 22 février 2009 !

La ville de Repentigny sera l'hôte d'un des plus grands festivals de la région de Lanaudière.

Profitez des incontournables
Traîneau à chiens, promenade en carriole, glissade sur tube, tour de poney, patin, tire sur neige

Bougez avec nos nouveautés
Kart à pédales, trottinette des neiges, raquette à neige, repas cabane à sucre avec Les Cousins Branchaud et compétition et démonstration de planche à neige

Découvrez la Place Loto-Québec
Le groupe les BB, hommage au Beach Boys, Brian Adam et Bon Jovi
Le Dion Show et plus encore!

Admirez la fusion du feu et de la glace
Château de glace grandeur nature, labyrinthe, sculpture de glace et feu d'artifice

C'est un rendez-vous !
Entrée gratuite

www.feuetglace.com Questions? 514-918-1194

2782529

Le 4 février 2009 L'écho de Maskinongé www.lechodemaskinonge.com

Consultez nos **PROFESSIONNELS****AVOCATS**

Dubeau, Perreault et Mélançon

avocats

Serge Dubeau 819 228-3949
avocat

Jean Perreault 819 228-5529
avocat et médiateur familial accrédité

André Mélançon 819 228-5529
avocat

21, rue Saint-Marc, Louiseville (Québec) J5V 2E4
Télécopieur 819 228-8621

CHIROPRACTICIEN

Dr Yves Bellemare
Chiropraticien

775, rue Notre-Dame, Berthierville
450 836-8294

1520, Lottinville, Saint-Paulin
819 268-5120

CLIMATISATION

2759548

Climatisation
JACQUES VALLIÈRES
Licence FRO - 8334-0547-29

• Réfrigération • Chauffage • Thermopompe
• Vente et installation de climatiseur
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE

143, Lac Saint-Pierre Ouest, Louiseville
Tél.: 819 228-9159 • Cell.: 819 691-7031

ENCADREMENTS

40% de rabais
et plus

Exemple:
rég.: 24 \$
SPÉCIAL 10\$

ENCADREMENTS sur mesure
Fabriqués sur place avec moulures en inventaire

Valable jusqu'au 11 février 09 avec coupon 2799873

Cadres Louiseville
14, rue Saint-Aimé, Louiseville J5V 2A7
Tél.: 819 228-8668

ESTHÉTIQUE

Nic Esthétique

• Manucure
• Pédicure
• Pose d'ongles
• Pressothérapie
• Épilation

Promo* Pose d'ongles 35\$
(valeur de 40\$)

*Valable du 4 fév. au 4 mars 09

894, Sacacomie, St-Alexis-des-Monts
819 265-2476

IMPÔTS

SERVICE
RAPPORTS
D'IMPÔTS

Nouveau Service !

TRANSMISSION
ÉLECTRONIQUE
TED
sur demande

• Rapports
• Manuel • Informatisé

Pierre Hémond
Planificateur financier
(819) 227-4719

NETTOYAGE DE TAPIS

NETTOYAGE
MARC
DALCOURT
INC.

Estimation gratuite

Lave-auto à la main • Cirage
Nettoyage • tapis • mobiliers

1284, boul. St-Laurent Est, Louiseville
819 228-9901

PEINTRE

PEINTURE
PIERRE
BUISSON SENC

Peinture intérieure/extérieure
LICENCE RBQ: 8344-2137-28

819 296-3925 • Cell.: 819 701-2109

SOINS DES PIEDS

Vos pieds vous font souffrir?
On peut vous aider!

Cors • Callosités • Mycose (champignons)
Amincissement de l'ongle • Durillons
Ongles incarnés etc.

Aussi disponible
Pédicure de base ou à la française

Carmelle Demers
Hygiéniste
en soins de pieds

750, rue Doris
Louiseville, QC J5V 2M6

Sur rendez-vous
819 228-3117

AGENDA communautaire
www.lechodemaskinonge.com**Artistes à vos pinceaux**

Le Club littéraire de Louiseville invite les artistes peintres, qui désirent participer à la matinée culturelle du 3 mai prochain «Une toile m'a dit», à s'inscrire dès maintenant, et ce, jusqu'au 21 février. 20 toiles seulement seront sélectionnées. La grandeur de la toile doit être de 11 x 14 ou plus et doit être encadrée afin de pouvoir l'exposer. Les sculpteurs peuvent également participer. De plus amples informations sont disponibles auprès de Christiane Dupuis au 819 227-4523.

Communauté Métis Magoua historique du Québec Yamachiche

La Communauté Métis Magoua historique du Québec de Yamachiche invite la population à son assemblée annuelle, qui se tiendra samedi, 7 février, 14 h, au 792, chemin Rivière du Loup à Yamachiche. Info: 819 296-3082 ou 819 296-3708.

Centre des femmes l'Héritage

Le Centre des femmes l'Héritage invite toutes celles qui le désirent à participer à une journée plein air, le mardi, 10 février, de 8 h 30 à 16 h, au Camp Village des jeunes à Saint-Côme. Au programme: randonnée pédestre, ski de fond, patinage, raquette et glissement. Inscription avant le 6 février. Info: 819 228-8421.

CDC de la MRC de Maskinongé

La CDC de la MRC de Maskinongé invite ses partenaires le mercredi, 11 février, de 11 h 45 à 13 h 15, à un dîner d'information sur l'organisme Premier Envol. Le dîner aura lieu dans les nouveaux locaux situés au 50-B, rue de la Fabrique, Saint-Léon-le-Grand. Apportez votre lunch. Inscription et information au 819 228-1096.

FADOQ Saint-Justin

Un souper pour l'occasion de la St-Valentin est organisé par le Club de l'âge d'or de Saint-Justin au profit d'Opération Enfant Soleil le vendredi, 13 février, 17 h, à la salle de l'âge d'or. Apportez vos consommations. Info: 819 227-2108 ou 819 227-3291.

FADOQ Saint-Paulin

La FADOQ de Saint-Paulin tiendra son souper des anniversaires le mardi, 10 février, dès 17 h 15, suivi d'un mini spectacle et de la danse avec la disco

Pierre et Pierre. Le samedi, 14 février, une soirée de danse est organisée également avec la disco Pierre et Pierre. Pratique dès 19 h 15 suivi de la danse à 19 h 45. Prix de présence et buffet en fin de soirée. Tous les lundis, cours de danse intermédiaire à compter de 19 h 15 ainsi que tous les mardis, cours de danse pour débutant, dès 19 h, avec la disco Pierre et Pierre. Toutes ces activités se déroulent à la salle multiservices Réal U. Guimond, rue Bergeron, Saint-Paulin. Info: 819 268-5363 ou 819 268-2728.

FADOQ Yamachiche

La FADOQ de Yamachiche dévoile ses activités pour le mois de février. Samedi, 14, soirée de danse dès 20 h, au sous-sol de l'église. Jeudi, 19, dîner mensuel, 12 h, également au sous-sol de l'église et mercredi, 25, jeûneur rencontre dès 8 h 30, au restaurant Chez Marco de Louiseville. Jeux tous les jeudis après-midi au sous-sol de l'église paroissiale.

Chevaliers de Colomb de Saint-Alexis-des-Monts - 9829

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Alexis-des-Monts, conseil 9829, organisent, dimanche, 15 février, 11 h 30, un dîner fraternel au local Daniel-Frappier (rue des Loisirs). Coût: 7,50 \$. Réservation avant le 6 février auprès de Walter Bégin au 819 265-3304.

Club Optimiste de Saint-Justin

Le Club Optimiste de Saint-Justin organise un «souper croisière», samedi, 28 février, au sous-sol de l'église paroissiale. L'embarquement sur le bateau «J.V. JUST-O» se fera à 18 h pour une visite de cinq pays, le tout accompagné de jeux, souvenirs, dégustation. Réservation des billets avant le 10 février au 819 227-2098, 819 227-2778 ou 819 227-2727. Bienvenue à tous.

Association des aidants naturels du bassin de Maskinongé

Une invitation est lancée à toute la population à venir assister à un jeudi-causerie qui se tiendra le 5 février, à Saint-Paulin (2831, Henri-Paul Milot), dès 13 h 30. Invitée: Denise Rivard du Centre action suicide de Shawinigan. Thème: la prévention du suicide. Info: 819 268-2884.

AFÉAS Louiseville

La reprise des activités Femmes d'ici se tiendra le mardi, 17 février, dès 19 h 30, au sous-sol de l'église de Louiseville. Invitée: Isabelle St-Yves, notaire, viendra entretenir l'auditoire sur les droits des femmes mariées et celles vivant en union libre advenant un divorce ou une mortalité. Info: 819 228-3169.

Voyages en autocar**Dimanche 19 avril 2009****ANDRÉ RIEU au Centre Bell**(souper inclus) **182\$/pers.****Mercredi 22 avril - Jeudi 23 avril 2009****FAIRMONT MANOIR RICHELIEU**(3 repas inclus) **169\$/pers.**
(occ. double)**Samedi 25 avril et dimanche 3 mai 2009****CAVALIA à Montréal**(1 repas inclus) **182\$/pers.**

club voyages
Super Soleil

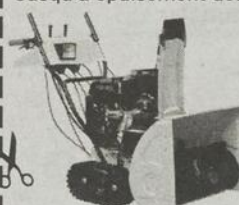
Permis du Québec

Trois-Rivières 819 374-1050
Cap-de-la-Madeleine 819 379-7661

Contactez
Denyse Drainville

Rabais
200\$ additionnel

Sur présentation de ce coupon
1 coupon par client et par souffleur
Jusqu'à épuisement des stocks



11HP
Garantie
limitée 2 ans
28"
Démarrage électrique

1599\$ ttp
-200\$ rabais add.
1399\$ ttp

CAT IMPORT INC.

9121, NOTRE-DAME-OUEST,

TROIS-RIVIÈRES

(VOISIN DU RESTAURANT GREG BAIE-JOLI)

819 698-9587



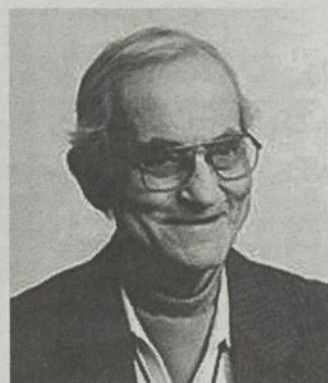
109 donneurs qui ont relevé leurs manches

109 donneurs ont relevé leurs manches pour la collecte de sang annuelle organisée depuis plus de 10 ans par la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, en collaboration avec Héma-Québec, tenue le 23 janvier dernier à l'école Jean XXIII de Louiseville. Ces âmes généreuses ont permis à la Caisse d'atteindre son objectif, cette année fixé à 100 donneurs. Tous les employés et dirigeants de l'établissement étaient confiants pour l'atteinte de l'objectif et ont fait de cette collecte une activité qui va au-delà de l'implication financière. Sur la photo, la directrice de gestion des avoirs à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, qui en est à son premier don de sang, Julie Fournier, Jean Chevalier, président, Francine Boire, responsable de la collecte de sang et Jacques Duranleau, directeur général.

Photo, L'Écho de Maskinongé

Collecte spéciale pour le Fonds Gérard-Morin

Afin de continuer l'œuvre du Frère Gérard Morin, décédé le 8 février 1996, une quête spéciale à l'église de Louiseville est organisée pour venir en aide aux gens dans



le besoin. Cette activité aura lieu le samedi, 7 février, dès 19 h et dimanche le 8 février, 10 h 30. De la part du comité, un merci pour cette générosité coutumière. Sur la photo, à l'avant, l'abbé Jean-Pierre Guillemette, Pierrette Plante, Frère Ovide Fortier et Carole F. Landry.



Photo, L'Écho de Maskinongé

FORMATIONS AGRICOLES

Produire du foin : Est-ce rentable ? : 4, 5 et 11 fév., 16 1/2 hres, Nicolet ou Victoriaville

Utilisation de pesticides en milieu agricole : 16 fév., 23 fév. et 9 mars., 18 hres, Trois-Rivières

Culture de champignons agroforestiers : 4 avril, 7 hres, Trois-Rivières

Électricité intermédiaire pour la machinerie agricole (suite de 2008) : 12 fév., 6 hres Shawinigan;

Plantation d'un verger d'arbres à noix : 7 fév., 6 hres, localité centrale.

Hygiène et salubrité : 21 et 22 février, 12 hres Trois-Rivières

Fabrication artisanale de fromage : 7 et 8 mars, 14 hres, Trois-Rivières

Manutention des veaux d'embouche méthode Bud Williams : 14 mars, 7 hres, Shawinigan-Sud;

Communication pour vendre et convaincre : fin fév.-mi-mars, 12 hres, localité centrale

Gestion participative des équipes de travail : Fin-fév.-mi-mars, 12 hres, Localité centrale

Débardage en forêt avec les chevaux volet II : mars, 14 heures, producteur coopérant

Info: Nicole Tanguay, 819-378-4033 poste : 242
Courriel : ntanguay@upa.qc.ca • www.formationagricole.com.

Validez ce code sur www.lechodemaskinonge.com et accumulez des \$ IPOINTS (valable du 4 au 10 fév. 2009)

3 CUUS 3 8 Z G V M Q

Formation

Lancement d'une entreprise



Desjardins
Centre financier
aux entreprises
Mauricie Centre
et Ouest

Est-ce que cette formation vous concerne ?

Je désire démarrer mon entreprise	OUI
Je désire me familiariser avec le monde de l'entrepreneuriat sans nécessairement démarrer mon entreprise	OUI
Je suis déjà entrepreneur et je désire une formation sur mesure pour ma réalité	OUI
J'occupe un poste à haut niveau de responsabilité dans une entreprise et je désire développer mes compétences entrepreneuriales	OUI

Séance d'information

Date : mercredi le 18 février 2009
Heure : 19 h
Lieu : Centre financier aux entreprises
Desjardins Mauricie
Centre et Ouest
760, boulevard St-Laurent Est, Louiseville

Pour information ou inscription,

Tél : 819 539-2265, ou sans frais au 1 800 567-8655, poste 3241

PLACES
LIMITÉES!

SPEC853168

MERKADO.CA

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 31 MARS 2009

UNE MAISON TOUTE NEUVE À L'ENCHÈRE !!


**MISE DE
DÉPART:**
1\$
**Valeur de
124 995\$**

• 3 chambres • sous-sol fini • Garantie Maîtres Bâisseurs

Maison située au :

375, rue du Faubourg,
St-Paul-de-Joliette

Visites libres dès le 2 février

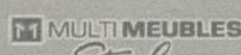
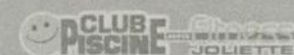
Lun., mar., mer.: 13h à 19h • Sam., dim.: 10h à 16h

*modèle semblable

en collaboration avec

**GESTION
Immobilier**
 450 898-1698 • 450 803-1698

 Maison
inspectée
par

450 759-1107
**DE PLUS
8,000\$ EN CADEAUX
À L'ACHETEUR**


SPEC8531664

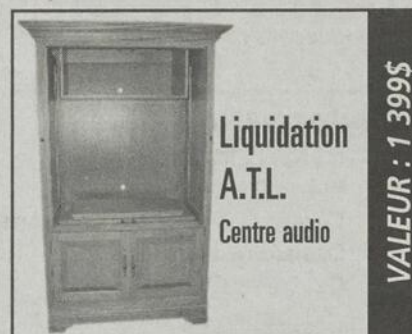
L'Assomption

Tous les détails sur

MERKADO.CA
Naviguez, magasinez et économisez Du 4 au 10 février 2009

VALEUR : 59.99\$

VALEUR : 95\$

VALEUR : 125\$

VALEUR : 1 399\$

 Visitez le
www.lechodemaskinonge.com
 puis cliquez sur MERKADO


Le 32e Tournoi provincial atome de Louiseville...c'est parti!

Sur la photo, à l'avant, le jeune Kevin Milette de l'équipe Canadel de Louiseville et Louis-Philippe Lépine des Patriotes C.L.L. Également, les commanditaires majeurs de ce tournoi, Pino Corbo de chez Saputo, Johanne Beaulieu de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, Yves Cloutier de la Fédération des Producteurs de lait, Julie Gadbois, représentante du député fédéral Guy André, Robert Rousseau, président d'honneur, André Ricard, président Hockey Mauricie, Guy Richard, maire de Louiseville, Jean-Paul Diamond, député provincial du comté de Maskinongé, Yves Mayrand de Hockey Experts et Pierre St-Jacques du Canadien Tire. Absente: Rhonda Murphy de Stratos Pizzeria. Photo, L'Écho de Maskinongé

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de François DESCHAMPS, en son vivant domicilié au 210, rue St-Aimé, Louiseville, Québec, J5V 1B2, survenu le vingt-six juillet deux mille huit (26 juillet 2008), un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Jacinthe DESCHAMPS, devant Me MICHAEL DOUGLAS KELLEY, notaire, le 26 janvier 2009, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de DIONNE, KELLEY, PAQUIN, NOTAIRES, sise au 386, boul. Manseau, Joliette, Québec, J6E 3E1.

Donné ce 29 janvier 2009

Me MICHAEL DOUGLAS KELLEY, notaire

2800842

TUNISIE SUPER SPÉCIAL

La vie de château Hôtel 5*

4 semaines avec 2 repas par jour, Vol Royal Air Maroc, taxes incluses (2)

 2 départs en février 2009 **1689\$ 1639\$**
ÉGYPTE 13 JOURS

 super spécial À partir de **2778\$**

Plus de 1000 départs disponibles Fond d'ind. Qc de 3,50\$ par tranche de 1000\$ en sus. Taxes incluses. Permis du Qc

VACANCES BELTOUR 9825, l'Acadie #1018, MTL (514) 336-0033 **1-866-235-8687**

**Commission scolaire
du Chemin-du-Roy**

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION PARTIELLE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy par monsieur René Parenteau, président d'élection que :

1. Le poste de commissaire pour la circonscription no 10 située à Trois-Rivières est ouvert aux candidatures. La circonscription no 10 comprend une partie de la ville de Trois-Rivières délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection du boulevard des Chenaux et du boulevard Chanoine-Moreau, ce dernier boulevard, la 3^e Rue, le boulevard des Forges, le boulevard des Récollets, le boul. Jean XXIII, la voie ferrée, le boulevard des Chenaux jusqu'au point de départ.

2. L'ouverture du bureau des élections est en vigueur au Centre administratif de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy situé au 1515, rue Sainte-Marguerite à Trois-Rivières.

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

3. Toute déclaration de candidature à ce poste devra être produite au bureau du président d'élection ou à celui de l'adjoint habilité à cette fin, soit monsieur Pierre Jacob, aux jours et aux heures suivantes :

 du 24 au 27 février 2009
 le samedi, 28 février 2009
 le dimanche, 1^{er} mars 2009

 de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
 de 12 h à 17 h
 de 12 h à 17 h

4. Toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale et qui a son domicile depuis au moins six mois sur le territoire de la Commission scolaire peut être élue commissaire.

Si plus d'un candidat pose sa candidature à ce poste :

 un scrutin sera tenu le :
 dimanche, 5 avril 2009
 de 10 h à 20 h

 et un vote par anticipation sera tenu le :
 dimanche, 29 mars 2009
 de 12 h à 20 h

5. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : monsieur Pierre Jacob

6. L'électeur qui a fait le choix de voter dans la commission scolaire anglophone doit révoquer ce choix s'il veut voter dans la circonscription de la commission scolaire francophone qui dessert son domicile. Il le fait en présentant un avis écrit devant la commission de révision au plus tard le 17 mars 2009. Pour connaître l'endroit, les jours et les heures de la commission de révision, l'électeur devra consulter l'avis de révision publié ultérieurement.

7. Vous pouvez me joindre à l'adresse et au numéro de téléphone suivant :

 1515, rue Sainte-Marguerite
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5E7
 Téléphone : 819 379-5989, poste 7199

Fait à Trois-Rivières, le 3 février 2009

RENÉ PARENTEAU, PRÉSIDENT D'ÉLECTION

2794912

Doublement gagnant

avec les **annonces classées**
Placez une annonce classée dans L'Écho de Maskinongé et courez la chance de gagner l'un des deux **CERTIFICATS-CADEAUX DE 30\$** chez Canadian Tire

LES ANNONCES CLASSÉES 1 866.637.5236

L'ÉCHO
de Maskinongé



363 Produits agricoles

PETITES balles de paille, d'orge et de blé. (450) 839-6811 (450)803-2207

Gagnants Certificat-cadeau 30\$ CANADIAN TIRE Sem. 25/28 jan. 2009

Maçonnerie Léo Foucher inc.
St-Majorique

Gérard Coulombe
Berthierville
La Direction

105 Propriétés à vendre

BERTHIER: maison à paliers, 4 c.a.c., 2 sdb, garage 13x23, 2 minutes Autoroute 40, 190,000\$, (450)836-7956

RECHERCHE tout type de maisons de campagne, fermes, fermettes ou domaines pour clientèle venant de Montréal, actuelle et en pleine évolution, François Ducharme, La Capitale Prestige Montréal courtier immobilier agréé, (450)898-1679

140 Commerces à vendre

RÉSIDENCES personnes âgées, superbes 12 unités, excellentes conditions d'achat, une belle occasion, ma spécialité, différents secteurs. Daniel Coté courtier. (888)772-2666

ST-AMBROISE-DE-KILDARE, route 343, grand terrain commercial avec bâtisse 20x34, terrain 30,600 pi.ca. Info: (450)759-5191

155 Fermes/fermettes

YAMACHICHE: à proximité autoroute 40, résidence 8 pièces, terrain 53,820pi. car., garage 40x84 isolé 3 portes, prix demandé 167,000\$, (450)836-3701

205 Logements/appartements à louer

SHAWINIGAN
3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, 6-1/2
1er étage disponible

(819)536-3311
(819)247-3150

5-1/2: St-Charles-Borromeo, 2 stationnements, libre immédiatement, 660\$ par mois, (450)758-6572

JOLIETTE/ BERTHIERVILLE/ ST-CUTHBERT: Beaux logements, commodités, 3-1/2, 4-1/2, libres immédiatement (450) 836-4596, (450)836-6589

LAVALTRIE: 4-1/2 neuf, près des services, remise, libre, (450)368-0125

LOUISEVILLE: 3-1/2, ensoleillé, calme, idéal personne seule, immédiatement, (819)228-9779

LOUISEVILLE (près Canadell): 4-1/2, rénové, (475\$); 3-1/2, neuf, entrées laveuse/ sécheuse (395\$). Conciergerie. Nombreux services. (819) 228-9271 (819)228-9300

LOUISEVILLE: 4-1/2, 226 Notre-Dame Nord, bord rivière, près des services, (514)777-2261

LOUISEVILLE: 4-1/2, bas, 475\$/ mois, centre-ville; lavé, peinturé au complet. Stationnement. (819)228-2271

MASKINONGÉ: neufs, insonorisés, grands 4-1/2, 5-1/2, 600\$ à 675\$, nouveau quartier, près écoles et autres services, entrées intérieures, intercom, rangement, pas d'animaux. (819)227-2277

St-Cléophas-de-Brandon: 2e étage, 3-1/2, rénové, 370\$/ mois, libre 1er février, endroit paisible, (pas d'animaux), (450)889-5683 ou (450)889-4694

ST-IGNACE: 4-1/2, libre immédiatement, 375\$. (450)836-4552

210 Logements/appartements chauffés à louer

BERTHIERVILLE: 3-1/2, chauffé, éclairé, buanderie incluse, 415\$/ mois. Libre immédiatement. (450)836-3014

BERTHIERVILLE: 3-1/2 neuf, libre immédiatement, références requises, (450)803-4310

SHAWINIGAN:
3-1/2, 4-1/2, 5-1/2. À partir de 350\$/ mois (chauffés, non éclairés). Repeints à neuf, bois franc, armoires mélamine. Près tous services. Libres immédiatement. (819)731-0577

215 Logements/appartements chauffés/meublés à louer

À St-Gabriel: 2-1/2 (loft) luxueux, éclairé. Idéal personne retraitée/ seule. Libre 425\$. (450) 835-2312 (514)979-0792

225 Propriétés à louer

CHOIX DE MAISON
St-Calixte: route 335, 3-1/2 semi-détaché 500\$/ mois, St-Calixte Lac Bélar: 4-1/2, 750\$/ mois, Chertsey: cottage, 4 c.a.c., foyer, lac privé, 1,250\$/ mois, St-Gabriel: 4-1/2, 450\$/ mois chauffé, Mandeville: 2 c.a.c., + garage, plage, 700\$/ mois, (514)602-1820

MAISONS seules, Berthier et St-Cuthbert, 4-1/2, libres immédiatement. (450) 836-4596, (450)836-6589

240 Chambres à louer

ST-CUTHBERT: chambres à louer, cuisine, salon, salle de lavage accessibles, au mois ou à la semaine. (450)836-3273

250 Maisons de repos/centres d'accueil

RÉSIDENCE Port'Espoir
St-Ursule, résidence pour personnes autonomes, (819)228-3849 demandez Suzanne

275 Commerces/magasins à louer

Bar (bistro) tout équipé avec permis et terrasse libre immédiatement. (819)719-0543

280 Entrepôts à louer

Mini-entrepôt intérieur, chauffé, à partir de 90\$/ mois, 1 mois gratuit. (450)304-2526

307 Appareils électroménagers

* NOUVEAU: achetez, vendons, réparons électroménagers à domicile. 1860, ch. Lac Robitaille, St-Damien, QC, J0K 2E0. Marcel: (450)835-7552, cell: (514)824-1280

310 Divers à vendre

COUVERCLES pour spa. Prix et qualité imbattables. Disponibles dans toutes les formes et couleurs. Composez le 1-866-565-5252. www.thecoverguy.com/francais.php

ETES-VOUS débranché? Aucun branchement refusé. Rebranchez votre téléphone avec National Teleconnect. Service 49.95\$ par mois! Appelez National Teleconnect maintenant 1-866-443-4408 www.nationalteleconnect.com

FENÊTRES/ Portes (erreur de mesure), surplus d'inventaire du Manufacturier. Bons prix. St-Félix-de-Valois. (450)889-4111

FOU! FOU! FOU! MATELAS à des prix sans précédent! Dans toutes les grandeurs. Vous serez reversé! (450)750-5051 (450)916-3467 cell.

SCIERIE à partir de 3495\$. Convertissez vos billes en bois de charpente de grande valeur avec votre propre scierie portative Norwood. www.scieriesnorwood.ca/400q Information gratuite: 1-800-408-9995, poste: 400-QN.

TÔLES à couvertures et à lambris de couleur et galvanisées etc. (819)221-5429

Casino de Montréal Navette Express
Les mardis et jeudis chaque semaine
Les dimanches aux 15 jours
Navette Express à l'année

Départs pour Montréal: Arrêt à Yamachiche 10h15
(au Resto Les Portes de la Mauricie)

Aussi disponible le Casino du Lac-Leamy et le Casino de Mont-Tremblant à l'été 2009.

819 378-6701
www.navettecasino.com

315 Machines à coudre

MACHINE à coudre Brother, industrielle, 350\$, T.V. RCA sur roulettes, 150\$, 2 pneus Motomaster 206-60R15 (20.000 km) 100\$, (819)228-0858

320 Animaux

ACHETONS, vendons chiots, prenons chiots croisés à donner. Chiots Labrador croisés, Bouvier Bernois 75\$ chacun. Chiots croisés à partir de 40\$ Tél. (819)233-1711, cellulaire (819)372-7755

CHIOTS demandés. Nous adoptons petits chiots. Allons chercher gratuitement. (450)666-1228

365 Bois de foyer

* MISE EN GARDE *
Suite à de nombreuses plaintes concernant l'achat de bois de foyer, nous recommandons à nos lecteurs d'être vigilants et de s'assurer d'obtenir un reçu où figurent le nom de l'entreprise, l'essence du bois, la qualité et le prix.
La direction

403 Garderies

GARDERIE "Les Petits Jardiniers". Places en service de garde privé à St-Paul-de-Joliette, 25\$/ jour pour enfants 2 ans+. Grande salle de jeux, cour clôturée, jeux éducatifs, bricolage et jardinage. (450)867-0590

GARDERIE familiale. Ambiance stimulante et activités éducatives. 4 places disponibles. Lavaltrie. Eve: (450)586-9475

GARDERIE privée en milieu familial, située à St-Léon-le-Grand. Ouverture 16 mars, 7h-17h30. 20\$/ jour. 18 mois+. Programme éducatif du gouvernement. Apprentissage de l'espagnol dans environnement chaleureux et sécuritaire. Contactez Betsy (819)228-5277

412 Santé

VOUS avez besoin d'un bon massage? Appelez-moi au: (450)756-5196

424 Astrologie/occultisme

M. Mock Clairvoyant, Grand médium voyant africain, spirituel, résout vos problèmes impossibles, amour, chance, affaires, désenvoûtement, protection, retour immédiat de l'être aimé, chance aux jeux, enlève les mauvais sorts, travail sérieux et efficace, résultat surprenant et garanti, réussi là où les autres ont échoué (514)270-3930

45 ans d'expérience avec Justine, 48 ans d'expérience avec Claudette, 44 ans d'expérience avec Francine, 42 ans d'expérience avec Marie-Huguette. Nous sommes Clairvoyantes, Tarotologues et Numérologues. Nous avons atteint un niveau d'expérience supérieur à toutes concurrences. Vous serez surpris par la qualité exceptionnelle du service et de l'extrême précision de nos prédictions. Cet appel pourra changer votre vie concernant la santé, l'amour, l'argent, la naissance. 3.79\$/min. 7 jours 24h (temps gratuits) 1-900-451-5276

ALISSA, voyance naturelle, prédictions claires et explicites. 20 ans d'expérience. Tél.: 1-900-548-7777 (2.90\$/min.)

ANGÈLE, voyance 95% de réussite. Je ne pose aucune question. 1-900-548-0044 (2.90\$/min.)

ASTROLOGIE, TAROT, DON NATUREL, VOYANCE PRÉCISE ET HUMAINE. Tél.: 1-900-548-6644 (2.90\$/min) Bell mobilité #5566

AVEC médium Québec retrouvez les meilleures voyantes du Québec, reconnues pour leurs dons, leur sérieux et la qualité de leur prédictions, écoutez-les: 1-866-503-0838 Bell Mobilité, faites le # (car-4676) Si vous souhaitez les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

BÉRENGÈRE, médium de mère en fille. Révélation immédiates. 1-900-548-0011 (2.90\$/min.)

BESOIN d'écoute et conseil pour 2009? Contactez JoSoleil et son équipe de voyants(es) Amour-Santé-Travail - Argent. 1-900-451-8883, 3.99\$/min. 18+ ou par carte de crédit en achats de bloc à prix réduit au (514)997-5716, possibilité minutes gratuites. Web cam. Qui est en ligne (514)724-6904 www.josoleil.com. Notre équipe peut enseigner votre vie.

PIÈCES D'AUTOS
J.M.B.
\$ ACHAT ET VENTE DE VÉHICULES \$
D'OCCASION - ACCIDENTÉS - FERRAILLE
SERVICE DE CUEILLETTE ET DE REMORQUAGE
587, boul. Ouest, route 138, Maskinongé
450 885-3223

BESOIN DE FINANCEMENT?
« NOUS AVONS LA SOLUTION POUR VOUS! »
"Aucun crédit refusé!"
• Mauvaises créances • Faillite, etc.
2e et 3e chance au crédit
Discrétion garantie et service courtois
Contactez le département des ventes

MASKINONGÉ
Ford
DIVISION TROIS-RIVIÈRES FORD LINCOLN INC.
• LOUISEVILLE •
Une division Trois-Rivières Ford Lincoln
819 228-9448

CECILIA, VOYANCE ANCESTRALE DU GRAND NORD. DATES PRÉCISES. Tél.: 1-900-783-2525 (2.90\$/min.) Bell mobilité #5566

CONNEXION MEDIUM: Le seul regroupement des vrais médiums au Québec! Spécial 2.59\$/ minute. 1-866-963-3486, 1-900-528-9000 #283647 (Bell Mobilité) www.connexionmedium.ca

ESMERALDA, voyante médium. Vue à la TV et dans la presse. 1-900-548-0055 (2.90\$/min.)

HÉLÈNE: tarot, numérologie, pour consultation sur rendez-vous. (819)692-5607

LA Clinique d'Ésotérisme et Mme Minou. Tel que vu à la télé. 1-900-561-1212, à 4.89\$/min. Visa/Mastercard, composez le (514)768-2000 ou le 1-800-799-6395 à 2.59\$/min. (+taxes). Utilisateur de Bell mobilité faire le carré tarot(#) à 2.79\$/min. Horoscope gratuit et Concours au www.predictions2000.com Astro-Club ligne de voyance en direct 24 heures. Consultez des gens d'expérience au 1-900-830-6767 à 2.85\$/min. (+taxes).

LISA, prenez en main votre destin. Je ne pose aucune question. 1-900-548-0022 (2.90\$/min.)

MME Lise voyante: Tarot, boule de cristal, (450)917-2184

YACINTHE, MÉDIUM DE MÈRE EN FILLE. SPÉCIALISTE AMOUR. Tél.: 1-900-548-8877 (2.90\$/min.) Bell mobilité #5566

442 Construction/rénovation

* POUR tous travaux de rénovations, estimation gratuite, 25 ans d'expérience, RBQ: 8317-2981-44. Marc (450)835-1888

PLÂTRIER professionnel et minutieux. 4 ans d'expérience. Cours EMC. (450)916-5595

RÉPARATION, rénovation avez besoin de mon expérience? Consultez-moi, Maurice Ouellet (819)265-3543

482 Services divers

EFFACEZ votre casier judiciaire. Votre vie est affectée par ce casier. Vivez une vie normale. Le Pardon et la levée d'interdiction d'entrée aux USA 1-800-298-5520 www.canadianpardons.ca

REBRANCHEMENT téléphonique Tembo! Nous offrons un service téléphonique prépayé, des taux interurbains compétitifs, sans dépôt ni enquête de crédit. Rabais pour application en ligne www.tembo.ca 1-877-468-3626

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél: (514)282-2022 SAAQ-SAAQ-SAAQ.

Validez ce code sur **www.lechodemaskinonge.com** et accumulez des \$ IPOINTS (valable du 4 au 10 fév. 2009)

points 2 KUUR5ZUH6GZ

La Capitale
Mauricie
Courtier immobilier agréé

Bureau: 819 691-0000
Résidence: 819 228-8947
Télécopieur: 819 693-1888
3675, boul. du Chanoine-Moreau, lot 209
Trois-Rivières, QC, G8Y 5M6
mlemieux@lacapitalelevenu.com
www.lacapitalelevenu.com

Marie Lemieux B.A.A.
Agent immobilier affilié

SAINT-SÉVÈRE 42 000\$
Reprise de finance, 4 chambres à coucher, en plein cœur du village. Pour bricoleur, vendu sans garantie légale aux risques et périls de l'acheteur. SIA 8094799

SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ 127 000\$
Joli bungalow, rénové avec goût, 2 chambres à coucher, situé dans un secteur tranquille. SIA 8030543

PRIX RÉDUIT
MASKINONGÉ 139 000\$
Bungalow, face à la rivière Maskinongé, navigable jusqu'au Lac St-Pierre. Idéal pour les amoureux de la nature, de la pêche et de la chasse. Quel ami pour votre embarcation, aucun voisin avant et arrière. Un coin tranquille à découvrir! SIA 8034883

LOUISEVILLE 45 000 \$
Reprise de finance, pour bricoleur, 3 chambres à coucher. Grand terrain avec garage, près des services. Vendu sans garantie légale aux risques et périls de l'acheteur. SIA 8053307

819 691-0000
819 228-8947

PHARMAPRIX

**ASSISTANT(E)
TECHNIQUE**
En pharmacie

20-25 heures / semaine

Salaire compétitif
Conditions avantageuses

Envoyez votre CV à
fphx1837@pharmaprix.ca
ou communiquez avec
Michel Massicotte ou Louis Trudel
à l'une des deux succursales

5550, boul. Jean XXIII
819 375-2934
810, boul. Thibeau
819 374-8119

RDQ

Assistance à l'innovation technologique
**CONSEILLER SCIENTIFIQUE
(RÉDACTEUR)**

RDQ, dont la mission est d'assister les entreprises à l'intérieur de leurs processus d'innovation technologique, recherche un conseiller scientifique.

RESPONSABILITÉS
Le candidat aura comme principales tâches de :

- Cueillir les projets chez les clients dans le cadre du programme d'encouragements fiscaux en matière de crédits d'impôt RS & DE;
- Rédiger les descriptifs techniques faisant état des projets cueillis;
- Effectuer un suivi des dossiers auprès de la clientèle.

RDQ recherche un technicien possédant de bonnes connaissances générales dans l'un des domaines suivants, ou plusieurs : mécanique, hydraulique, métallurgie, agriculture, transformation du bois et du plastique.

EXIGENCES

- Avoir une excellente capacité de rédaction;
- Maîtriser la langue française (oral et écrit);
- Posséder une connaissance fonctionnelle de l'anglais (écrit et parlé);
- Avoir un très bon esprit de synthèse;
- Posséder une excellente approche client;
- Détenir une bonne connaissance de l'environnement Office, particulièrement avec Word;
- Posséder un permis de conduire valide et avoir un véhicule;
- Être disponible pour travailler à Berthierville, puis éventuellement à Joliette.

RDQ offre un salaire compétitif et 4 semaines de vacances annuelles. Ce poste exige des déplacements à travers le Québec, généralement à l'intérieur d'un rayon de 100 kilomètres.

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à Mme Annie Bellehumeur au abellehumeur@rdquebec.com ou par télécopieur au 450 836-7474.

**TROIS-RIVIÈRES
NISSAN**
RECHERCHE

2 CONSEILLERS(ÈRES) AUX VENTES Véhicules neufs
1 CONSEILLER(ÈRE) AUX VENTES Véhicules d'occasion

Nous recherchons :

- Candidats(es) avec expérience dans la vente automobile obligatoire.
- Responsable et désireux(euses) de faire partie d'une équipe dynamique.
- Prêt(e) à tout faire pour satisfaire la clientèle.

Nous offrons :

- Poste permanent à temps plein.
- Salaire et conditions de travail très avantageux
- Avantages sociaux avec assurance groupe
- Possibilité de 45 000 \$ et plus par année

Si vous possédez les qualités requises, faites parvenir votre curriculum vitae à :

Hughes Bergeron, directeur des ventes (neufs)
Alain Parenteau, directeur des ventes (usagés)
au 3nissan@cgocable.ca ou au
4101, boul. Gene-H.-Kruger, Trois-Rivières, G9A 4M6.

510 Agence de rencontres avec permis

LE Réseau Rencontre Qui Fesse! Essayez gratuitement, allez y osez au (514)768-3999. Cadeaux aux femmes bavardes. Facilité de paiement au 1-900-643-7700. Rencontre instantanée par cellulaire faites le dièse + amour (# + 26687) à 0.89/min. Message-rie texte (SMS) envoyer RRF au 66.000 www.lereseauencontre.com chat, webcam et concours gratuits! Du direct osez en composant le 1-900-830-9900 à 2.45\$/min. pour 10 minutes ou par cellulaire le dièse (#) 7393 à 2.29\$/min Achat par carte de crédit faites le 1-800-571-3999

525 Massage érotique

DE retour, jolie blonde, gros buste, douce, sensuelle, te reçoit en privé dans un décor romantique près du foyer aux 1001 bougies. (514) 806-2774 / (450)303-0505 Cartes de crédit acceptées.

SALON BLEU NUIT
Trois-Rivières. Massage érotique. 60\$ 1/2 heure. 80\$/l'heure. (819)379-5454 www.salonbleunuit.com

520 Massage

NOUVEAU! Salon icy Blue, (450)728-1352. Excellent massage, service de qualité, relaxant, jolies filles, reçus. 5021, Lévesque Est, Aut. 25/Concorde E.

530 Escorte/occasionnelle

DOUCEUR extrême, jolie femme douce et sensuelle, te reçoit. Lundi au jeudi. (450)758-5184

Carrières et professions

**BOUCHERIE
Jacques Forget**

est à la RECHERCHE d'un
BOUCHER
35 heures / semaine

- HORAIRE DE 4 JOURS / SEM.
Max. 10 dimanches / année
Max 50 soirs / année
- MINIMUM 5 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
- SALAIRE SELON COMPÉTENCES (supérieur à la moyenne)

Pour informations :
Stéphane Forget
450 836-6922

555 Argent à prêter

\$ \$ \$ Aide financière \$ \$ \$ 3 façons d'obtenir aide financière si vous possédez REER, FRV, CRI (fond pension employeur). Transaction rapide et sérieuse! (514)518-4036

BESOIN d'argent? Prêt rapide de 500\$, réponse en 1 heure. Paiement hebdomadaire. Conditions: Emploi stable (1 an). Crédit Yamaska 1-877-534-1999

BESOIN d'argent rapidement? Avant de tout perdre, nous prêtons sur REER, FRV, CRI (Hypothèque 1er et 2e rang) Rétablissement de crédit, cartes de crédit CAN/USA Service rapide et professionnel (514)995-4095

580 Occasions/propositions d'affaires

GROUPE Matic, toujours numéro 1, vous offre des routes de distributrices automatiques exclusives, établies, rentables, garanties. Mise de fond minimum, rendement maximum. Financement disponible. 1-866-941-8916

585 Services financiers

\$ \$ \$ Besoin d'argent \$ \$ \$ Si vous possédez un FRV, CRI (Fond de pension ex-employeur). Nous pouvons vous aider. Professionnalisme et rapidité d'exécution! Accès Crédit Concept (514)574-0095

ABATTU par vos dettes. Menacé par vos créanciers. Nous sommes là pour vous aider. Nos services sont gratuits. Info-dettes 1-866-963-aide(2433)

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis 25 ans nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais, aucun intermédiaire, un seul paiement sans intérêt. Appelez-nous au (819)370-2020 1-800-465-3809 Jean Fortin & associés Syndic de faillite inc.

BESOIN D'ARGENT
Hypothèque, achat, refinancement. Infos.: (450)803-3342

PROPOSITIONS, réglez vos dettes en un paiement par mois, personnel ou commercial, cartes de crédit, impôts, Hydro etc. 7/7 Jrs 8h à 20h. Gestion en comptabilité Lemiex, sans frais: 1-866-687-2496

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de **FERNAND LEFEBVRE**; en son vivant résidant au 931, rue Savoie, St-Justin (Québec) J0K 2V0; survenu le 15 juillet 2008, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Johanne Bisson, le 30 janvier 2009 conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, au domicile du liquidateur situé au 920, rue Savoie, St-Justin (Québec), J0K 2V0.

Donné ce 30 janvier 2009
Christine Gélinas, notaire 2802704

Avis de clôture d'inventaire 2799803

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Mme Carmelle Marchand**, survenu le 10 décembre 2008, en son vivant résidant au 20, Ste-Julie, Maskinongé, province de Québec, J0K 1N0, un inventaire des biens de la défunte a été fait le 23 janvier 2009 par les liquidateurs successoraux, devant Me Carmen Brouillette, notaire, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Carmen Brouillette, notaire, 390, St-Laurent, Louiseville, province de Québec, J5V 1K3, téléphone: 819 228-9779.

Donné ce 26 janvier 2009
Cléo Marchand et Nicole Marchand, liquidateurs successoraux

585 Services financiers

NOYÉ par les dettes? À bout de souffle? Vous êtes harcelé continuellement par vos créanciers (saisies, impôts, cartes de crédit, Hydro) il y a toujours une solution, laissez-nous vous aider, nous avons 18 centres pour vous servir. Appel et Cie Syndic de Faillite (514)839-8004

605 Emplois divers

20\$/ heure. Personnel demandé pour travail immédiat à temps plein. Aucune expérience requise, seulement de bonnes aptitudes au travail. Pour entrevue 1-819-379-6476

AVON: janvier, devenez représentante et recevez 160\$ de produits gratuits. 1-866-690-8156 www.avon.ca

CHAUFFEUR classe 1, avec expérience en "flat bed", pour Québec et Ontario. Salaire compétitif. Contactez Bernard, (450)836-1339

DAMES, demoiselles, travail facile et agréable à domicile, horaire flexible. (450)759-0185

FABRICANT portes fenêtres depuis 32 ans, est à la recherche adjoint(e) administratif(ve) minimum 5 ans d'expérience dans notre domaine; connaissance logiciel comptable Avantage, lecture de plans. Salaire 15\$/ heure ou selon expérience. (450)889-4111 Faxer CV (450)889-5061

GÉRANTS de district pour toutes les régions du Québec. Former des représentants, organiser et animer des soirées, Nouveau Concept. Très payant, demandez Louise pour R.V. 1-514-596-2687/1-877-596-2687

RETRAITÉS bienvenus! Responsable du marketing. Temps plein/ partiel, bon salaire, (514)707-8557

VOUS cherchez un bon emploi? Nous cherchons de bons(nes) candidats(es). Vente, service, démo pour produits bio-dégradables, écologiques-biologiques. Dans votre région. Bon salaire. Info Hélène: (819)362-0128 ou 1-800-363-2952 www.multi-pro.ca

630 Santé/hospitalier

RECHERCHONS assistante et secrétaire dentaire à Joliette. Temps partiel. Téléphonez au: (450)759-7899 ou envoyez CV. par fax: (450)759-9158

650 Bars/hôtels/restaurants

CUISINIÈRE avec expérience pour menu du jour. Demandez Elaine: (450)836-4037 laissez message

690 Garderies

RECHERCHE personne fiable, disponible et aimant les enfants pour travailler dans une garderie privée, à temps partiel, expérience serait un atout, Karine. Louiseville (819)228-0865

705 Cours

ANGLAIS parlé 16 semaines. Classes de 5/ autodidacte, entrevue gratuite. Berthierville: (450)836-3680

805 Avis de dissolution/changement nom

REMERCIEMENTS à la Ste-Vierge pour faveur obtenue. H.B.

845 Prières/remerciements

REMERCIEMENTS à Père Prévost et St-Pirigir pour faveurs obtenues. N.D.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.D.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.D.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.D.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.D.

915 Véhicules de loisir

ACHAT de VTT, de toutes marques, 2x4, 4x4 et sport. Payons les meilleurs prix. On se déplace. (plusieurs en inventaire). (819)752-2224. David (819)357-5631. Alain (819)357-0023

ACHAT DE VTT, 4 roues, 1985 à 2009, 2x4, 4x4 et sport. Payons les meilleurs prix comptant. Nous nous déplaçons. En affaires depuis 1994. VTT Martin, (819)364-2578. Achat, vente, échange.

915 Véhicules de loisir

PELLES à neige neuves VTT. Pour tous modèles. 48"/ 60". Fixes/ pivotantes. 220\$/+. (514)219-8533

940 Tracteurs/machinerie agricole

ABSOLUMENT besoin de pépines, petits Bulls, excavatrices, lifts, trailers avec chargeuse, backo, tracteurs de ferme et accessoires. Payons bon prix comptant, contactez Mario (450)831-8448

URGENT besoin, achetez: pépines, bulldozers, "skidders", trailers avec chargeuses et tracteurs de ferme. Payons bon prix comptant. Tél. (819)353-1777

980 Camions/camionnettes à vendre

PICK-UP Ford 150, Triton, 5.4L, 2007, 28 500 km, balance de bail jusqu'à avril 2011, Gilles, (450)889-8756

985 Autos à vendre

ATTENTION! Attention! Besoin d'une auto. Problème de crédit? C'est fini. Aucun cas refusé. Financement sur place. Voiture, camion, van, 2000 à 2006 Robert Cloutier Autos (450)446-5250 ou (514) 830-0098 1-888-446-5250 www.robertcloutierautos.com

À voir! Auto, camion, 4x4. Financement maison. Aucun cas refusé. Voitures 2003 à 2008. Léger dépôt. Aucun endosseur. Automobile Brisson (514)894-2236 www.automobilesbrisson.com

À voir! Auto, camion, 4x4. Financement maison. Aucun cas refusé. Voitures 2003 à 2008. Léger dépôt. Aucun endosseur. Automobile Brisson 1-866-566-7081 www.automobilesbrisson.com

UN COUP DE TÉLÉPHONE SUFFIT! Financement par le commerçant, livraison le même jour. Auto, camion & van. Aucun cas refusé. Beloeil: (450)446-2800. Granby: (450)361-9327

L'ÉCHO de Maskinongé
www.lechodemaskinongé.com

Lisez vos nouvelles sur le net
www.lechodemaskinongé.com

Validez ce code sur www.lechodemaskinongé.com et accumulez des \$ IPOINTS (valable du 4 au 10 fév. 2009)

points Z6QCG5AS5ENC

**POISSONS DES CHENAUX
SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

Centre de pêche
G. Marceau et filles

Chalets de pêche **OUVERT 24 heures**
à louer

ENTRÉE 3 BUREAU 6
et tournez à droite sur rivière 418 **325-2187**
www.centredepêche-marceau.com

NÉCROLOGIE

BELLEMARE M. Hector

Au CSSS de la MRC de Maskinongé à Louiseville, le 30 janvier 2009, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Hector Bellemare, retraité d'Hydro-Québec, époux de feu Mme Fernande Baribeau, demeurant à Louiseville. La famille accueillera parents et amie(s) à la Résidence Funéraire Louis Richard & Fils Ltée, 140, rue St-Aimé à Louiseville. Heures d'accueil:

vendredi, jour des funérailles, à partir de 11 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 6 février 2009, en l'église de Louiseville, à 14 h. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Guy (Denise Philibert), Mireille (Pierre Boisvert), Johanne (Jérôme Devost); ses petits-enfants: Julie Bellemare (Patrick Deschesnes), Michel Bellemare (Hazel De La Cruz), Dominic Gélina (Geneviève Falaise), Geneviève Gélina (Yannick Robitaille); son arrière-petit-fils: Mathys Robitaille; sa sœur: Juliette Bellemare (feu Paul-Emile Paillé); ses belles-sœurs et son beau-frère: Gisèle Rabouin (feu Paul Baribeau), Claire Plante (feu Gaston Baribeau), Réjean Baribeau, Réjeanne Baribeau (Jules Lefebvre), Lise Lefebvre (feu Fernand Baribeau); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amie(s). Des dons à la Fondation Québécoise du cancer seraient grandement appréciés.

Pour renseignements: 819-228-4822
Extérieur: 1 888 558-4822
Télécopieur: 819 228-3653
Courriel: louis.richard@qc.aira.com

LIVERNOCHE BELAND Mme Maria

Au Pavillon Sainte-Marie du CHRTR, le 1er février 2009 est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Maria Béland, épouse de feu M. Gérard Livernoche, demeurant à Louiseville. La famille accueillera parents et amie(s) à la Résidence funéraire Louis Richard et Fils Ltée, 140, rue Saint-Aimé, Louiseville. Heures d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 9 heures.

Les funérailles auront lieu le samedi 7 février 2009, en l'église de Louiseville, à 11 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil, ses fils: Michel (Francine Béland), Pierre (Danielle Jutras); ses petits-enfants: Mélanie Livernoche (Louis Lessard), Nadia Livernoche (Simon Branchaud), Marie-Michèle Livernoche, Sylvie Livernoche (René Rainville), Manon Livernoche, Annie Livernoche (Jérôme Dupuis); son frère: André (feu Marie-Paule Brousseau); ses beaux-frères et belles-sœurs: Dolorès Dalcourt (feu Pierre Béland), Camille Livernoche (feu Lucille Cloutier), Jeannette Lamy (feu Raymond Livernoche), Gisèle Lamarre (feu Bernardin Livernoche); ainsi que 13 arrière-petits-enfants, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire témoigner sa reconnaissance à Mme Huguette Masson pour services rendus. Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient grandement appréciés.

Renseignements: 819 228-4822
De l'extérieur: 1 888 558-4822
Télécopieur: 819 228-3653

TOUPIN M. Réal

Au Pavillon Ste-Marie du CHRTR, le 29 janvier 2009, est décédé à l'âge de 66 ans, M. Réal Toupin, fils de feu Léonard Toupin et de feu Aline Bastien, demeurant à Sainte-Ursule, autrefois de Saint-Justin. La famille accueillera parents et ami(e)s à la Résidence Funéraire Louis Richard & Fils Ltée, 1101, rue Gérin à St-Justin. Heures d'accueil: mercredi, jour de la cérémonie, à partir de 11 h. La liturgie de la parole aura lieu le mercredi 4 février 2009, à la résidence funéraire, à 14h. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure. Le défunt laisse dans le deuil, ses sœurs: Anita, Denise (Jean-Pierre De Carufel), Thérèse (Jacques Després); sa belle-sœur: Juliette Chrétien (feu Maurice Toupin); son beau-frère: Réjean Philibert (feu Françoise Toupin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements: 819 228-4822
Extérieur: 1 888 558-4822
Télécopieur: 819 228-3653
Courriel: louis.richard@qc.aira.com

Messe 1^{er} anniversaire

"C'est encore avec le cœur lourd que nous soulignons le 1^{er} anniversaire de ton départ. Il y a toujours des moments où ton souvenir nous revient. Chaque jour, nous avons une pensée pour toi. Tu nous manques beaucoup. De là-haut, nous te prions de bien vouloir continuer de veiller sur nous tous comme tu savais si bien le faire ici-bas. Nous t'aimons toujours!"

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 8 février 09, à 10h30, en l'église de Saint-Paulin, à la mémoire de
M. Romuald Frappier
(décédé le 13 février 2008)
Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous en pensée ou par leur présence à cette célébration.
Claude, Jacques, Michel, Louise, Sylvain et Guylaine 2793471

5 ans déjà...

M. Sylvio Sévigny 1^{er} février 2004

"Aujourd'hui nous ramène à un moment difficile, celui de ton départ il y a cinq ans. Même si nous t'aimions de tout notre cœur, nous ne pouvions te retenir. Ce fut pour toi une délivrance et pour nous le début d'un chagrin immense.

Tu nous manques tellement. Le temps ne pourra effacer tout l'amour, la bonté et la générosité dont tu nous as enveloppés pour que nous restions toujours unis. Tu seras toujours dans nos cœurs".

Ton épouse, tes enfants, leur conjoint(e) et petits-enfants

Un an déjà...

PIERRE LOYER

C'est le 8 février 2008 que tu nous quittais. Malgré tout l'amour que nous éprouvons pour toi, nous t'avons laissé partir. Pour tous ceux et celles qui ont eu la chance de te connaître, tu as été une inspiration par ta bonté, ta générosité, ta détermination, ta joie de vivre.

Ton départ nous a déchirés; tu étais notre rayon de soleil et, maintenant, tu es notre étoile qui brille dans le ciel. De là-haut, continue de veiller sur nous comme tu savais si bien le faire ici-bas.

Merci pour toutes les années de bonheur passées à tes côtés. Nous t'aimons toujours!

Ton épouse, ton fils Kevin et Kathy

Messe 1^{er} anniversaire

"Un an déjà, c'est comme si c'était hier; tu nous manques énormément. Ton souvenir est et restera toujours dans nos cœurs. De là-haut continue de veiller et de nous protéger comme tu l'as toujours fait. Nous t'aimons et t'aimons toujours."

Une messe 1^{er} anniversaire sera célébrée le dimanche 8 février 2009, à 10h30, en l'église de Louiseville à la douce mémoire de

M. Christian Lajoie

(décédé le 31 janvier 2008)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous en pensée ou par leur présence à cette célébration.

Son épouse Diane et son fils Michaël (Nadia Casaubon)

10 ans déjà...

"Tu étais pour nous une fleur, mais il y a 10 ans, Dieu est venu te chercher pour orner son paradis"

Nous demandons à tous ceux et celles qui t'ont aimée d'avoir une douce pensée pour toi.

En souvenir de Mme Raymonde (Mimi) Gagnon Lambert

(décédée le 8 février 1999)

Avec tout notre amour,

Sa famille

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

APPEL D'OFFRES

Vente d'un terrain (lot 4 300 029) sis en face du 1321, 10^e Rue à Trois-Rivières

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy demande des soumissions pour la vente d'un terrain (lot 4 300 029) sis en face du 1321, 10^e Rue à Trois-Rivières.

Superficie du terrain : 515,8 m²

Les personnes intéressées pourront obtenir tous les renseignements et documents nécessaires pour soumissionner, moyennant un dépôt non remboursable de 20 \$, à compter du 2 février 2009 en s'adressant à Mme Nicole Trotter, 1515, rue Ste-Marguerite, C.P. 100, Trois-Rivières, G9A 5E7, téléphone 819 379-5989, poste 7211.

Les soumissions (offres d'achat), pour être déclarées conformes, devront être faites sur les formulaires prévus à cette fin et fournis par la Commission scolaire.

Toute soumission (offre d'achat) devra être accompagnée d'une garantie de soumission égale ou supérieure à 10 % du montant de la soumission sous forme de chèque visé à l'ordre du propriétaire ou de cautionnement de soumission valide pour une période de 60 jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (offres d'achat), dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention de M. Alain Bastien, c.a., directeur des services des ressources financières et matérielles, seront reçues au 1515, rue Ste-Marguerite, C.P. 100, Trois-Rivières, G9A 5E7, jusqu'à 13 h 30, le 2 mars 2009, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le soumissionnaire retenu devra signer un contrat conforme à sa soumission (offre d'achat) dans les 60 jours suivant l'ouverture des soumissions et payer comptant le montant soumissionné.

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Fait à Trois-Rivières
ce 31^e jour de janvier 2009

La secrétaire générale,
Claudine Thivierge

1515, rue Ste-Marguerite, C.P. 100
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E7
Téléphone : 819 379-5989 poste: 7211



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MASKINONGÉ

AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Conformément à l'article 1026 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, Janyse L. Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Maskinongé, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, à la salle des délibérations de la MRC de Maskinongé, au 651, boulevard Saint-Laurent Est, à Louiseville, le **JEUDI, neuvième jour du mois d'avril deux mille neuf (09-04-2009), à compter de DIX HEURES (10 h)**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ainsi que des intérêts et des frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Ces immeubles seront vendus, sans aucune garantie, sujets au droit de retrait d'un (1) an et avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, et sujets à toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes qui pourraient les affecter. Le prix des immeubles et les taxes (TPS et TVQ) seront payables dès l'adjudication, soit en argent, chèque visé ou mandat.

No de matricule et nom du propriétaire

Total des taxes avec intérêts
(sans les frais encourus)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

1. **2945-11-3361 / DUPRAS, Gérard** 287,24 \$
1. Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE-VINGT (Pte 380), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, MESURANT, mesures anglaises, une largeur de cinquante pieds (50') et une profondeur de cent pieds (100') ou leur équivalent au système métrique, et étant borné comme suit : en front, vers l'ouest, par une partie du même lot dudit cadastre, étant un chemin privé, appelé rue des Marguerites, en profondeur, vers l'est, par une autre partie du même lot, dudit cadastre, appartenant à Daniel Bocque ou ses représentants, d'un côté, vers le sud, par une partie du même lot dudit cadastre appartenant à Stéphane Michaud (représentant Marcel Dupras) et de l'autre côté, vers le nord, par une autre partie du même lot dudit cadastre décrite en deuxième lieu et appartenant à Gérard Dupras.

2. Un autre emplacement situé dans la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE-VINGT (Pte 380), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, MESURANT, mesures anglaises, une largeur de soixante-dix pieds (70') et d'une profondeur de cent pieds (100') ou son équivalent au système métrique et étant borné comme suit : en front, vers l'ouest, par une partie du même lot dudit cadastre, étant un chemin privé, appelé rue des Marguerites, en profondeur, vers l'est, par une autre partie du même lot dudit cadastre appartenant à Daniel Bocque ou ses représentants, d'un côté, vers le sud, par une autre partie du même lot dudit cadastre décrite en premier lieu ci-dessus et de l'autre côté, vers le Nord, par une partie du lot 380 du même cadastre, appartenant actuellement à Gérard Dupras, titre numéro 119 131, et décrite en troisième lieu.

3. Un autre terrain situé dans la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE-VINGT (Pte 380), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, MESURANT, mesures anglaises, une largeur de vingt pieds (20') et d'une profondeur de cent pieds (100') ou son équivalent au système métrique, et étant borné comme suit : en front, vers l'ouest, par une partie du même lot et de même cadastre, étant un chemin privé, appelé rue des Marguerites, en profondeur, vers l'est, pas une autre partie du même lot et du même cadastre appartenant à Daniel Bocque ou ses représentants, d'un côté, vers le sud, par une autre partie du même lot et du même cadastre décrite ci-dessus, appartenant à Gérard Dupras, titres numéro 118 914, et de l'autre côté, par une autre partie du même lot du même cadastre, appartenant également à Gérard Dupras, décrite ci-après en quatrième lieu.

Ce terrain peut aussi être désigné comme étant une partie de la subdivision non officielle numéro QUATRE-VINGT-DOUZE dudit lot TROIS CENT QUATRE-VINGT (Pte 380-92), suivant un plan du vendeur.

4. Un autre emplacement situé dans la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE-VINGT (Pte 380), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, de forme irrégulière, MESURANT, mesures anglaises, dans sa ligne vers l'ouest ayant quatre-vingt-dix pieds (90'), en profondeur, vers l'est ayant cent pieds et quarante-trois centièmes (100',43), d'un côté, vers le sud ayant cent pieds (100') et de l'autre côté, ayant d'abord dans sa ligne vers le nord-ouest, trente-deux pieds et neuf centièmes (32'09), puis vers le nord, ayant soixante-douze pieds et vingt-deux centièmes (72',22), plus ou moins, ou son équivalent au système métrique, et étant borné comme suit : en front, dans sa ligne vers l'ouest, par une autre partie du même lot du même cadastre, étant un chemin privé, appelé rue des Marguerites, en profondeur, vers l'est, par une autre partie du même lot du même cadastre, appartenant à Daniel Bocque ou ses représentants, d'un côté vers le sud, par une autre partie du même lot du même cadastre, appartenant à Gérard Dupras, et décrite en troisième lieu, et de l'autre côté, d'abord dans sa ligne vers le nord-ouest, par une partie du lot 381 du même cadastre décrite ci-après en cinquième lieu, puis vers le nord, par une autre partie du même lot, étant un chemin privé existant.

Ce terrain peut aussi être désigné comme étant la subdivision non officielle numéro QUATRE-VINGT-DIX du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE-VINGT (380-90), suivant un plan préparé par le vendeur.

5. Une parcelle de terrain située dans la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, connu et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE-VINGT-UN (Pte 381), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, de forme triangulaire, MESURANT, mesures anglaises, dans sa ligne vers l'ouest, ayant dix-sept pieds et soixante-dix-sept centièmes (17',77), dans sa ligne vers le nord, ayant vingt-huit pieds et cinq centièmes (28'05), et dans sa ligne vers le sud-est, ayant trente-deux pieds et neuf centièmes (32'09), ou son équivalent au système métrique et étant bornée comme suit : dans sa ligne vers l'ouest, par une partie du même lot, du même cadastre, étant un chemin privé, appelé rue des Marguerites, dans sa ligne vers le nord, par une autre partie du même lot, du même cadastre, étant un autre chemin privé existant, et dans sa ligne vers le nord, par une partie du lot 380, du même cadastre, décrite ci-dessus en quatrième lieu.

Cette parcelle peut aussi être décrite comme étant la subdivision non officielle numéro QUATRE-VINGT-DIX, du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE-VINGT-UN (381-90), suivant un plan du vendeur.

2. **2844-84-4283 / MALO, Jean-Maurice (Maurice)** 66,52 \$
Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (Pte 379), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, MESURANT, mesures anglaises, une largeur de cinquante pieds (50') et d'une profondeur de cent pieds (100'), ou son équivalent au système métrique, plus ou moins, en front, vers le nord, par une partie du même lot, du même cadastre, étant une rue privée, appelée avenue du Parc, d'un côté, vers l'ouest, par une autre partie du même lot, du même cadastre, étant un chemin public, appelé boulevard des Chasseurs, en profondeur, vers le nord, par une autre partie du même lot, du même cadastre, appartenant à Daniel Bocque ou ses représentants, et de l'autre côté, vers l'est, par une autre partie du même lot, du même cadastre, appartenant à Daniel Bocque ou ses représentants.

Ce terrain peut aussi être désigné comme étant la subdivision non officielle numéro SIX CENT QUATRE-VINGT-ONZE dudit lot originaire (379-691), suivant un plan préparé par le vendeur.

3. **2844-95-2564 / MALO, Jean-Maurice (Maurice)** 18,13 \$
Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (Pte 379), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Hunterstown, dans la circonscription foncière de Maskinongé, MESURANT, mesures anglaises, une largeur de cinquante pieds (50') et d'une profondeur de cent pieds (100'), ou son équivalent au système métrique, plus ou moins, et étant borné comme suit : en front, vers le sud, par une partie du même lot, du même cadastre, étant une rue privée, appelée rue de la Plage, d'un côté, vers l'ouest, par une autre partie du même lot, du même cadastre étant un chemin public, appelé boulevard des Chasseurs, en profondeur, vers le nord, par une partie du même lot, du même cadastre, appartenant à Daniel Bocque ou ses représentants, et de l'autre côté, vers l'est, par une autre partie du même lot, du même cadastre, appartenant à Daniel Bocque ou ses représentants.

Ce terrain peut aussi être désigné comme étant la subdivision non officielle numéro SIX CENT SOIXANTE-HUIT dudit lot originaire (379-668), suivant un plan préparé par le vendeur.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE

4. **5955-62-5005 / DALLAIRE, Jean-Claude** 431,61 \$
Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLION SEPT CENT SOIXANTE-TROIS MILLE QUATRE-VINGT-NEUF (3 763 089) du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, circonscription foncière de Shawinigan. Le tout sans bâtisse.

5. **5051-80-4724 / POTHIER, Louise** 5,94 \$
Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLION SEPT CENT SOIXANTE ET UN MILLE QUATRE-VINGT-QUINZE (3 761 095) du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, circonscription foncière de Shawinigan. Le tout sans bâtisse.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

6. **4847-62-2476 / AUGER, René** 569,26 \$
Un immeuble situé à Saint-Élie-de-Caxton, connu et désigné comme étant la subdivision HUIT du lot originaire TROIS A du QUATRIÈME RANG (3A-8 Rg IV), du cadastre de la paroisse de Saint-Élie, circonscription foncière de Shawinigan, avec chalet sis à 1160, rue du Domaine-Samson, Saint-Élie-de-Caxton, province de Québec, GOX 2N0.

Avec circonstances et dépendances.

7. **4847-62-5485 / AUGER, René** 593,34 \$
Un immeuble situé à Saint-Élie-de-Caxton, connu et désigné comme étant la subdivision NEUF, du lot originaire TROIS A, du QUATRIÈME RANG (3a-9 Rg IV), du cadastre de la paroisse de Saint-Élie, circonscription foncière de Shawinigan, avec chalet dessus construit et sis à 1150, rue du Domaine-Samson, Saint-Élie-de-Caxton, province de Québec, GOX 2N0. Avec circonstances et dépendances.

8. **4847-62-6556 / AUGER, René** 691,22 \$
Un immeuble situé à Saint-Élie-de-Caxton, connu et désigné comme étant la subdivision ONZE, du lot originaire TROIS A, du QUATRIÈME RANG (3A-11 Rg 4), du cadastre de la paroisse de Saint-Élie, circonscription foncière de Shawinigan, avec maison sise à 1141, rue du Domaine-Samson, Saint-Élie-de-Caxton, province de Québec, GOX 2N0.

Avec circonstances et dépendances.

9. **4848-26-3025 / CARRIER, Rose-Irène** 646,42 \$
Un terrain ou emplacement situé dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, connu et désigné comme étant une partie du lot SEPT A, du RANG 5 (P-7A Rg 5), du cadastre de la paroisse de Saint-Élie, circonscription foncière de Shawinigan, mesurant plus ou moins cinquante-quatre mètres et quatre-vingt-six centièmes (54.86 mètres) de largeur, sur une profondeur de plus ou moins cinquante-quatre mètres et quatre-vingt-six centièmes (54.86 mètres), borné vers le SUD-OUEST par le chemin public appelé Rang 5 Sud, vers le nord-est, par une partie du lot SEPT A du RANG 5 (P-7A Rg 5), vers le NORD-EST par une autre partie du lot SEPT A du RANG 5 (P-7A Rg 5), et vers le NORD-OUEST par une autre partie du lot SEPT A du RANG 5 (P-7A Rg 5). Sans bâtisse. Pour fin de rattachement cadastral, le côté SUD de ce terrain est situé à plus ou moins trois cent quarante-sept pieds (347') de l'emprise du chemin du 6e Rang.

10. **5051-21-1683 / FORTIN, Johanne** 81,13 \$
Un terrain ou emplacement situé dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro NEUF A (ptie 9A) rang 7, du cadastre officiel de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, division d'enregistrement de Shawinigan, bornée ladite partie de lot comme suit : en front, vers le nord-ouest, par une partie du dudit lot 9A rang 7 (rue Marie-Rose), d'un côté, vers le nord-est, par une autre partie dudit lot 9A rang 7 en profondeur, vers le sud-est, par une autre partie dudit lot 9A rang 7, et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par une autre partie dudit lot 9A rang 7 (rue Adrien), mesurant plus ou moins cent dix pieds (110') de largeur, soit dans ses lignes nord-ouest et sud-est, par quatre-vingt pieds (80') de profondeur, soit dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Sans bâtisse. Pour fin de rattachement cadastral, le côté NORD-EST de ce terrain est situé à plus ou moins CENT pieds (100') de la limite territoriale des municipalités de Saint-Élie-de-Caxton et de Saint-Boniface.

11. **4650-07-8202 / GAUTHIER, Alain / MONGRAIN, Réjeanne** 81,66 \$
Un terrain situé à Saint-Élie-de-Caxton, division d'enregistrement de Shawinigan, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro QUATORZE A (P.14A) rang 4, du cadastre officiel de la paroisse de St-Élie-de-Caxton, mesurant mesures anglaises et plus ou moins deux cents pieds (200') de largeur, par cent pieds (100') de profondeur, et borné comme suit, savoir : en front, par la rue Thibeau, d'un côté, par la rue Lacerte, au nord-est, par autre partie du même lot appartenant à Alain Gauthier et Réjeanne Mongrain, au sud-est, par autre partie du même lot. Sans bâtisse. Pour fin de rattachement cadastral, le côté Nord-Ouest de ce terrain est situé à l'intersection des rues Thibeau et Lacerte.

12. **4650-17-1032 / GAUTHIER, Alain** 1 469,50 \$
Un immeuble situé à Saint-Élie-de-Caxton, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire QUATORZE A du QUATRIÈME RANG (P-14A Rg 4), du cadastre de la paroisse de Saint-Élie, circonscription foncière de Shawinigan, et bornée comme suit : au nord-est, par le 5e Rang, au sud-ouest, par une autre partie du lot 14A du Rang 4, mesurant plus ou moins, soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60.96) de frontage et quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45.72), pour une superficie totale de deux mille sept cent quatre-vingt-sept et neuf centièmes mètres carrés (2.787.09m.c.). Le tout avec bâtisse portant le numéro civique 151, 5e Rang, Saint-Élie-de-Caxton, Québec, GOX 2N0. Avec circonstances et dépendances. Pour fin de rattachement cadastral, le terrain est situé à l'intersection du 5e Rang et de la rue Lacerte.

13. **4847-51-2978 / MOISAN, Mathieu / GÉLINAS-LECLERC, Marie-Pierre** 1 406,56 \$
Un immeuble situé à Saint-Élie-de-Caxton, connu et désigné comme étant la subdivision QUINZE du lot originaire TROIS A du QUATRIÈME RANG (3A-15 Rg IV), du cadastre de la paroisse de Saint-Élie, circonscription foncière de Shawinigan, avec maison dessus construite et sise au 1191, rue du Domaine-Samson, Saint-Élie-de-Caxton, Québec, GOX 2N0. Avec circonstances et dépendances.

14. **4951-80-3436 / PAQUIN PRATTE, Rose-Anna** 52,42 \$
Un terrain situé dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, connu et désigné comme étant une partie du lot NEUF B du RANG 7 (P9B Rg7), mesurant plus ou moins dix huit mètres et vingt-huit centièmes (18.28m.) de frontage, sur une profondeur de vingt-quatre mètres et trente-huit centièmes (24.38m.), pour une superficie de quatre cent quarante-cinq mètres carrés et quatre-vingt-treize centièmes (445.93m2) et borné au nord-est, par le lot Neuf B Huit du Rang SEPT (9B-8 Rg7), au nord-ouest, par la rue Lise, au sud-est, par une autre partie du lot NEUF B et au sud-ouest, par une autre partie du lot NEUF B. Sans bâtisse. Le tout avec circonstances et dépendances. Pour fin de rattachement cadastral, le terrain est situé à l'intersection de la rue Lise et du lot 9B-8 du Rang 7.

15. **4647-88-9520 / PLANTE, Madeleine** 31,95 \$
Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot SIX B du Rang TROIS (P6B Rg 3), une partie du lot SEPT A du Rang TROIS, une partie du lot HUIT C du Rang TROIS et une partie du lot NEUF A du Rang TROIS, mesurant plus ou moins soixante-mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60.96m) de frontage, sur une profondeur de dix-huit mètres et vingt-huit centièmes (18.28m), pour une superficie de mille cent quatorze mètres carrés et quatre vingt-trois centièmes (1 114.83m.c.) borné au nord par une autre partie du lot SIX B du rang trois (P6B Rg3); au sud, par une autre partie du lot SIX B du RANG TROIS (P6B Rg3), à l'est, par une autre partie du lot SIX B du Rang 3 (P6B Rg3), et à l'ouest, par une autre partie du lot SIX B du RANG TROIS (P6B Rg3), sans bâtisse, circonstances et dépendances pour fin de rattachement cadastral, le terrain est situé sur l'avenue Villemure et est borné par, au sud, la propriété portant le numéro civique 192, avenue Villemure et à l'est, par l'avenue Villemure.

2803100



SUITE

16. 4749-02-2030 / SUCCESSION GÉLNAS, Bernard V.

Un terrain situé sur une partie du rang QUATRE (P9C Rg4), mesurant plus ou moins au frontage trente-trois mètres et cinquante-deux centièmes (33.52m), sur une profondeur de plus ou moins trente mètres quarante-huit centièmes (30.48m), pour une superficie de mille vingt et un mètres carrés et quatre-vingt-treize mètres centièmes (1 021.93m.c.) borné au nord-est, par l'avenue Principale, au sud-est par une partie du lot NEUF C du RANG QUATRE (P-9C Rg4), au sud-ouest, par une autre partie et au nord-ouest, par une autre partie du lot NEUF C du RANG QUATRE (P-9C Rg4). Sans bâtisse. Avec circonstances et dépendances. Pour fin de rattachement cadastral, le terrain est situé sur la rue Principale, à plus ou moins vingt-cinq mètres des limites du terrain de la propriété ayant pour numéro civique 1931, Principale.

472,26 \$

17. 4755-40-2559 / SUCCESSION LEFORT, Marcel

Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision VINGT-HUIT du lot originaire numéro DOUZE du Rang HUIT (12-28, Rg VIII), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Élie, circonscription foncière de Shawinigan. Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision VINGT-DEUX, du lot originaire numéro Un du Rang NEUF (1-22, Rg IX), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Élie, circonscription foncière de Shawinigan. Avec chalet dessus construit, portant le numéro 1481, chemin des Lacs Longs, à Saint-Élie-de-Caxton, Québec, GOX 2N0. Avec circonstances et dépendances.

1550,71 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

18. 4568-76-1060.03 / LONGPRÉ, Maurice

Une partie privative étant la subdivision numéro QUATRE du lot numéro QUARANTE-DEUX, Rang DIX (42-4, Rang 10), cadastre du Canton de Belleau, circonscription foncière de Shawinigan; avec bâtiment portant le numéro 116, chemin du Lac Jackson, Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) GOX 1N0.

5 635,77 \$

19. 4663-40-7945 / GASSE, Fernando / DESAULNIERS, Sylvie

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro DIX (Ptie 10) Rang 13, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, dans la circonscription foncière de Shawinigan, de figure irrégulière; mesurant selon le système international et plus ou moins, vingt-sept mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes (27.98m), vers le nord-est, trente-sept mètres (37.0m), vers le sud-est, cinq mètres et quatre-vingt-dix centièmes (5.90m) et trente-huit mètres et quatre-vingt-deux centièmes (38.82m), vers le sud-ouest, et trente-cinq mètres et cinq centièmes (35.05m), suivant les sinuosités du lac Goulet vers le nord-ouest, contenant une superficie de mille deux cent douze mètres carrés et cinq dixièmes (1 212.5m²); bornée vers le nord-est, par une autre partie du lot 10 rang 13, vers le sud-est, par une autre partie du lot 10 du rang 13, étant le chemin du Lac Goulet, vers le sud-ouest partie, par une autre partie du lot 10 rang 13, étant le chemin du Lac Goulet, et partie, par une autre partie du lot 10 du rang 13, et vers le nord-ouest par le lac Goulet, le coin sud du susdit immeuble est situé à cinquante-sept mètres et sept centièmes (57.07m) du coin ouest du lot 10-8 du susdit cadastre, en suivant une direction de 141°47'35". Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 761, chemin du Lac Goulet, St-Mathieu-du-Parc, province de Québec, GOX 1N0.

3 712,83 \$

20. 4666-53-0787 / DROLET, Michel

Une partie de la subdivision numéro DEUX du lot numéro UN, Rang DIX (Partie 1-2, Rang 10), cadastre du Canton de Belleau, circonscription foncière de Shawinigan; bornée au nord par une autre partie de ce lot; vers l'est, par le chemin des Sittelles; au sud, par une autre partie de ce lot et à l'ouest, par la rivière Shawinigan; mesurant, sans garantie de mesures absolument précises, soixante-quinze pieds (75') de largeur, sur toute la profondeur entre le chemin des Sittelles et la rivière Shawinigan. RATTACHEMENT : le coin sud de cet immeuble est situé à trente-trois mètres et cinquante-trois centimètres (33.53m), calculé le long du chemin des Sittelles, du coin sud d'une autre partie du lot 1-2 appartement à Alain Paris (ou représentant), elle-même rattachée comme suit : à partir du coin sud du lot numéro 2-1, rang 10, de ce cadastre, on mesure, dans un azimut de 99°53'51", une distance de cent huit mètres et six centièmes (108.06m) jusqu'à un point, puis, de ce point, dans un azimut de 44°52'37", une distance de cinquante mètres et cinquante-huit centimètres (50.58m) jusqu'à un point, étant le coin sud situé à trente-trois mètres et cinquante-trois centimètres (33.53m) du coin sud de l'emplacement ci-dessus décrit et étant le point de rattachement.

280,43 \$

21. 4956-46-1025 / FAES, Augustinus

Une partie du lot numéro QUARANTE-DEUX, Rang SIX (P42, Rang 6), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; bornée au nord-ouest par le lot 43, rang 6, de ce cadastre; au sud-est, par le lot 41, rang 6, de ce cadastre, au nord-est et au sud-ouest, par d'autres parties du lot 42, rang 6, de ce cadastre; mesurant huit cent cinquante-huit pieds (858 pi. ou 261.5m) de largeur, par six cent soixante-deux pieds et six dixièmes (662.6 pi. ou 202m) de profondeur; la ligne sud-ouest étant située à 662.6 pieds (ou 202m) de la ligne du lot numéro 42, rang 7, de ce cadastre.

484,54 \$

Une partie du lot numéro QUARANTE-DEUX, Rang SIX (P42, Rang 6), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; bornée au nord-ouest, par le lot 43, rang 6, de ce cadastre; au sud-est, par le lot 41, rang 6, de ce cadastre; au nord-est, par une autre partie du lot 42, rang 6, de ce cadastre; au sud-ouest, par une autre partie du lot 42, rang 6, de ce cadastre; mesurant huit cent cinquante-huit pieds (858 pi. ou 261.5m) de largeur, par six cent soixante-deux pieds et six dixièmes (662.6 pi. ou 202m) de profondeur.

22. 4956-62-0565 / FRUY, Robert

a) Une partie du lot numéro QUARANTE, Rang SIX (P40 Rang 6), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; bornée sud-ouest, par le lot 40, rang 5, de ce cadastre; au sud-est, par le cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; au nord-ouest, par le lot 41, rang 6, de ce cadastre; et au nord-est, par une autre partie du lot 40, rang 6, de ce cadastre; mesurant huit cent cinquante-huit pieds (858' ou 261.5m) de largeur, par six cent deux pieds et six dixièmes (662.6' ou 202m) de profondeur.

417,45 \$

b) Une partie du lot numéro QUARANTE ET UN, Rang SIX (P41 Rang 6), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; bornée au sud-ouest, par le lot 41, rang 7, de ce cadastre; au nord-est, par une partie du lot 41, rang 6, de ce cadastre; au nord-ouest, par une partie du lot 42, rang 6, de ce cadastre; et au sud-est, par une partie du lot 40, rang 6, de ce cadastre; mesurant 858 pieds (261.5m) de largeur, sur la profondeur de 662.6 pieds (202m).

23. 4961-07-5090 / DUFRESNE, Reynald

Un emplacement vacant situé en la municipalité de St-Mathieu-du-Parc, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro CINQUANTE-QUATRE du Rang CINQ (Ptie 54, Rg V), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan, mesurant, selon le système international, SOIXANTE-DEUX MÈTRES et VINGT CENTIÈMES (62.20 m) de largeur dans sa ligne nord-est (ligne 33-34) et SOIXANTE ET UN MÈTRES et QUATRE-VINGT-SEPT CENTIÈMES de largeur, dans sa ligne sud-ouest (ligne 24-31), par une profondeur de TRENTE MÈTRES et QUARANTE-HUIT CENTIÈMES (30.48 m), dans ses lignes nord-ouest (ligne 31-33) et sud-est (ligne 34-24), et pouvant être plus amplement décrite comme suit : " du point 33, en gisement 136°10'48", une distance de 62.20 mètres jusqu'au point 34; du point 34, en gisement 227°04'16", une distance de 30.48 mètres jusqu'au point 24; du point 24, en gisement 316°10'25", une distance de 61.87 mètres jusqu'au point 31; du point 31, en gisement 47°03'03", une distance de 30.48 mètres jusqu'au point 33. Ainsi décrite, ladite partie du lot 54 du rang 5 est bornée vers le nord-est, par une partie du lot 54, vers le sud-est, par une partie du lot 54, vers le sud-ouest, par le lot 54-3, vers le nord-ouest, par une partie du lot 54, et contient en superficie 1 890.5 mètres carrés. Tel que le tout est textuellement décrit dans une description technique préparée par Jean-Guy Lahaie, arpenteur-géomètre, le 4 juillet 2000, sous le numéro 7,320 de ses minutes, et tel que le tout apparaît bordé en rouge sur un plan accompagnant ladite description technique et dont copie du plan demeure annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les parties en présence du notaire soussigné. Les côtés nord-ouest et sud-est de l'immeuble sont le prolongement vers le nord-est des côtés nord-ouest et sud-est du lot 54-3 dudit rang dudit cadastre. Tel que le tout se trouve présentement, que l'acquéreur déclare bien connaître et être satisfait de la présente désignation.

1 333,37 \$

24. 5056-15-4085 / MARTIN, Luc

Une partie du lot QUARANTE-DEUX, Rang SIX (P40, Rang 6), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; bornée au nord-ouest, par le lot 41, rang 6, de ce cadastre; au sud-est, par le cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; au nord-est et au sud-ouest, par d'autres parties du lot 40, rang 6, de ce cadastre; mesurant huit cent cinquante-huit pieds (858' ou 261.5m) de largeur, par six cent soixante-deux pieds et six dixièmes (662.6' ou 202m) de profondeur; la ligne nord-est étant située à mille neuf cent quatre-vingt-sept pieds et huit dixièmes (1987.8' ou 606m) de la ligne du lot 40, rang 7, de ce cadastre.

307,96 \$

25. 5057-34-3555 / HOOYBERGHS, Josef

Une partie du lot QUARANTE-DEUX, Rang SIX (P42, Rang 6), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; bornée nord-ouest, par le lot 43, rang 6, de ce cadastre; au sud-est, par le lot 41, rang 6, de ce cadastre; au nord-est et le sud-ouest, par des parties du lot 41, rang 6, de ce cadastre; mesurant huit cent cinquante-huit pieds (858' ou 261.5m) de largeur, par six cent soixante-deux pieds et six dixièmes (662.6' ou 202m) de profondeur; la ligne nord-est étant située à six cent soixante-deux pieds et six dixièmes (662.6' ou 202m) de la ligne du lot 42, rang 5, de ce cadastre.

346,78 \$

26. 5057-52-1065 / DE PROF, Léo

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang SIX (P41, Rang 6), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; bornée au nord-ouest, par le lot 42, rang 6, de ce cadastre; au sud-est, par le lot 40, rang 6, de ce cadastre; au nord-est et au sud-ouest, par d'autres parties du lot 41, rang 6, de ce cadastre; mesurant huit cent cinquante-huit pieds (858' ou 261.5m) de largeur, par six cent soixante-deux pieds et six dixièmes (662.6' ou 202m) de profondeur; la ligne nord-est étant située à six cent soixante-deux pieds et six dixièmes (662.6' ou 202m) du lot 41, rang 5, de ce cadastre.

153,94 \$

27. 5067-78-5040 / BOURASSA, Éric

Un immeuble situé à Saint-Mathieu du Parc, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire ONZE du DIX-HUITIÈME RANG (Ptie 11, Rang 18), du cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan, de forme rectangulaire et bornée comme suit : vers le nord-est, par le lot 11 du Rang 19, vers le sud-est, par le lot 10 du Rang 18, vers le sud-ouest, par une partie non subdivisée du lot 11 et vers le nord-ouest, par le lot 12 du même Rang 18, mesurant environ quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centièmes (91.44 m), vers le nord-ouest et le sud-est, et trois cent quatre-vingt-neuf mètres et cinquante-trois centièmes (389.53 m), vers le nord-est et le sud-ouest, circonstances et dépendances. Sans bâtisse, circonstances et dépendances.

258,20 \$

28. 5157-05-4192 / GULICKX, Jozef

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; vers l'ouest et le nord-ouest, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à huit cent deux pieds et quatre-vingt-treize centièmes (802.93') de la ligne séparative des rangs 5 et 6, distance mesurée sur la ligne séparative des lots 40 et 41, suivant un azimut de 44°16'15"; de là, suivant un azimut de 341°50'7", une distance de deux cent soixante-seize pieds et quatre-vingt-un centièmes (276.81') jusqu'au point de départ; de là, suivant un azimut de 225°00'03", le côté sud-est mesure quatre cent vingt-neuf pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (429.84'); de là, vers le nord-ouest suivant un arc de cercle de mille trois cent quarante-huit pieds et six dixièmes (1348.6') de rayon, le côté sud-ouest mesure cent cinquante-sept pieds et cinquante-cinq centièmes (157.55'); de là, vers le nord suivant un arc de cercle de quatre-vingt-dix-huit pieds et quarante-huit centièmes (98.48') de rayon, le côté ouest mesure cent soixante-cinq pieds et trente-huit centièmes (165.38'); de là, suivant un azimut de 44°31'20", le côté nord-ouest mesure trois cent dix-neuf pieds et huit dixièmes (319.8'); de là, vers l'est suivant un arc de cercle de vingt pieds (20.0') de rayon, trente et un pieds et quarante-deux centièmes (31.42'); de là, suivant un azimut de 134°31'20", le côté nord-est mesure deux cent cinquante pieds (250.0'); superficie 114 412.7', mesures anglaises. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

173,61 \$

29. 5157-14-0103 / MOONS, René Jan Jazef

Une partie du lot QUARANTE, Rang CINQ (P40, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par partie du lot 40, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-est et vers le sud-ouest, par le lot 55, rang 5, de ce cadastre; et vers le nord-ouest, par partie du lot 40, rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative du lot 40 (selon le lot originaire) et du lot 142, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, à mille quatre-vingt-quatorze pieds et trois dixièmes (1194.3') de la ligne divisant les rangs 5 et 6, distance mesurée sur la ligne séparative des lots 40 et 42; de là, suivant un azimut de 134°16'15", une distance de deux cent cinquante-neuf pieds et quinze centièmes (259.15'); de là, suivant un azimut de 224°16'15", une distance de deux cent soixante et un pieds et deux dixièmes (261.2') jusqu'au point de départ; de là, suivant la même direction de 224°16'15", le côté sud-est mesure cinq cent soixante et un pieds (561.0'); de là, en front suivant un arc de cercle vers le nord-ouest de sept cent cinquante-six pieds et six dixièmes (756.6') de rayon, deux cent cinquante pieds et neuf dixièmes (250.9'); de là, suivant un azimut de 44°16'15", la ligne nord-ouest mesure cinq cent quarante pieds (540.0'); de là, suivant un azimut de 149°8'59", la ligne arrière mesure deux cent quarante-trois pieds et cinq dixièmes (243.5'). Superficie cent trente et un mille trois cents pieds carrés et trois dixièmes (131 300.3'), mesures anglaises. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

112,39 \$

30. 5157-18-7171 / BILS, Albert

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; bornée au nord, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; vers le sud-est, par une autre partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par une autre partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par une partie du lot 41 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 41 et 42, à une distance de 1915.93 pieds de la ligne séparative des rangs 5 et 6, distance mesurée sur la ligne séparative des lots 41 et 42, suivant un azimut de 44°31'20"; de là, suivant un azimut de 134°31'20", mesurant 366 pieds jusqu'au point de départ; de là, vers l'est, suivant un arc de cercle de 200 pieds de rayon, le côté nord mesure 314.59 pieds; de là, suivant un azimut de 224°31'20", le côté sud-est mesure 590 pieds; de là, suivant un azimut de 314°31'20", le côté ouest mesure 200 pieds; de là, suivant un azimut de 44°31'20", le côté nord-ouest mesure 390 pieds. Superficie : 109 415 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

99,21 \$

31. 5157-28-0819 / BRAECKE, Maurice

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; bornée vers le nord-est, l'est et le sud-est, par une partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre, étant une rue projetée; vers le sud-ouest et le nord-ouest, par une partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, rang 5, à une distance de 1854.3 pieds de la ligne de division des rangs 5 et 6, distance mesurée sur la ligne séparative des lots 40 et 41, suivant un azimut de 44°16'15"; de là, suivant un azimut de 314°31'20", mesurant 111 pieds jusqu'au point de départ; de là, suivant un azimut de 224°31'20", de long de la rue projetée, la ligne sud-est mesure 390 pieds; de là, suivant un azimut de 314°31'20", le côté sud-ouest mesure 300 pieds; de là, suivant un azimut de 44°31'20", l'arrière mesure 590 pieds; de là, suivant un arc de cercle vers le sud de 200 pieds de rayon jusqu'au point de départ. Superficie : 109 415.7 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

99,21 \$

32. 5158-52-7317 / DEN ABT, Louis-Joseph

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est et le sud-est, par une partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-ouest, l'ouest et le nord-ouest, par une partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre (rue projetée); partant d'un point situé sur la ligne séparative des rangs 5 et 6, à une distance de 425.18 pieds de la ligne limitative nord-ouest du lot 41, mesurée sur un azimut de 136°26'59"; de là, sur la limite sud-ouest d'une rue projetée, à une distance de 1945.77 pieds, suivant un azimut de 224°29'45", jusqu'au coin nord de l'emplacement; de là, suivant ce même dernier azimut, sur la limite sud-est de la rue projetée, mesurant 187.04 pieds; de là, sur la limite est de la rue projetée, suivant un arc de cercle de 182 pieds de rayon, mesurant 357.84 pieds; de là, sur la limite nord-est de la rue projetée, suivant un azimut de 111°59'59", mesurant 117.28 pieds; de là, suivant un azimut de 44°29'45", le côté sud-est mesure 310.31 pieds; de là, suivant un azimut de 314°29'45", le côté nord-est mesurant 360 pieds. Superficie : 121 495.2 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

96,59 \$

33. 5158-53-4967 / PEERAER, Karel Maria Jozef

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-est, par une autre partie de ce lot; vers le sud-est, par une partie de ce lot; vers le sud-ouest, par une autre partie de ce lot et vers le nord-ouest, par le lot 42, rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 41 et 42, à une distance de mille six cent quatre-vingt-cinq pieds et deux dixièmes (1685.2') de la ligne de division entre les rangs 4 et 5, distance mesurée sur ladite ligne séparative suivant un azimut de 224°31'20"; de là, suivant un azimut de 134°29'45", mesurant une distance 359.7 pieds; de là, suivant un azimut de 224°29'45", mesurant une distance de 300 pieds; de là, suivant un azimut de 314°29'45", mesurant une distance de 359.9 pieds et de là, suivant un azimut de 44°31'20", mesurant 300 pieds. Superficie : 107 935 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

99,21 \$

34. 5158-64-1429 / VERSCHAEVE, Gabriel

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-est, par une autre partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-est, par une autre partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par une partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par le lot 42, rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 41 et 42, rang 5, à 1385.2 pieds de la ligne de division des rangs 4 et 5, suivant un azimut de 224°31'20"; de là, suivant le même azimut, mesurant 300 pieds; de là, suivant un azimut de 134°29'45", le côté sud-ouest mesurant 359.7 pieds; de là, suivant un azimut de 44°29'45", la ligne de front mesure 300 pieds; et de là, suivant un azimut de 314°29'45", le côté nord-est mesure 359.6 pieds. Superficie : 107 892.9 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

74,36 \$



SUITE

35. 5158-73-0546 / VERELST, Emiel

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P.41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure rectangulaire; bornée vers le nord-est, par une partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-est, par une autre partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par une partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par une partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre, étant une rue projetée; partant d'un point situé sur la ligne séparative des rangs 4 et 5, à 425,18 pieds de la ligne séparative des lots 41 et 42, distance mesurée sur cette ligne de division suivant un azimut de 136°26'58"; de là, suivant un azimut de 224°29'45", mesurant 1345,77 pieds jusqu'au point de départ; de là, suivant le même azimut, la ligne de front mesure 300 pieds; de là, suivant un azimut de 134°29'45", le côté sud-ouest mesure 360 pieds; de là, suivant un azimut de 44°29'45", la ligne arrière mesure 300 pieds; de là, suivant un azimut de 314°29'45", le côté nord-est mesure 360 pieds. Superficie : 108 000 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

36. 5158-75-0723 / DEFOUR, André

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P.41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-est, par une partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-est, par une partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre, étant une rue projetée; vers le sud-ouest par une partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par une partie du lot 42, rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 41 et 42, à 1085,2 pieds de la ligne de division entre les rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne séparative suivant un azimut de 224°31'20"; de là, suivant le même azimut, mesurant une distance de 300 pieds; de là, suivant un azimut de 134°29'45", mesurant une distance de 359,6 pieds; de là, suivant un azimut de 44°29'45", mesurant une distance de 300 pieds; et de là, suivant un azimut de 314°29'45", mesurant une distance de 359,4 pieds. Superficie : 107 851,8 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

37. 5158-82-2308 / BARBARIN, Jean-Louis

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P.40, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par partie du lot 40, rang 5, de ce cadastre; vers le sud, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre et vers le sud-ouest et le nord-ouest, par partie du lot 40, rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, suivant un azimut de 224°16'15"; de là, suivant un azimut de 141°06'49", une distance de cent vingt-quatre pieds et quatre-vingt-treize centièmes (124,93') jusqu'au point de départ; de là, suivant le même azimut de 141°06'49", le côté sud-ouest mesure trois cent cinquante pieds (350'); de là, suivant un arc de cercle vers l'est de six cent soixante-trois pieds (663') de rayon, deux cent cinquante-trois pieds et quatre centièmes (253,04') en front; de là, suivant un azimut de 344°52", le côté nord-est mesure trois cent soixante-dix pieds et vingt et un centièmes (370,21"); de là, suivant un azimut de 240°45", la ligne arrière mesure quatre cents pieds (400'). Superficie : 112 699,9 pieds. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

38. 5158-84-4178 / DE VRIESE, Jean

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P.41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure rectangulaire; bornée vers le nord-est, le sud-est et le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des rangs 4 et 5 à quatre cent vingt-cinq pieds et dix-huit centièmes (425,18') de la ligne séparative des lots 41 et 42, distance mesurée sur cette ligne de division, suivant un azimut de 136°26'58"; de là, suivant un azimut de 224°29'45", une distance de sept cent quarante-cinq pieds et soixante-dix-sept centièmes (745,77') jusqu'au point de départ; de là, suivant le même azimut, le front mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 134°29'45", le côté sud-ouest mesure trois cent soixante pieds (360'); de là, suivant un azimut de 44°29'45", la ligne arrière mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 314°29'45", le côté nord-est mesure trois cent soixante pieds (360'). Superficie : 108 000 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

39. 5158-86-0812 / DUBOIS, Imelda

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P.41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-est, par partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par partie du lot 42, rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lot 41 et 42, à quatre cent quatre-vingt-cinq pieds et deux dixièmes (485,2') de la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée suivant un azimut de 224°31'20"; de là, suivant le même azimut, la ligne arrière mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 134°29'45", le côté sud-ouest mesure trois cent cinquante-neuf pieds et dix centièmes (359,3'); de là, suivant un azimut de 44°29'45", le front mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 314°29'45", le côté nord-est mesure trois cent cinquante-neuf pieds et deux dixièmes (359,2'). Superficie : 107 768,9 pieds. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

40. 5158-95-0241 / BOSTYN, Raphael

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P.41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure rectangulaire; bornée vers le nord-est, le sud-est et le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; vers le nord-ouest, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne de division des rangs 3 et 4, à quatre cent vingt-cinq pieds et dix-huit centièmes (425,18') des lots 41 et 42, distance mesurée sur ladite ligne de division suivant un azimut de 136°26'58"; de là, suivant un azimut de 224°29'45", une distance de quatre cent quarante-cinq pieds et soixante-dix-sept centièmes (445,77') jusqu'au point de départ; de là, suivant le même azimut, le front mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 134°29'45", le côté sud-ouest mesure trois cent soixante pieds (360'); de là, suivant un azimut de 44°29'45", la ligne arrière mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 314°29'45", le côté nord-est mesure trois cent soixante pieds (360'). Superficie : 108 000 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

41. 5158-95-7999 / CLOET, Leopold

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P.41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-est, le sud-est et le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne de division des rangs 4 et 5, à quatre cent vingt-cinq pieds et dix-huit centièmes (425,18') de la ligne séparative des lots 41 et 42, distance mesurée sur cette ligne de division, suivant un azimut de 136°26'58"; de là, suivant un azimut de 224°29'45", une distance de cent quarante-cinq pieds et soixante-dix-sept centièmes (145,77') jusqu'au point de départ; de là, suivant le même azimut, le front mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 134°29'45", le côté sud-ouest mesure trois cent soixante pieds (360'); de là, suivant un azimut de 44°29'45", la ligne arrière mesure deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (299,85"); de là, suivant un azimut de 314°31'12", le côté nord-est mesure trois cent soixante pieds (360'). Superficie : 107 972,8 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

42. 5158-97-1628 / BUELENS, Roger

a) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P.41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-est, par partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par partie du lot 42, rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 41 et 42, rang 5, à cent quatre-vingt-cinq pieds et deux dixièmes (185,2') de la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée sur ladite ligne séparative, suivant un azimut de 224°31'20"; de là, suivant un azimut de 134°29'45", la ligne nord-est mesure trois cent cinquante-neuf pieds et deux centièmes (359,02"); de là, suivant un azimut de 224°29'45", le front mesure trois cents pieds (300"); de là, suivant un azimut de 314°29'45", la ligne sud-ouest mesure trois cent cinquante-neuf pieds et deux dixièmes (359,2"); de là, suivant un azimut de 44°31'20", la ligne arrière mesure trois cents pieds (300'). Superficie : 107 727,3 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

b) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 4 de ce cadastre, ci-dessous décrite, et vers le nord-ouest, par partie du lot 42, rang 4, de ce cadastre; la ligne nord-est, d'un azimut de 134°29'45", mesure trois cent cinquante-huit pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes (358,98"); le front, d'un

99,33 \$

167,61 \$

100,88 \$

88,97 \$

99,22 \$

89,41 \$

99,21 \$

167,61 \$

azimut de 224°29'45", mesure cent trente-quatre pieds et trente-sept centièmes (134,37"); la ligne sud-ouest, d'un azimut de 316°26'58", mesure trois cent cinquante-neuf pieds et quatorze centièmes (359,14"); et la ligne arrière, d'un azimut de 44°28'40", mesure cent vingt-deux pieds et treize centièmes (122,13"); Superficie 46 036,0 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

c) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang CINQ (P.41, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par la partie ci-dessus décrite du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 5, de ce cadastre; et vers le nord-ouest, par partie du lot 42, rang 5, de ce cadastre; la ligne nord-est, d'un azimut de 136°26'58", mesure trois cent cinquante-neuf pieds et quatorze centièmes (359,14"); le front, d'un azimut de 324°29'45", mesure cent soixante-treize pieds (173"); la ligne sud-ouest, d'un azimut de 134°29'45", mesure trois cent cinquante-neuf pieds et deux centièmes (359,02"); et la ligne arrière, d'un azimut de 44°31'20", mesure cent quatre-vingt-cinq pieds et deux dixièmes (185,2'). Superficie : 64 301,7 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

43. 5258-02-0147 / DE GELDER, Remi

Une partie du lot QUARANTE, Rang CINQ (P.40, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers l'est, le nord-est, par partie du lot 40, rang 5, de ce cadastre; vers le sud-est, par une partie du lot 40 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 40, rang 5, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par une partie du lot 40 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne de division des rangs 4 et 5, suivant la limite sud-est du lot 40, rang 5, sur un azimut de 224°01'07", une distance de mille sept cent trente-deux pieds et trente-quatre centièmes (1732,34"); de là, suivant un azimut de 321°06'49", une distance de quatre cent deux pieds et trois dixièmes (402,3"); de là, vers l'est, suivant un arc de cercle de six cent soixante-trois pieds (663') de rayon, quatre cent vingt-huit pieds et quinze centièmes (428,15"); de là, vers l'est, suivant un arc de cercle de six cent soixante-sept pieds (667') de rayon, cent quatre-vingt pieds et quarante-quatre centièmes (180,44') jusqu'au point A de l'emplacement; de là, suivant un même arc de cercle de six cent soixante-sept pieds (667') de rayon vers l'est, deux cent cinquante pieds et vingt-neuf centièmes (250,29') jusqu'au point B; de là, du point B, suivant un azimut de 323°00', une distance de deux cents pieds (200') jusqu'au point C; du point C, suivant un azimut de 348°45'39", une distance de deux cent cinquante pieds et quatre dixièmes (250,4') jusqu'au point D; de là, vers l'ouest, suivant un arc de cercle de sept cent soixante-sept pieds (767') de rayon, cent dix-sept pieds et vingt-huit centièmes (117,28"); de là, vers l'ouest, suivant un arc de cercle de deux cent trente-huit pieds (238') de rayon, cent quatre-vingt-sept pieds et quatre-vingt-douze centièmes (187,92') jusqu'au point F, le côté sud-ouest F-A mesure quatre cent huit pieds et soixante-deux centièmes (408,62'). Superficie : 112 488,3 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

44. 5258-02-7784 / VAN LOD, Eric / VAN SPEYBROECK, Francine

Une partie du lot QUARANTE, Rang CINQ (P.40, Rang 5), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord, l'est et le sud-est, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 5, de ce cadastre et vers le sud-ouest, par partie du lot 40, rang 5, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, rang 5, à mille sept cent dix-huit pieds et quarante-neuf centièmes (1718,49') de la ligne de division entre les rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 224°16'15"; de là, suivant un azimut de 141°06'49", une distance de cent vingt-quatre pieds et quatre-vingt-treize centièmes (124,93"); de là, suivant un azimut de 60°45", une distance de quatre cent quatre-vingt-sept pieds et cinquante-deux centièmes (467,52"); de là, vers le sud et le sud-est, suivant un arc de cercle de cent pieds (100') de rayon, deux cent dix-neuf pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (219,89"); de là, vers l'est suivant un arc de cercle de deux cent trente-huit pieds (238') de rayon, cent quatre-vingt-sept pieds et quatre-vingt-douze centièmes (187,92"); de là, vers l'est, suivant un arc de cercle de sept cent soixante-sept pieds (767') de rayon, cent dix-sept pieds et vingt-huit centièmes (117,28') jusqu'au point de départ; de là, vers le sud-est, suivant le même arc de cercle de sept cent soixante-sept pieds (767') de rayon, deux cent quatre-vingt-quatre pieds et trente-deux centièmes (284,32"); de là, vers le sud-est, sur la tangente, cent cinq pieds et dix-neuf centièmes (105,19"); de là, vers le sud, suivant un arc de cercle de trente pieds (30') de rayon, cinquante pieds et un dixième (50,1"); de là, vers le sud-ouest, suivant un arc de cercle de six cent soixante-sept pieds (667') de rayon, le côté sud-est mesure quatre cent trente-quatre pieds et cinq dixièmes (434,5"); de là, suivant un azimut de 323°00', deux cents pieds (200"); et de là, suivant un azimut de 348°45'39", la deuxième partie du côté sud-ouest mesure deux cent cinquante pieds et quatre dixièmes (250,4'). Superficie : 112 141,2 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

45. 5258-08-7979 / GOOSSES, Karel

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale, bornée vers le nord-est, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 41 (rue), rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par partie du lot 42, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 41 et 42, à quatre cent vingt-deux pieds et quinze centièmes (422,15') de la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 44°28'40"; de là, suivant le même azimut, une distance de trois cents pieds (300"); de là, suivant un azimut de 134°29'45", une distance de trois cent cinquante-neuf pieds et dix-sept centièmes (359,17"); de là, suivant un azimut de 224°29'45", une distance de trois cents pieds (300"); de là, suivant un azimut de 314°29'45", une distance de trois cent cinquante-neuf pieds et sept centièmes (359,07"). Superficie : 107 736,0 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

46. 5258-19-4141 / BENOIT, Jacques

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale, bornée vers le nord-est, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par partie du lot 42, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 41 et 42, rang 4, à sept cent vingt-deux pieds et treize centièmes (722,13') de la ligne séparative des rangs 4 et 5, distance mesurée sur un azimut de 44°28'40"; de là, suivant le même azimut, la ligne arrière de l'emplacement mesure trois cents pieds (300"); de là, suivant un azimut de 134°29'45", la ligne nord-est de l'emplacement mesure trois cent cinquante-neuf pieds et vingt-sept centièmes (359,27"); de là, suivant un azimut de 224°29'45", le front de l'emplacement mesure trois cents pieds (300"); de là, suivant un azimut de 314°29'45", la ligne sud-ouest mesure trois cent cinquante-neuf pieds et dix-sept centièmes (359,17"). Superficie : 107 766,0 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

47. 5258-39-6970 / HERMANS, Emilius / VERTOMMEN, Maria

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale, bornée vers le nord-est, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne de division des rangs 4 et 5, à quatre cent vingt-cinq pieds et dix-huit centièmes (425,18') de la ligne séparative des lots 41 et 42, distance mesurée suivant un azimut de 136°26'38"; de là, suivant un azimut de 44°29'45", une distance de mille trois cent vingt-deux pieds et vingt-trois centièmes (1322,23') jusqu'au point de départ; de là, suivant le même azimut, le front mesure trois cents pieds (300"); de là, suivant un azimut de 134°24'45", le côté nord-est mesure quatre cent trente-quatre pieds et trois centièmes (434,03"); de là, suivant un azimut de 224°26'12", la ligne arrière mesure trois cents pieds (300"); de là, suivant un azimut de 314°24'45", le côté sud-ouest mesure quatre cent trente-quatre pieds et trente-quatre centièmes (434,34'). Superficie : 130 255,5 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

48. 5258-46-0541 / VAN HERCK, Joannes / KINET, Simone

Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure rectangulaire; bornée vers le nord-est, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; vers le sud-ouest, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40, rang 4 et 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, à six cent quatre-vingt-dix-sept pieds et cinquante-deux centièmes (697,52') de la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 44°31'12"; de là, suivant le même azimut, la ligne arrière mesure trois cents pieds (300"); de là, suivant un azimut de 314°31'12", le côté nord-est mesure quatre cents pieds (400"); de là, suivant un azimut de 224°31'12", le front mesure trois cents pieds (300"); de là, suivant un azimut de 134°31'12", le côté sud-ouest mesure quatre cents pieds (400'). Superficie : 120 000 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

100,84 \$

51,60 \$

98,39 \$

84,05 \$

56,61 \$

100,84 \$



SUITE

49. 5258-57-0745 / BRAECKE, Maurice

184,55 \$

a) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41 Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par une autre partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par une autre partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; et vers le nord-ouest, par une autre partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des rangs 4 et 5 et sur la limite sud-est de la rue projetée, à une distance de quatre cent vingt-cinq pieds et dix-huit centièmes (425.18') du lot 42, mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 136°26'58"; de là, suivant un azimut de 44°29'45", une distance de deux mille trois cent cinquante-huit pieds et trois centièmes (2358.03') jusqu'au point de départ; de là, avec le même azimut et suivant la limite sud-est de la rue projetée, le front de cet emplacement mesure trois cent soixante-huit pieds et quatre dixièmes (368.4'); de là, suivant un azimut de 134°29'45", la ligne nord-est de l'emplacement mesure deux cent quatre-vingt-neuf pieds et vingt-quatre centièmes (289.24'); de là, suivant un azimut de 213°37'23", la ligne arrière de l'emplacement mesure trois cent soixante-six pieds et quinze centièmes (366.15'); de là, suivant un azimut de 304°08'38", quarante-neuf pieds et un dixième (49.1'); de là, suivant un azimut de 314°29'45", trois cent dix pieds (310.0'). Superficie : 119 370.9 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

b) Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure rectangulaire; bornée vers le nord-est, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par le lot 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; vers le sud-ouest, par une partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40, rang 4, de ce cadastre et 141 du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, à mille deux cent quatre-vingt-dix-sept pieds et cinquante-deux centièmes (1297.52') de la ligne séparative des rangs 4 et 5, distance mesurée suivant un azimut de 44°31'12" sur la ligne séparative; de là, suivant le même azimut, la ligne arrière de l'emplacement mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 314°31'12", la ligne nord-est de l'emplacement mesure quatre cents pieds (400'); de là, suivant un azimut de 224°31'12", le front de l'emplacement mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 134°31'12", la ligne sud-ouest de l'emplacement mesure quatre cents pieds (400'). Superficie : 120 000 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

c) Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure rectangulaire; bornée vers le nord-est, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par le lot 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; vers le sud-ouest, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative du lot 40, rang 4, de ce cadastre et du lot 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, à une distance de neuf cent quatre-vingt-dix-sept pieds et cinquante-deux centièmes (997.52') de la ligne séparative des rangs 4 et 5, distance mesurée suivant un azimut de 44°31'12"; de là, suivant le même azimut et sur la même ligne séparative, la ligne arrière de l'emplacement mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 314°31'12", la ligne nord-est de l'emplacement mesure quatre cents pieds (400'); de là, suivant un azimut de 224°31'12", le front de l'emplacement mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 134°31'12", la ligne sud-ouest de l'emplacement mesure quatre cents pieds (400'). Superficie : 120 000 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

50. 5258-68-7591 / VAN POELVOORDE, Jozef

108,89 \$

Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par le cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; vers le sud-ouest, par une partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par une autre partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne limitative sud-est du lot 40, à une distance de mille huit cent quatre-vingt-dix-sept pieds et cinquante-deux centièmes (1897.52') de la ligne divisant les rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne limitative, suivant un azimut de 44°31'12"; de là, suivant un azimut de 314°31'12", le côté sud-ouest mesure trois cent quatre-vingt-seize pieds et quarante-deux centièmes (396.42'); de là, suivant un arc de cercle de six cent soixante-sept pieds (667') de rayon, deux cent trente et un pieds et trente-deux centièmes (231.32'); de là, suivant un arc de cercle de six cent quarante-trois pieds (643') de rayon, cent cinquante pieds (150'); ces deux arcs forment le front de l'emplacement; de là, suivant un azimut de 146°58'2", le côté nord-est mesure deux cent quatre-vingt-onze pieds et vingt-cinq centièmes (291.25'); de là, sur la ligne limitative sud-est du lot 40, suivant un azimut de 224°31'15", la ligne arrière sud-est mesure trois cents pieds (300'). Superficie : 116 643.7 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

51. 5258-69-2399 / PYCK, Gerard

127,38 \$

a) Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, l'est et le sud-est, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre, et vers le sud-ouest et le nord-ouest, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à mille neuf cent trente-six pieds et quatre-vingt-onze centièmes (1936.91') de la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 41°26'12"; de là, suivant un azimut de 134°29'45", une distance de cent soixante-six pieds et vingt-huit centièmes (166.28') jusqu'au point de départ; de là, suivant le même azimut, le côté sud-ouest mesure deux cent quarante-quatre pieds et vingt-deux centièmes (244.22'); de là, suivant un arc de cercle vers l'est de sept cent trente-trois pieds (733') de rayon, cent quatre-vingt-onze pieds et huit dixièmes (191.8'); de là, suivant un arc de cercle vers le nord-est de cinq cent soixante-dix-sept pieds (577') de rayon, cent soixante-huit pieds et quatre-vingt-treize centièmes (168.93'); de là, suivant un arc de cercle vers le nord de cinquante pieds (50') de rayon, quatre-vingt-six pieds et quarante-cinq centièmes (86.45'); de là, suivant un azimut de 134°29'45", le côté nord-est mesure trois cent cinq pieds et quarante-neuf centièmes (305.49'); de là, suivant un azimut de 224°29'45", le côté nord-ouest mesure quatre cents pieds (400'). Superficie : 122 661.6 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

b) Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-ouest et le nord, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et vers le sud-est, le sud et le sud-ouest, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à deux mille sept cent soixante-quinze pieds et trente-cinq centièmes (2775.35') de la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 44°26'12"; de là, suivant un azimut de 124°8'38", une distance de cent quarante-cinq pieds et treize centièmes (145.13') jusqu'au point de départ; de là, suivant un azimut de 108°15', le côté nord mesure deux cent seize pieds et un dixième (216.1'); de là, suivant un azimut de 198°15', deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et quatre-vingt-seize centièmes (299.96') et suivant un arc de cercle de cinq cent soixante-dix-sept pieds (577') de rayon, cent soixante-treize pieds et six centièmes (173.06'); de là, suivant un arc de cercle vers l'ouest de cinquante pieds (50') de rayon, quatre-vingt-six pieds et quarante-cinq centièmes (86.45'); de là, suivant un azimut de 314°29'45", le côté sud-ouest mesure deux cent soixante-dix pieds et cinq dixièmes (270.5'); de là, suivant un azimut de 36°01'49", le côté nord-ouest mesure quatre cents pieds (400'). Superficie : 129 175.5 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

52. 5258-79-6359 / ALAERTS, Theo

100,84 \$

Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par une partie du lot 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; vers le sud-ouest, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40, rang 4, de ce cadastre, et 141 du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, à deux mille cent quatre-vingt-dix-sept pieds et cinquante-deux centièmes (2197.52') de la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 44°31'12"; de là, suivant le même azimut, la ligne arrière mesure quatre cent quatre-vingt-six pieds et cinquante-quatre centièmes (486.54'); de là, suivant un azimut de 297°09'36", le côté nord mesure trois cent douze pieds et quatre-vingt-deux centièmes (312.82'); de là, suivant un arc de cercle vers le sud-ouest, de six cent quarante-trois pieds (643') de rayon, trois cent trente-quatre pieds et cinq dixièmes (334.5'); de là, suivant un azimut de 146°58'02", le côté sud-ouest mesure deux cent quatre-vingt-onze pieds et vingt-cinq centièmes (291.25'). Superficie : 114 392.8 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

53. 5259-50-6060 / COOPMANS, Antoine

100,84 \$

a) Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-est, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce

cadastre, vers le sud-est, et le sud-ouest, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à mille neuf cent trente-six pieds et quatre-vingt-onze centièmes (1936.91') de la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 44°26'12"; de là, suivant le même azimut, le côté nord-ouest mesure quatre cents pieds (400'); de là, suivant un azimut de 134°29'45", le front mesure cent soixante-six pieds et sept dixièmes (166.7'); de là, suivant un azimut de 224°29'45", le côté sud-est mesure quatre cents pieds (400'); de là, suivant un azimut de 314°29'45", la ligne arrière mesure cent soixante-six pieds et vingt-huit centièmes (166.28'). Superficie : 66 595.8 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

b) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale, bornée vers le nord-est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par la partie ci-dessus décrite, et vers le sud-ouest et le nord-ouest, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à mille neuf cent trente-six pieds et quatre-vingt-onze centièmes (1936.91') de la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 44°26'12"; de là, suivant le même azimut, le côté sud-est mesure quatre cents pieds (400'); de là, suivant un azimut de 314°29'45", le front mesure cent trente-trois pieds et trois dixièmes (133.3'); de là, suivant un azimut de 224°29'45", le côté nord-ouest mesure quatre cents pieds (400'); de là, suivant un azimut de 134°29'45", la ligne arrière mesure cent trente-trois pieds et soixante-douze centièmes (133.72'). Superficie : 53 404.2 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

Ces deux parties de terrain forment une superficie totale de cent vingt mille pieds carrés (120 000 pi2), mesures anglaises.

54. 5259-61-6056 / COOPMANS, Antoine

100,84 \$

a) Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est et le sud-est, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par la partie ci-dessous décrite; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à deux mille quatre cent deux pieds et quatre-vingt-onze centièmes (2402.91') de la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 44°26'12"; de là, suivant le même azimut, le côté nord-ouest mesure trois cent soixante-douze pieds et quarante-quatre centièmes (372.44'); de là, suivant un azimut de 124°08'38", la ligne arrière mesure cent quarante-cinq pieds et treize centièmes (145.13'); de là, suivant un azimut de 216°01'49", le côté sud-est mesure quatre cents pieds (400'); de là, suivant un azimut de 134°29'45", le front mesure deux cent un pieds et soixante-seize centièmes (201.76'). Superficie : 66 596 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

b) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-ouest et le nord-est, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par la partie ci-dessus décrite, et vers le sud-ouest, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à deux mille quatre cent deux pieds et quatre-vingt-onze centièmes (2402.91') de la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 44°26'12"; de là, suivant le même azimut, le côté sud-est mesure trois cent soixante-douze pieds et quarante-quatre centièmes (372.44'); de là, suivant un azimut de 304°08'38", la ligne arrière mesure cent vingt-quatre pieds et quatre-vingt-huit centièmes (124.88'); de là, suivant un azimut de 224°29'45", la ligne nord-ouest mesure trois cent cinquante pieds (350'); de là, suivant un azimut de 134°29'45", le front mesure deux cent vingt-trois pieds et vingt-quatre centièmes (123.24'). Superficie : 44 447.8 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

Ces deux parties de terrain forment une superficie totale de cent onze mille quarante-trois pieds carrés et huit dixièmes (111 043.8'), mesures anglaises.

55. 5259-64-0000 / CORNILLIE, Luc

78,92 \$

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-est, par une partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par une autre partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par une autre partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par le lot 42, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne divisant les rangs 4 et 5, et de là, suivant un azimut de 44°28'40", une distance de deux mille huit cent vingt-deux pieds et treize centièmes (2822.13') suivant la ligne séparative des lots 41 et 42, jusqu'au coin ouest de l'emplacement; de là, suivant le même azimut, la ligne arrière mesure trois cents pieds (300') sur la ligne séparative des lots 41 et 42; de là, un azimut de 134°29'45", le ligne nord-est mesure trois cent cinquante-neuf pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (359.85'); de là, suivant un azimut de 224°29'45" suivant la limite nord-ouest de la rue projetée, la ligne de front mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 314°29'45", la ligne sud-ouest mesure trois cent cinquante-neuf pieds et soixante-quinze centièmes (359.75'). Superficie : 107 970.5 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

56. 5259-75-2228 / LAMBRECHTS, Alfons

81,05 \$

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale, bornée vers le nord-est, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par le lot 42, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé à mille cinq cent trente-quatre pieds et quarante-six centièmes (1534.46') de la ligne divisant les rangs 3 et 4, distance mesurée sur la ligne séparative des lots 41 et 42, suivant un azimut de 224°28'40"; de là, suivant un azimut de 134°29'45", une distance de trois cent soixante pieds et cinq centièmes (360.05'); de là, suivant un azimut de 224°29'45", une distance de trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 314°29'45", une distance de trois cent trente-neuf pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (339.95'); de là, suivant un azimut de 44°28'40", une distance de trois cents pieds (300'). Superficie : 108 030.8 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

57. 5259-81-7737 / BEKE, Paul / GATZEN, Mariette

112,24 \$

Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale; bornée vers le nord, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 141 du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, vers le sud, par une partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et vers l'ouest, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et du lot 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, à mille sept cent soixante-dix-neuf pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (1779.95') de la ligne de division des rangs 3 et 4, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 224°31'12"; de là, suivant le même azimut, la ligne arrière mesure trois cent trente-quatre pieds et cinquante-cinq centièmes (334.55'); de là, suivant un azimut de 288°15", le côté sud mesure quatre cent cinquante-cinq pieds et un dixième (455.1'); de là, suivant un azimut de 18°15", le front mesure trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 108°15", le côté nord mesure six cent trois pieds et dix-huit centièmes (603.18'). Superficie : 158 742.5 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

58. 5259-85-0193 / DE MOOR, Desire

96,98 \$

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord et l'est, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre, et vers le sud-ouest, par une partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre et vers le nord-ouest, par partie du lot 42, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 41 et 42, à mille cent quatre-vingt-huit pieds et onze centièmes (1188.11') de la ligne de division des rangs 3 et 4, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 44°28'40"; de là, suivant le même azimut, la ligne arrière mesure trois cent quarante-six pieds et trente-cinq centièmes (346.35'); de là, suivant un azimut de 134°29'45", le côté sud-ouest mesure trois cent soixante pieds et cinq centièmes (360.05'); de là, vers le sud-est, suivant un arc de cercle de deux cent trente-trois pieds (233') de rayon, cent soixante-sept pieds et quarante et un centièmes (167.41'); de là, suivant un azimut de 355°39'46", le côté est mesure trois cent quatre-vingt-sept pieds et six dixièmes (387.6'); de là, suivant un azimut de 288°15", le côté nord mesure cent quarante pieds et cinquante-sept centièmes (140.57'). Superficie : 123 489.7 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.



SUITE

59. 5259-86-9679 / BROECKX, Marie-Louise

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale; bornée vers le nord-est, par une partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par une autre partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par une partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par le lot 42, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 41 et 42, à neuf cent neuf pieds et quarante-deux centièmes (909.42') de la ligne divisant les rangs 3 et 4, distance mesurée suivant un azimut de 224°28'40"; de ce point, la ligne nord-est mesure quatre cent dix-sept pieds et quarante et un centièmes (417.41'), suivant un azimut de 108°15'; de là, la ligne de front sud-est mesure deux cent cinquante pieds (250'), suivant un azimut de 198°15'; de là, la ligne sud-ouest mesure cinq cent quarante pieds et cinquante-sept centièmes (540.57'), suivant un azimut de 288°15'; de là, la ligne arrière nord-ouest, sur la ligne de division des lots 41 et 42, mesure deux cent soixante-dix-huit pieds et soixante-neuf centièmes (278.69'), suivant un azimut de 44°28'40". Superficie : 119 747.0 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

60. 5259-92-1818 / DE PAEP, Freddy Maria Hector

Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure trapézoïdale; bornée au nord, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; à l'est, par partie du lot 141 du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; au sud, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et à l'ouest par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40, rang 4, de ce cadastre et 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, à mille quatre cent quarante-cinq pieds et quarante-quatre centièmes (1445.44') de la ligne divisant les rangs 3 et 4, distance mesurée suivant un azimut de 224°31'12", sur la ligne séparative des lots 40, rang 4, de ce cadastre, et 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; de là, suivant un azimut de 288°15', une distance de sept cent cinquante et un pieds et vingt-cinq centièmes (751.25'); de là, suivant un azimut de 198°15', suivant la limite est de la rue projetée, une largeur de trois cents pieds (300'); de là, suivant un azimut de 108°15', une distance de six cent trois pieds et dix-huit centièmes (603.18'); de là, suivant un azimut de 44°31'12", une distance de trois cent trente-quatre pieds et cinquante-cinq centièmes (334.55'). Superficie : 203 164.7 pieds. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

61. 5260-65-6276 / PARMENTIER, Roger

a) La subdivision numéro CINQ, du lot numéro QUARANTE-QUATRE, Rang TROIS (44-5, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan;

b) La subdivision numéro SIX, du lot numéro QUARANTE-QUATRE, Rang TROIS (44-6, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

62. 5260-96-8462 / VAN DEN BRIL, Augustin

La subdivision numéro CINQ, du lot numéro QUARANTE-QUATRE, Rang TROIS (44-11, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

63. 5259-04-6162 / VAN ERP, Jan

Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée au nord, à l'est, au sud-est et à l'ouest, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à une distance de sept cent trente-trois pieds et quatre-vingt-six centièmes (733.86') de la ligne divisant les rangs 3 et 4, distance mesurée sur la ligne séparative des lots 40 et 41, suivant un azimut de 224°26'12"; de là, suivant un azimut de 198°15', une distance de quarante-sept pieds et vingt-cinq centièmes (47.25') jusqu'au point de départ; de là, suivant un azimut de 91°11'50", le côté nord mesure cent vingt-deux pieds et quatre-vingt-quatre centimètres (122.84'); de là, suivant un azimut de 176°10'40", une distance de trois cent dix-sept pieds et sept dixièmes (317.7'); de là, suivant un arc de cercle, vers le sud, de cent pieds (100) de rayon, cent soixante-neuf pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (169.89'); de là, suivant un azimut de 242°04'30", une distance de trois cent trente-deux pieds et cinquante-cinq centièmes (332.55'); de là, suivant un azimut de 18°15', une distance de six cent quarante-huit pieds et trente-six centièmes (648.36'). Superficie : 109 166.4 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

64. 5359-06-5394 / JESPER, Freddy

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-ouest, le nord et le nord-est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est et le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à sept cent trente-trois pieds et quatre-vingt-six centièmes (733.86') de la ligne de division entre les rangs 3 et 4, distance mesurée sur la ligne séparative suivant un azimut de 224°26'12"; de là, suivant un azimut de 18°15', une distance de deux cent neuf pieds et quatre dixièmes (209.4') jusqu'au point de départ; de là, suivant un azimut de 08°33'35", le côté nord-est mesure quatre cent vingt-quatre pieds et trente-cinq centièmes (424.35'); de là, suivant un azimut de 278°33'55", une distance de cent sept pieds et vingt-quatre centièmes (107.24'); de là, suivant un arc de cercle vers le sud-ouest de cent soixante-dix-sept pieds et soixante-dix-huit centièmes (177.78') de rayon, deux cent quarante-neuf pieds et deux dixièmes (249.2'); de là, suivant un azimut de 198°15', une distance de deux cent vingt-cinq pieds (225'); de là, suivant un azimut de 108°15', le côté sud-ouest mesure trois cent vingt-cinq pieds (325'). Superficie : 111 002 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

65. 5359-08-3332 / ADAMS, Karel

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée au nord et à l'est, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; au sud, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par partie du lot 42, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 41 et 42, à deux cent onze pieds (211') de la ligne de division des rangs 3 et 4, distance mesurée suivant un azimut de 224°28'40"; de là, suivant le même azimut, une distance de deux cent quatre-vingt-cinq pieds et douze centièmes (285.12'); de là, suivant un azimut de 134°28'30", une distance de deux cent quatre-vingt-neuf pieds et soixante-sept centièmes (289.67'); de là, suivant un arc de cercle, vers l'est, de deux cent quarante-trois pieds et soixante-dix-huit centièmes (243.78') de rayon, deux cent trente pieds et onze centièmes (230.11'); de là, suivant un azimut de 356°06'20", une distance de trois cent sept pieds et vingt-trois centièmes (307.23'); de là, suivant un azimut de 278°47'59", une distance de cent quatre-vingt-dix-huit pieds et quarante-trois centièmes (198.43'). Superficie : 110 028.6 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

66. 5359-13-8882 / VAN DE VOORDE, Gerard Corneel

Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; vers l'ouest, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40, rang 4, de ce cadastre, et 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, à cinq cents pieds (500') de la ligne de division des rangs 3 et 4, distance mesurée suivant un azimut de 224°31'12"; de là, suivant le même azimut, la ligne arrière mesure sept cent quarante-cinq pieds et quarante-quatre centièmes (745.44'); de là, suivant un azimut de 2°27'20", le côté ouest mesure quatre cent quatre-vingt-treize pieds et soixante-deux centièmes (493.62'); de là, suivant un azimut de 53°20', une distance de deux cents pieds (200'); de là, suivant un arc de cercle, vers le nord, de quatre cent soixante-trois pieds (463') de rayon, cent trente-sept pieds et quatre-vingt-huit centièmes (137.88'); de là, suivant un azimut de 126°16'15", le côté nord-est mesure trois cent un pieds et soixante-dix-huit centièmes (301.78'). Superficie : 169 828.6 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

67. 5359-16-3286 / DE SADELEIR, Jean

a) Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; au sud, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et au nord-ouest, par la partie ci-dessous décrite, étant une partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à deux cent dix-huit pieds et soixante-quatre centièmes (218.64') de la ligne de division des rangs 3 et 4, distance mesurée sur la ligne séparative suivant un azimut de 224°26'12"; de là, suivant le même azimut, le côté nord-ouest mesure deux cent soixante-dix-sept pieds et deux centièmes (277.02'); de là, suivant un azimut de 77°20", le côté sud mesure deux cent cinquante-deux pieds et cinquante-sept centièmes (252.57'); de là, vers le nord-ouest, suivant un arc de cercle de cinq cent quatre-vingt-six pieds (586') de rayon, cent cinquante-deux pieds et deux dixièmes (152.2'). Superficie : 18 500.4 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

100,84 \$

166,47 \$

171,84 \$

74,36 \$

99,33 \$

108,96 \$

74,36 \$

139,13 \$

100,84 \$

b) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée au nord et vers le nord-est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; à l'est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; vers le sud-est, par la partie ci-dessus décrite du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et vers le sud et l'ouest, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à deux cent dix-huit pieds et soixante-quatre centièmes (218.64') de la ligne de division des rangs 3 et 4, distance mesurée sur la ligne séparative suivant un azimut de 224°26'12"; de là, suivant le même azimut, le côté sud-est mesure deux cent soixante-dix-sept pieds et deux centièmes (277.02'); de là, suivant un azimut de 257°20", le côté sud mesure cent vingt-deux pieds et cinquante-trois centièmes (122.53'); de là, suivant un azimut de 18°15', cinquante-huit pieds et six dixièmes (58.06'); de là, suivant un azimut de 08°33'35", quatre cent vingt-quatre pieds et trente-cinq centièmes (424.35'); de là, suivant un azimut de 98°33'55", deux cent six pieds et quatre-vingt-trois centièmes (206.83'); de là, vers le sud-est, suivant un arc de cercle de vingt pieds (20') de rayon, trente pieds et soixante-seize centièmes (30.76'); de là, vers le sud, suivant un arc de cercle de cinq cent quatre-vingt-six pieds (586') de rayon, cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes (199.97'). Superficie : 95 071.4 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

Ces deux parties de terrain forment une superficie totale de cent treize mille cinq cent soixante et onze pieds carrés et huit dixièmes (113 571.8'), mesures anglaises.

68. 5359-18-2420 / DUTHOO, Adelmair

a) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang TROIS (P.41, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure triangulaire; bornée au nord, par partie du lot 41, rang 3, de ce cadastre; à l'est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 3, de ce cadastre, et vers le sud-ouest, par la partie ci-dessous décrite; partant d'un point situé à deux cent cinquante-six pieds et quatre-vingt-treize centièmes (256.93') de la ligne séparative des lots 41 et 42, distance mesurée suivant un azimut de 140°16' sur la ligne séparative des rangs 3 et 4; de là, suivant un azimut de 98°47'59", une distance de deux cent quatre-vingt-deux pieds et quatre-vingt-treize centièmes (282.93'); de là, suivant un azimut de 188°33'55", une distance de deux cent cinquante-deux pieds et quinze centièmes (252.15'); de là, suivant un azimut de 320°16', une distance de trois cent soixante-dix-huit pieds et neuf dixièmes (378.9'). Superficie : 35 670.1 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

b) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée à l'ouest et au nord, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; vers le nord-est, par la partie du lot ci-dessus décrite, et au sud, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé à deux cent cinquante-six pieds et quatre-vingt-treize centièmes (256.93') de la ligne séparative des lots 41 et 42, distance mesurée suivant un azimut de 140°16' sur la ligne divisant les rangs 3 et 4; de là, suivant le même azimut, une distance de trois cent soixante-dix-huit pieds et neuf dixièmes (378.9'); de là, suivant un azimut de 188°33'55", une distance de vingt-sept pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (27.85'); de là, suivant un arc de cercle, vers le sud-ouest, de vingt pieds (20') de rayon, trente et un pieds et quarante-deux centièmes (31.42'); de là, suivant un azimut de 278°33'55", une distance de trois cent treize pieds et soixante-quatorze centièmes (313.74'); de là, suivant un azimut de 356°06'20", une distance de trois cent sept pieds et vingt-trois centièmes (307.23'); de là, suivant un azimut de 98°47'59", une distance de cent dix-sept pieds et sept centièmes (117.07'). Superficie : 74 305.8 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

Ces deux parties de terrain forment une superficie totale de cent neuf mille neuf cent soixante-quinze pieds carrés et neuf dixièmes (109 975.9'), mesures anglaises.

69. 5359-19-4502 / ROGIER, Gerardus M.

a) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang TROIS (P.41, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée au nord, par le lot 41-5-1 (rue), rang 3, de ce cadastre; vers le nord-est et l'est, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 3, de ce cadastre; au sud, par partie du lot 41, rang 3, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par la partie du lot 41, rang 4, ci-dessous décrite, et à l'ouest, par partie du lot 41, rang 3, de ce cadastre; partant d'un point situé à cent trente-six pieds (136') de la ligne de division des lots 41 et 42, distance mesurée sur la ligne divisant les rangs 3 et 4, suivant un azimut de 140°16'; de là, suivant un azimut de 26°58'30", une distance de deux cent soixante-neuf pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (269.89'); de là, vers l'est, suivant un arc de cercle de mille trois cent vingt-trois pieds (1323') de rayon, deux cent soixante-deux pieds et cinquante-sept centièmes (262.57'); de là, vers le sud-est, suivant un arc de cercle de trente pieds (30') de rayon, quarante-cinq pieds et soixante-treize centièmes (45.73'); de là, suivant un azimut de 188°33'55", une distance de deux cent soixante-huit pieds et quarante-sept centièmes (268.47'); de là, suivant un azimut de 278°47'59", une distance de deux cent quatre-vingt-deux pieds et quatre-vingt-treize centièmes (282.93'); de là, suivant un azimut de 320°16' une distance de cent vingt pieds et quatre-vingt-treize centièmes (120.93'). Superficie : 103 689.3 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

b) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure triangulaire; bornée vers le nord-est, par la partie ci-dessus décrite, et au sud et à l'ouest, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne de division des rangs 3 et 4, à cent trente-six pieds (136') de la ligne séparative des lots 41 et 42, distance mesurée suivant un azimut de 140°16' sur la ligne de division des rangs 3 et 4; de là, suivant le même azimut, une distance de cent vingt pieds et quatre-vingt-treize centièmes (120.93'); de là, suivant un azimut de 278°47'59", une distance de cent dix-sept pieds et sept centièmes (117.07'); de là, suivant un azimut de 26°58'30", une distance de quatre-vingt-quatre pieds et huit dixièmes (84.8'). Superficie : 4 709.6 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

Ces deux parties de terrain forment une superficie totale de cent huit mille trois cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés et neuf dixièmes (108 398.9'), mesures anglaises.

70. 5359-25-9184 / FREDERIK, Augusta

a) Une partie du lot QUARANTE, Rang TROIS (P.40, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure triangulaire; bornée vers le nord-ouest et le nord-est, par partie du lot 40, rang 3, de ce cadastre, et vers le sud-ouest, par la partie ci-dessous décrite du lot 40, rang 4; partant d'un point situé sur la ligne de division des rangs 3 et 4 et 34, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; de là, suivant un azimut de 319°55'50", le côté sud-ouest mesure cinq cent vingt-trois pieds et quatre-vingt-six centièmes (523.86'); de là, suivant un azimut de 69°45', le côté nord-ouest mesure cent trente-deux pieds et huit dixièmes (132.8'); de là, suivant un azimut de 154°35', le côté nord-est mesure quatre cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et quarante-huit centièmes (499.48'). Superficie : 33 115.7 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

b) Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par la partie ci-dessus décrite du lot 40, rang 3; au sud, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; à l'ouest, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne de division des rangs 3 et 4, et sur la ligne séparative des lots 40, rang 4, de ce cadastre, et 141, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface; de là, suivant un azimut de 275°39'50", le côté sud mesure cinq cent huit pieds et quatre-vingt-douze centièmes (508.92'); de là, suivant un arc de cercle, vers le nord, de quatre cent soixante-trois pieds (463') de rayon, deux cent soixante-neuf pieds et trente-cinq centièmes (269.35'); de là, suivant un azimut de 67°45', le côté nord-ouest mesure deux cent trente-sept pieds et cinquante-cinq centièmes (237.55'); de là, suivant un azimut de 139°55'50", le côté nord-est mesure cinq cent vingt-trois pieds et quatre-vingt-six centièmes (523.86'). Superficie : 120 512.9 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

Ces deux parties de terrain forment une superficie totale de cent cinquante-trois mille six cent vingt-huit pieds carrés et six dixièmes (153 628.6'), mesures anglaises.

99,21 \$

99,21 \$

129,17 \$

« Noël Vert » à l'école St-Louis de Louiseville

Le 27 janvier dernier, des élèves de l'école St-Louis de Louiseville ont présenté, devant un bon nombre de spectateurs, un spectacle intitulé « Noël Vert », dans le cadre du projet des savoirs-être. Par des chants, danses, interprétations, les jeunes talents ont démontré que « nous sommes de cette race de monde pour qui la terre appartient à tout le monde! »

Après avoir constaté l'engouement des jeunes à vouloir faire le bien autour d'eux, de veiller au bien-être de la planète, de faire leur part pour un monde meilleur, le personnel de l'école n'avait d'autre choix que de les aider à faire la différence. Également, en plus de réveiller certaines consciences à ces valeurs, les élèves ont ainsi travaillé l'estime

de soi, la coopération, l'entraide, le respect des engagements, le respect de soi et des autres et la conscience collective à travers ce spectacle.

Bravo à l'auteure, Judith Picard, psycho-éducatrice ainsi qu'à tous les participants qui ont fait de ce spectacle une activité très enrichissante.



Photo, L'Écho de Maskinonge



71. 5359-26-4885 / BALS, Gaston

110,80 \$

a) Une partie du lot QUARANTE, Rang TROIS (P.40, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée au nord, à l'est et au sud, par partie du lot 40, rang 3, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par la partie ci-dessous décrite du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par la partie ci-dessous décrite du lot 40, rang 4, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par la partie ci-dessous décrite du lot 41, rang 3, de ce cadastre; mesurant dans son côté nord-ouest, soixante et onze pieds et soixante et un centièmes (71.61'), dans son côté nord, cent soixante-dix pieds et seize centièmes (170.16'), dans son côté est, deux cent quatre-vingt-six pieds et cinquante-deux centièmes (286.52'), dans son côté sud, cent trente-deux pieds et huit dixièmes (132.8') et dans son côté sud-ouest, trois cent quarante-huit pieds et vingt-trois centièmes (348.23'); cette partie de terrain contient en superficie cinquante-sept mille sept cent quarante-huit pieds carrés et huit dixièmes (57 748.8'), mesures anglaises.

b) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang TROIS (P.41, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure triangulaire; bornée au nord, par partie du lot 41, rang 3, de ce cadastre; vers le sud-est, par la partie ci-dessous décrite du lot 40, rang 3, de ce cadastre, et vers le sud-ouest, par la partie ci-dessous décrite du lot 41, rang 4, de ce cadastre; mesurant quatre-vingt-quinze pieds et vingt et un centièmes (95.21'), au nord, soixante et onze pieds et soixante et un centièmes (71.61'), vers le sud-est, et soixante-quatre pieds et quarante-deux centièmes (64.42'), vers le nord-ouest; cette partie de terrain contient en superficie deux mille trois cent six pieds carrés et deux dixièmes (2 306.2'), mesures anglaises.

c) Une partie du lot QUARANTE, Rang QUATRE (P.40, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par la partie ci-dessous décrite du lot 40, rang 3, de ce cadastre; vers le sud-est, par partie du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre, et vers le nord, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; mesurant soixante-quatre pieds et quarante-deux centièmes (64.42'), dans son côté nord-est, deux cent trente-sept pieds et cinquante-cinq centièmes (237.55'), dans son côté sud-est, cent pieds (100'), et suivant un arc de cercle de cinq cent vingt pieds (520') de rayon, cent soixante-dix pieds et soixante-deux centièmes (178.78'), dans son côté sud-ouest, et cent trente-sept pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (137.94'), dans son côté nord-ouest; cette partie de terrain contient en superficie, cinquante-neuf mille deux cent trente pieds carrés et quatre dixièmes (59 230.4'), mesures anglaises.

d) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang QUATRE (P.41, Rang 4), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par la partie ci-dessous décrite du lot 41, rang 3, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par la partie ci-dessous décrite du lot 40, rang 4, de ce cadastre; vers l'ouest, par partie du lot 41 (rue projetée), rang 4, de ce cadastre, et vers le nord, par partie du lot 41, rang 4, de ce cadastre; mesurant soixante-quatre pieds et quarante-deux centièmes (64.42'), dans son côté nord-est, cent trente-sept pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (137.94'), dans son côté sud-est, cent cinquante pieds (150') suivant un arc de cercle de cinq cent vingt pieds (520') de rayon, dans son côté ouest, et cinquante-quatre pieds et soixante-quatre centièmes (54.64'), dans son côté nord; cette partie de terrain contient en superficie neuf mille quarante pieds et neuf dixièmes (9 040.9'), mesures anglaises.

Ces quatre (4) parties de terrain forment une superficie totale de cent vingt-huit mille trois cent vingt-six pieds carrés et trois dixièmes (128 326.3'), mesures anglaises.

72. 5359-38-9234 / BILLIET, Yvo / DAEM, Marleen

68,76 \$

a) Une partie du lot QUARANTE, Rang TROIS (P.40, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord-est, par partie du lot 40, rang 3, de ce cadastre; vers le sud, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 3, de ce cadastre; vers le sud-ouest, par partie du lot 40, rang 3, de ce cadastre, et vers le nord-ouest, par la partie ci-dessous décrite; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à quatre cent quatre-vingt-quinze pieds et quarante-sept centièmes (495.47') de la ligne de division des rangs 3 et 4, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 48°56'; de là, suivant le même azimut, le côté nord-ouest mesure trois cent quatorze pieds et vingt-cinq centièmes (314.25'); de là, suivant un azimut de 138°56', le côté nord-est mesure trois cent quatre-vingt-sept pieds et huit dixièmes (387.8'); de là, vers l'ouest, suivant un arc de cercle de cent pieds (100') de rayon, cent trente-huit pieds et soixante-seize centièmes (138.76'); de là, vers le sud-ouest, suivant un arc de cercle de cent vingt-cinq pieds (125') de rayon, cent quatre-vingt-quinze pieds et vingt-huit centièmes (195.28'); de là, suivant un azimut de 305°46'22", le côté sud-ouest mesure deux cent trente-deux pieds et cinquante-quatre centièmes (232.54'). Superficie : 84 063.4 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

b) Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang TROIS (P.41, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure triangulaire; bornée vers le sud-ouest, le nord-ouest et le nord-est, par partie du lot 41, rang 3, de ce cadastre, et vers le sud-est, par la partie ci-dessous décrite; partant d'un point situé sur la ligne séparative des lots 40 et 41, à quatre cent quatre-vingt-quinze pieds et quarante-sept centièmes (495.47') de la ligne de division des rangs 3 et 4, distance mesurée sur la ligne séparative, suivant un azimut de 48°56'; de là, suivant le même azimut, le côté sud-est mesure trois cent quatorze pieds et vingt-cinq centièmes (314.25'); de là, suivant un azimut de 318°56', le côté nord-est mesure cent pieds (100'); de là, suivant un azimut de 228°56', le côté nord-ouest mesure trois cent quarante pieds (340'); de là, suivant un azimut de 125°46'22", le côté sud-ouest mesure cent trois pieds et vingt-six centièmes (103.26'). Superficie : 32 712.4 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

Ces deux parties de terrain forment une superficie totale de cent seize mille sept cent soixante-quinze pieds carrés et huit dixièmes (116 775.8'), mesures anglaises.

73. 5359-46-0039 / LODOVICUS HERMANS, Emilius

78,82 \$

Une partie du lot QUARANTE, Rang TROIS (P.40, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière; bornée vers le nord, par partie du lot 40 (rue projetée), rang 3, de ce cadastre; vers l'est, par partie du lot 40, rang 3, de ce cadastre; vers le sud-est, par le lot 34 du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, et vers le sud-ouest et le nord-ouest, par partie du lot 40, rang 3, de ce cadastre; partant d'un point situé sur la ligne de division des rangs 3 et 4 et des lots 40, rang 3, de ce cadastre, et 34, du cadastre de la paroisse de Saint-Boniface, et de là, suivant un azimut de 334°35', le côté sud-ouest mesure cinq cent quatre-vingt-six pieds et trente-cinq centièmes (586.35'); de là, suivant un azimut de 53°54', le côté nord-ouest mesure trois cent dix-huit pieds et vingt-huit centièmes (318.28'); de là, suivant un arc de cercle, vers l'est, de cent vingt-cinq pieds (125'), le front mesure cent quarante-deux pieds et cinq dixièmes (142.5');

SUITE

de là, suivant un azimut de 168°40'25", le côté est mesure quatre cent soixante-dix-neuf pieds et trois dixièmes (479.3'); de là, suivant un azimut de 228°38'45", le côté sud-est mesure trois cents pieds (300'). Superficie : 197 292.7 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

74. 5359-49-8601 / VANCAMPENHOUT, August Johannes

117,73 \$

Une partie du lot QUARANTE ET UN, Rang TROIS (P.41, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan; de figure irrégulière, bornée vers le nord, par la rue portant le numéro de resubdivision 41-5-1, rang 3, de ce cadastre, et dans tous ses autres côtés, par une partie non subdivisée du lot 41, rang 3, de ce cadastre; partant sur la courbe limitant au sud, la rue 41-5-1, ayant un rayon de deux cent quatre-vingt-treize pieds (293'), à une distance de cinquante-sept pieds et cinquante et un centièmes (57.51'), à l'est de son début et suivant la courbe allant vers l'est, sur un arc de cercle de deux cent quarante et un pieds et trente et un centièmes (241.31'); de là, suivant un azimut de 130°07'30", une distance de trois cent soixante pieds et quarante-huit centièmes (360.48'); de là, suivant un azimut de 228°56', une distance de quatre cents pieds (400'); de là, suivant un azimut de 318°56', une distance de trois cent quarante-sept pieds et quarante-trois centièmes (347.43'); de là, suivant un azimut de 08°33'55", une distance de cent quatre pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes (104.97'); de là, quarante et un pieds et vingt-quatre centièmes (41.24'), suivant un arc de cercle, de trente pieds (30') de rayon, jusqu'au point de départ. Superficie : 140 043.0 pieds carrés. Les directions sont en référence au méridien astronomique et les mesures sont en pieds anglais.

75. 5360-03-5632 / DE BOECK, Leonard

65,65 \$

La subdivision numéro DIX, du lot originaire numéro QUARANTE-DEUX, Rang TROIS (42-10, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

76. 5360-38-8704 / CREMERY, Herman / GOUFFEZ, Ghislaine

117,73 \$

La subdivision numéro QUARANTE-HUIT du lot originaire numéro QUARANTE-TROIS, Rang TROIS (43-48, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

77. 5360-45-8694 / MAST, Jozef

90,05 \$

a) La subdivision numéro QUARANTE-DEUX, du lot originaire numéro QUARANTE-TROIS, Rang TROIS (43-42 Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

b) La subdivision numéro QUARANTE-TROIS, du lot originaire numéro QUARANTE-TROIS, Rang TROIS (43-43, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

78. 5360-66-8717 / MOYAERT, Frans Marcel Alfred

134,17 \$

La subdivision numéro TRENTÉ-SEPT, du lot originaire numéro QUARANTE-DEUX, Rang TROIS (42-37 Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

79. 5361-64-7738 / LEFEBVRE, Cyriel

122,48 \$

La subdivision numéro TRENTÉ-SIX, du lot originaire numéro QUARANTE-QUATRE, Rang TROIS (44-36, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

80. 5460-07-9479 / VAN DE BRIL, Augustin

79,39 \$

a) La subdivision numéro SEIZE, du lot originaire numéro QUARANTE ET UN, Rang TROIS (41-16, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

b) La subdivision numéro TRENTÉ-QUATRE, du lot originaire numéro QUARANTE-DEUX, Rang TROIS (42-34, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

81. 5460-39-8169 / ROSSEEL, Marc

124,04 \$

La subdivision numéro SEPT, du lot originaire numéro QUARANTE ET UN, Rang TROIS (41-7, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

82. 5461-01-5892 / PARMENTIER, Roger

86,31 \$

La subdivision numéro VINGT-CINQ, du lot originaire numéro QUARANTE-TROIS, Rang TROIS (43-25, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

83. 5461-30-1468 / FOURNEAU, Edmond

99,21 \$

a) La subdivision numéro SIX, du lot originaire numéro QUARANTE ET UN, Rang TROIS (41-6, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

b) La subdivision numéro DIX-NEUF, du lot originaire numéro QUARANTE-DEUX, Rang TROIS (42-19, Rang 3), cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

84. 5561-55-1380 / LEFEBVRE, Patrice

1 571,98 \$

Un immeuble connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan, comme étant la subdivision numéro QUARANTE-SIX, du lot originaire numéro QUARANTE, du RANG DEUX (40-46-Rg 2), avec bâtisse, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 1731, chemin des Mésanges, Saint-Mathieu, Québec, GOX 1N0.

85. 5561-55-7034 / BOURRET, Guy

2 108,25 \$

Un immeuble situé en la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, connu et désigné comme étant la subdivision officielle numéro CINQUANTE, du lot originaire numéro QUARANTE (40-50), DU RANG 2 au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Mathieu, circonscription foncière de Shawinigan.

Avec le chalet dessus construit, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 1720, chemin des Mésanges, en la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, province de Québec, GOX 1N0.

DONNÉ à Louiseville, ce deuxième jour du mois de février deux mille neuf (02-02-2009).

JANYSE L. PICHETTE,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

651, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville (Québec) J5V 1J1

**20 ANS
DÉJÀ!**
Venez rencontrer
notre équipe!

18 000 UNITÉS VENDUES

Motorisés, VR, camions, automobiles, bateaux ...

**ACHETEZ CHEZ NOUS ET VOUS SEREZ
GAGNANT À TOUS LES NIVEAUX!!!**

CEUX QUI ACHÈTENT CHEZ NOUS ONT COMPRIS!

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES NEUFS EN INVENTAIRE

NOUVEL ARRIVAGE

2009 VIEW FINDER

INCROYABLE!!!



V-NOSE (33% d'économie d'essence)

- Électroménagers en inox
- Lit queen
- Gel coat
- Air climatisé
- TV plasma
- Mags
- Haut-parleur extérieur
- Auvent électrique
- Douche extérieure

**VENEZ LA VOIR ET
CONSTATER PAR VOUS-MÊME!**

MEILLEUR PRIX DU MARCHÉ!

INCLUS • Attache-remorque
• Équipement de départ de luxe

2009 OPEN RANGE

CONSTRUIT POUR LA
LONGUE ROUTE
SUSPENSION ÉPOUSTOUFLANTE
(EZ FLEX)



HAUT DE GAMME

À VOIR ABSOLUMENT!

7 en inventaire

- Couleur extérieure : Silver
- 2 à 5 extensions
- Auvent électrique
- Totallement "Gel coat"
- 2 chambres fermées
- Lits superposés
- Chambre arrière avec salle de bain
- 2 salles de bain au total
- 3 TV plasma
- Beaucoup de rangement
- Air climatisé
- Équipement complet

INCLUS • Attache-remorque
• Équipement de départ de luxe

Stock #5000633 - 6000163 - 5000258 - 5000283 - 5000284 - 5000695 - 5000857

Fifthwheel 392BHS	→ 46 995\$
Fifthwheel 337RLS	→ 39 995\$
Fifthwheel 322RKS	→ 39 995\$
Fifthwheel 322RKS	→ 39 995\$
Fifthwheel 322RKS	→ 39 995\$
Fifthwheel 287RLS	→ 35 995\$
Roulotte 287RLS	→ 33 995\$

+tx

2008 Roulotte XTRÊME NEUVE



- 18 pieds
- 3000 lbs et moins
- Mags
- Équipement complet
- Air climatisé
- Et bien plus!

Prix impossible!
13 995\$ +tx

FAUT VOIR !

2009 Roulotte TRAIL-LITE "Cross over"



- 3000 lbs et moins
- Suspension Ezflex
- Équipement complet
- Air climatisé
- Et bien plus!

Prix impossible!
15 595\$ +tx

Prix impossible!
15 995\$ +tx

4 en inventaire Stock #1215327 - 1215682 - 1215333 - 1215745

2009 Fifthwheel EVEREST



La mieux isolée du marché!

Isolation
Plancher R-30
Plafond R-15
Mur R-11

Seulement 2 en inventaire

Prix impossible!
54 995\$ +tx

Prix impossible!
39 995\$ +tx

- Air climatisé
- Coréan
- Foyer
- Auvent électrique
- Totallement "gel coat"
- Extension chambre
- 3 extensions au total
- TV plasma

Stock #770489 - 770320

INCLUS • Attache-remorque
• Équipement de départ de luxe

2009 Fifthwheel LAREDO 29RL



La plus vendue!

6 en inventaire

Prix impossible!
28 995\$ +tx

FERME

Impossible de trouver meilleur prix ailleurs!

INCLUS • Attache-remorque
• Équipement de départ de luxe

Stock #600049 - 600235 - 600225 - 600053 - 600226 - 600227

2008 Fifthwheel MAX LITE



V-NOSE (33% d'économie d'essence)

Prix impossible!
23 495\$ +tx

Prix impossible!
22 995\$ +tx

- Extension
- Beaucoup de rangement
- Équipement complet
- Air climatisé
- Et bien plus!

Stock #150334 - 150449

INCLUS • Attache-remorque
• Équipement de départ de luxe

2009 Tente-roulotte ROCKWOOD

LES PLUS LÉGÈRES SEULEMENT 1200 LBS!



La plus
équipée du
marché!

- Toit électrique
- Freins électrique
- Matelas électrique
- Fournaise 17 000 BTU
- BBQ extérieur
- Réfrigérateur 3 voies
- Et bien plus!

1640LTD
4 en inventaire

Stock #276169 - 2766166 - 276168 - 276611

Prix impossible!
5 595\$ +tx

Batterie et propane inclus

1940LTD
8 en inventaire

Stock #276159 - 276151 - 276156 - 276155 - 276154 - 276733 - 276737 - 276740

Prix impossible!
5 995\$ +tx

Batterie et propane inclus

* Si possible SANS ÉCHANGE

TAUX DE FINANCEMENT LE PLUS BAS AU QUÉBEC

Charest eXpert

2385, boul. Thibault, Trois-Rivières (secteur St-Louis-de-France)

819 371-3781 Sans frais **1-888-371-3781**

www.charestexpert.com

**APPELEZ-NOUS
NOUS SOMMES
OUVERT !**

GRANDE SALLE DE MONTRE INTÉRIEURE

CHAMPION
DU SERVICE
APRÈS-VENTE
AU QUÉBEC



2795194